

PROSTITUTION

ACCOMPAGNEMENT

REGARDS

DROITS

SURVIVANTES

LIBERTÉ

PRÉVENTION

LOI PAROLES

VIOLENCES

ENFERMEMENT

RENCONTRES

RÉSISTER

TEMPS

RAPPORT
ANNUEL

2015

MOUVEMENT
DU NID
FRANCE

Abolir le système prostitueur

VIVRE

MANQUES

26 délégations pour agir sur le terrain en 2015 !



« J'ai fait la connaissance du Mouvement du Nid quand j'étais encore sur le trottoir. Au départ, méfiante, j'ai eu du mal à faire confiance. Mais petit à petit, j'ai rencontré des gens formidables qui étaient là pour moi, c'est là que la confiance peut s'installer.

Je suis fière d'être sortie de ce cauchemar grâce à ma force à moi et au Mouvement du Nid, cela joue beaucoup ; grâce à eux, je déprime moins. Le passé reste toujours en moi, je ne peux pas l'oublier, mais, grâce aux amis, la vie continue. »

Clementina, victime de prostitution

« Parfois, je pense avec horreur qu'une fois libre, il faudra reprendre ce métier effroyable de courtisane (le mot est poli !) pour gagner de l'argent pour mes enfants. »

Grisélidis Réal, Suis-je encore vivante, 1963

« La prostitution (...) a trouvé sa place dans l'imaginaire de la jeunesse. »

Claire Berest, Enfants perdus. Enquête à la brigade des mineurs, 2014.

SOMMAIRE

Pages 4 à 6

INTRODUCTION

Mot du Président p. 4

Quelques chiffres clés p. 5

Frise chronologique p. 6

Pages 8 à 27

AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel p. 10

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives p. 16

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels p. 22



Pages 68 à 76

DES OUTILS AU SERVICE D'UN PROJET AMBITIEUX

La revue *Prostitution et Société* p. 68

Nos brochures *Filles/garçons, entre nous on change quoi ?* (Collèges) – *Putain de galère* (Lycées) p. 70

Nos bandes dessinées *Pour toi Sandra* et *Dérapages* p. 71

Le théâtre, un relais formidable de la prévention ! *Demain nous appartient* (lycéenNEs) – *On change quoi* (collégienNEs – *Au bout de la nuit* (lycéenNEs, étudiantEs) p. 72

Le Mouvement du Nid en ligne p. 74

Synthèse *ProstCost*, *Les Survivantes*, *Triptyque*, *Les clients de la prostitution*, *l'enquête* p. 76

Pages 77 à 96

COMMUNIQUÉS DE PRESSE NATIONAUX p. 77

SÉLECTION DE PRESSE p. 84

SOMMAIRE

Pages 28 à 55

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et "équiper" les jeunes générations **p. 30**

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités **p. 36**

Le plaidoyer : faire évoluer la loi pour mettre en place de véritables politiques publiques abolitionnistes **p. 50**

Pages 56 à 67

UNE ASSOCIATION DE TERRAIN, UN MOUVEMENT DE SOCIÉTÉ

Une gouvernance dynamique et participative **p. 57**

Notre collectif d'avocatEs experts bénévoles **p. 62**

Quelques actions du Mouvement du Nid-France en 2015 **p. 63**

Trombinoscope du Mouvement du Nid-France **p. 66**



RETROUVEZ NOS DÉLÉGATIONS

Alpes-Maritimes (06) **p. 15**

Bouches-du-Rhône (13) **p. 33, 41**

Calvados (14) **p. 12**

Doubs (25) **p. 13, 21**

Gard (30) **p. 35**

Haute-Garonne (31) **p. 34**

Hérault (34) **p. 10, 26, 33**

Indre-et-Loire (37) **p. 18, 26, 40**

Loire-Atlantique (44) **p. 32, 41**

Loiret (45) **p. 18, 20, 22, 34**

Morbihan (56) **p. 22, 35**

Moselle (57) **p. 40**

Nord-Pas-de-Calais (59) **p. 22, 36**

Puy-de-Dôme (63) **p. 14**

Bas-Rhin (67) **p. 16, 18, 41**

Haut-Rhin (68) **p. 16, 19**

Rhône (69) **p. 12, 19, 27**

Sarthe (72) **p. 13, 27, 32**

Paris (75) **p. 21**

Seine-Maritime (76) **p. 39**

Var (83) **p. 35**

Vaucluse (84) **p. 14**

Essonne (91) **p. 15, 21**

Hauts-de-Seine (92) **p. 25, 30**

Val-de-Marne (94) **p. 14**



FierEs de notre vécu associatif et de notre engagement abolitionniste

LE rapport d'activité national qui bénéficie des rapports détaillés de chacune des 26 Délégations restitue une nouvelle fois l'ampleur des initiatives conjointes des Délégations du Mouvement du Nid-France, du Comité National et du Secrétariat National.

Au fil des pages, c'est tout le projet du Mouvement qui est ici mis en valeur autour de ses six priorités.

Mouvement d'engagement citoyen, cette mission, incarnée au plan local et national, voire international, nous l'avons vécue avec responsabilité et optimisme.

Le bilan associatif 2015 est extraordinaire grâce à l'implication et à l'engagement des militantEs, des bénévoles, des salariéEs et des volontaires en Service civique. Plus de 30 000 heures de bénévolat pour mettre en œuvre la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la formation des acteurs sociaux, la prévention auprès des jeunes, l'information et la sensibilisation du public, le plaidoyer pour l'adoption d'une vraie politique publique et le vote d'une loi abolitionniste.

Cette mobilisation citoyenne – flagrante à travers toutes les pages de ce rapport – porte en elle le défi qui anime toutes les instances du Mouvement du Nid, celui de voir progresser notre société libérée de l'exploitation prostitutionnelle.

Pour cela, notre engagement associatif n'a pas connu de répit durant toute l'année. D'abord auprès de 5 807 personnes exploitées sur les lieux de prostitution, principalement la nuit. L'accompagnement relais pour 1 234 personnes avec notamment la volonté de répondre au défi de sortie de prostitution.

Notre expertise au service de la formation des acteurs sociaux s'est poursuivie afin qu'avec nous, ils entrent plus efficacement dans le dispositif d'aide aux personnes et plus globalement dans la lutte et la compréhension des violences faites aux femmes et pour la construction de l'égalité femmes-hommes.

Notre engagement auprès des jeunes pour construire l'égalité et les sensibiliser aux risques prostitutionnels s'est encore développé cette année avec un record de présence du Mouvement dans 354 établissements scolaires permettant le débat et la responsabilisation de plus de 26 000 jeunes.

En cette année d'attente de la loi, notre mobilisation de la société a continué intensément à travers 278 événements d'information et de sensibilisation. C'est considérable. Ce rapport montre la richesse, la diversité et l'originalité parfois des initiatives des Délégations à travers toute la France. Mouvement de société, nous l'avons ainsi démontré et nous avons confirmé notre place d'acteur principal en matière de prévention, de formation et de sensibilisation du grand public sur la prostitution.

Enfin, ce rapport affirme concrètement notre détermination à faire évoluer les politiques publiques en recherchant le soutien des associations abolitionnistes et féministes, en sensibilisant les partis politiques, les éluEs et en assumant le débat avec les opposants au projet de loi et à la pénalisation des « clients » prostitués en menant en Délégations et au plan national un intense plaidoyer.

Voici donc un rapport d'activité de référence sur ce qu'est le Mouvement du Nid-France aujourd'hui. Nous pouvons être fierEs du vécu associatif et de notre engagement abolitionniste.

Jacques HAMON,
Président national du Mouvement du Nid-France

Notre action 2015 en quelques chiffres clés

Une présence unique auprès des personnes prostituées

1 103 sorties

5 807 personnes rencontrées

7 284 heures de bénévolat

Un accueil chaleureux et un accompagnement global en partenariat

965 permanences d'accueil

12 564 visites dans nos locaux

1 234 personnes accompagnées

14 012 heures de bénévolat

Une expertise au service de la formation

15 297 heures de formation

1 587 professionnELLEs formés

Un engagement auprès des jeunes pour construire l'égalité

354 établissements scolaires visités

25 845 jeunes sensibilisés

5 797 heures de bénévolat

Une interpellation continue de la société

278 événements d'information et de sensibilisation

Plus de **8 493** personnes sensibilisées

5 350 heures de bénévolat

Une détermination à faire évoluer les politiques publiques

60 associations françaises mobilisées autour d'Abolition 2012

Plus de **200** associations de 26 États membres de l'UE rassemblées autour de l'Appel « Ensemble pour une Europe libérée de la prostitution »

Un mouvement national au service de l'action

Nombre de délégations départementales **26**

Nombre de salariéEs **17**

Nombre de militantEs **211**

Nombre de bénévoles plus de **500**



RENCONTRE
avec les personnes
prostituées



ACCOMPAGNEMENT
des personnes
prostituées



PRÉVENTION
auprès des jeunes



COMMUNICATI
sensibilisation
du grand public

1937

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Campion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1945

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1951

Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1971

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1943

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière Maggy Boire et André Marie Talvas.

1946

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « l'Amicale du Nid ».

1955

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1986

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.



FORMATION des acteurs sociaux



PLAIDOYER politique



Abolir le système prostitueur

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2013

4 décembre 2013 - L'Assemblée nationale adopte à une nette majorité la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. Le Mouvement du Nid a largement contribué, au sein du collectif Abolition 2017 réunissant 60 associations, au travail parlementaire mené en amont et à la mobilisation des partis politiques, des députés et du Gouvernement pour l'adoption de cette loi.

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

Avec les personnes prostituées



CHIFFRES CLÉS 2015

1 103 sorties dans 29 villes différentes

5 807 personnes rencontrées

12 564 visites en permanence

1 234 personnes accompagnées

1 587 professionnellEs formés

Depuis la fondation du projet du Nid, il y a bientôt 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

Cette interaction permanente a d'abord lieu sur les lieux de prostitution, dans le cadre de la rencontre. En 2015, le Mouvement du Nid a ainsi rencontré plus de 5 800 personnes grâce à 1 103 sorties dans 29 villes différentes.

Cette rencontre se prolonge ensuite au sein même de l'association dans le cadre des permanences d'accueil

et d'accompagnement. Ainsi, en 2015, plus de 12 500 visites en permanence ont permis à plus de 1 200 personnes de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement individualisé au Mouvement du Nid. De cet accompagnement, le Mouvement du Nid recueille des témoignages qui permettent de mieux comprendre la réalité prostitutionnelle.

Le Mouvement du Nid met aussi toute sa connaissance spécifique et son expertise au service de tous ceux qui souhaitent être formés pour mieux appréhender la prostitution dans le cadre de leur travail. Ainsi, en 2015, le Mouvement du Nid a formé 1 587 professionnellEs.

3 priorités d'action

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel !

Le sens de notre action

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, désaffiliation sociale, etc. Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation.



Anonyme

J'avais trop peur de demander à ma famille de m'aider, alors qu'ils l'auraient fait. J'avais trop peur qu'ils me qualifient d'irresponsable en leur avouant mes chèques impayés et mes retards de loyer.



Jeanine

Lorsque des femmes essayent de retrouver une dignité humaine, souvent, personne n'est là pour leur tendre la main. Et le soir, elles se retrouvent dans la solitude. C'est ça qui est le plus dur. Car, dans la prostitution, on vit dans l'illusion. On est seule et en même temps on n'est pas seule. Il y a toujours du monde autour de nous.

L'accompagnement : Soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives !

Le sens de notre action

La très grande majorité des personnes prostituées en France est dans une situation de grande vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, transsexuels, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution. L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées.



Nadia

Au début, j'étais méfiante, je les ai pris (ndlr, les bénévoles du Mouvement du Nid) pour des flics, ensuite j'étais gênée, je ne disais rien. Et puis des liens se sont créés, j'ai pris l'habitude d'aller aux permanences, et la décision a été irrémédiable.



Florence

Chers amis du Mouvement du Nid qui m'avez aidée à "faire le pas". Vous avez eu confiance en moi. Vous m'avez crue quand je vous ai dit "je veux arrêter". Cette confiance, je ne l'oublierai jamais, m'a propulsée en avant.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnelLES

Le sens de notre action

Éducateurs/trices spécialisés, assistantEs de service social, professionnelLES de la santé et de la justice, personnels de l'éducation ont un rôle essentiel à jouer, mais sont souvent insuffisamment armés pour initier des dynamiques efficaces d'accompagnement et de réinsertion des personnes prostituées, de prévention du risque prostitutionnel.

La prostitution n'est, en effet, quasiment jamais abordée spécifiquement dans les formations de ces professionnels. Cette carence est aggravée par l'absence de repères législatifs et par l'incohérence des politiques publiques en matière de prostitution.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé, depuis de nombreuses années, des cycles de formation et des journées d'information pour les acteurs sociaux.



Extrait d'un bilan de formation

Formation très utile et enrichissante : elle m'a fait changer mon regard sur la personne prostituée et libérée des préjugés.



Extrait d'un bilan de formation

Dans ma pratique quotidienne, je rencontre énormément de personnes qui ont subi des abus sexuels, je suis dorénavant "mieux armée" pour comprendre leur fonctionnement et mettre en place un accompagnement adapté.

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



CHIFFRES CLÉS 2015
1 103 sorties dans l'année
7 284 heures de bénévolat
5 807 personnes rencontrées

Le Mouvement du Nid appuie sa réflexion et sa philosophie sur la rencontre des personnes prostituées sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes) et dans les permanences d'accueil. De nouvelles formes de rencontres (forums, sms, petites annonces) sont développées afin d'atteindre les personnes les plus isolées.

Le Mouvement du Nid est présent sur les lieux de prostitution afin d'aider les personnes, qu'elles soient issues ou non de la traite, françaises ou étrangères, hommes ou femmes, travestis ou transsexuels. Près de 6 000 personnes par an sont en lien avec le Mouvement.

Le « contact », toujours effectué par un homme et une femme, consiste à mettre la personne au centre de la rencontre, à créer un lien, un échange, une parole, à devenir repère ; première étape qui peut permettre aux personnes prostituées d'envisager une autre vie.

HÉRAULT

Une action primordiale pour soutenir des personnes vivant une grande anxiété et une violence permanente

Les rencontres de terrain, effectuées en binôme (homme-femme ou deux femmes) sont essentielles. Nous faisons en premier lieu « acte de présence sociale », en allant poser sur ces personnes un autre regard que celui qui provoque généralement le stigmate de la prostitution.

Nous venons les mains vides, nous offrons simplement une présence désintéressée et une écoute. Nous faisons en sorte de ne pas les gêner et de susciter le dialogue, dans le respect de leur volonté et sans jugement.

Chaque bénévole qui souhaite agir sur le terrain et participer à une action de rencontre, bénéficie d'une formation, assurée au sein de la délégation par deux de ses plus anciens membres. Elle prépare au mieux les nouveaux à s'investir sur le terrain. En 2015, deux sessions de formation au contact ont été assurées.

Dans le quartier des Arceaux, plus vieux lieu de prostitution de nuit encore actif aujourd'hui à Montpellier (depuis environ 20 ans), les personnes rencontrées sont en majorité transsexuelles ou travesties et beaucoup sont d'origine algérienne.

Pour la plupart, nous les rencontrons depuis plusieurs années. D'autres sont en transit et ne restent

que quelques jours ou semaines. Il s'agit essentiellement de jeunes femmes roumaines, liées à des réseaux. D'autres personnes de cette nationalité sont présentes avenue d'Assas, ainsi que des Françaises.

En 2015, 2 binômes de bénévoles ont permis une présence quasi-mensuelle sur ce secteur. Ce sont en tout environ 20 personnes prostituées âgées de 18 à 50 ans et de nationalité roumaine, française, albanaise, algérienne, nigériane et brésilienne qui y sont rencontrées, jusqu'en septembre.

Il faut noter une baisse du nombre de personnes rencontrées d'année en année sur ce secteur. Certaines sont également prostituées via des petites annonces sur Internet. Cela serait lié à une diminution du nombre de « clients », à cause de la nouvelle loi mais aussi du fait des travaux qui ont rendus l'avenue des Arceaux sur un seul sens de circulation en voiture. Les « clients » aiment faire des allers-retours pour « choisir » la personne et le fait qu'ils ne peuvent plus le faire les aurait incités à se rabattre vers d'autres « consommations ».

La perspective de la nouvelle loi interpelle beaucoup les personnes. Certaines disent subir des pressions de la part des « clients », ces derniers arguant

qu'ils vont bientôt s'exposer à des amendes. Ils exigent d'aller dans des endroits isolés, de baisser les tarifs, et/ou d'avoir des rapports non protégés. Il est primordial d'être présents pour écouter ces craintes et épauler les personnes, d'accompagner au mieux ces évolutions afin qu'elles soient réellement bénéfiques pour elles.

Avenues de Clémenceau et de Toulouse, nous ne rencontrons jusqu'en 2012 que des personnes issues de réseaux africains. Ces personnes disent toutes venir du Nigeria et être âgées de 18 à 25 ans (nous savons qu'il y a des mineures). Elles sont anglophones, pour la plupart sans papiers et toutes dans une grande précarité. Elles souffrent du manque d'information concernant la contraception. Bien qu'elles utilisent des préservatifs, des « accidents » en conduisent beaucoup à subir des interruptions volontaires de grossesse (parfois plusieurs dans l'année) car peu ont un contraceptif hormonal en complément. Nous les accompagnons alors dans ces démarches.

Fin 2011 est apparu un nouveau réseau amenant des personnes de l'Est (Roumaines et Bulgares), pour la plupart passées par les bordels catalans avant d'arriver à Montpellier. Le contact est maintenant bien établi et notre présence est attendue et appréciée. 2 binômes ont permis d'assurer deux sorties par mois et de rencontrer environ vingt-cinq personnes à chaque fois. Nous accompagnons certaines d'entre elles dans des démarches administratives ou de soins et en accueillons plusieurs en cours de français.

Certains riverains se plaignent des nuisances comme les préservatifs laissés par les « clients » et se sont constitué en association. Le 26 août, la Ville a annoncé un arrêté municipal de « limitation des troubles générés par la prostitution », qui « interdit » désormais « aux personnes se livrant à la prostitution de stationner ou de se livrer à des allées et venues répétées » dans quatre secteurs de Montpellier. Selon le maire, Philippe Saurel, « il y aura davantage de rondes de police ». Cette pression a pour but de pousser les prostituées et leurs « clients » à aller ailleurs.



Nous avons publié un communiqué de presse (lire p. 53) pour rappeler que ces femmes sont sous la coupe de réseaux de proxénétisme et donc contraintes. Les passages de police ne font que les rendre plus anxieuses qu'elles ne peuvent déjà l'être et, entre la contrainte physique et la contrainte économique, elles n'ont d'autre choix que de continuer à se prostituer et risquer de se faire arrêter.

« Clients », badauds, police, les personnes que nous rencontrons sont régulièrement victimes d'agressions et de menaces qu'elles soient physiques ou verbales mais, malgré nos propositions d'aide très peu de plaintes sont déposées car la plupart d'entre elles sont en situation irrégulière, isolées et semblent avoir peu confiance.

Le bénévolat, une spécificité précieuse

Notre particularité est d'être une association comprenant de nombreux bénévoles. Notre expertise se nourrit de notre importante expérience de terrain, et nos intervenants apportent leurs compétences issues de différents corps de métiers, et surtout leur implication personnelle. Le bénévolat permet un lien particulier avec les personnes en situation de prostitution, sur un registre différent des travailleurs sociaux. Notre relation n'est pas formalisée par un contrat, dans un espace-temps imposé par un service ou une institution. En tant que bénévoles, nous sommes plus libres, plus souples. Nous devenons un repère, des personnes-ressources, et les relations que nous réussissons à établir sont des relations basées sur la confiance. En ce sens, le Mouvement du Nid est une association-relais qui permet aux personnes d'entrer en relation avec les professionnels et partenaires.

[Extrait du rapport d'activité 2015 de la délégation de l'Hérault]

RHÔNE

Région lyonnaise : des femmes sous la coupe des proxénètes, tourmentées par les « clients » et la police

Notre action de rencontre renvoie aux personnes une image d'elles-mêmes où elles trouvent estime et respect. Apparemment, rien de très tangible ne se produit, mais le lien se tisse. C'est de ces rencontres, avec leur richesse de confidences, que nous tirons la compréhension du système prostitutionnel et nos convictions. Elles nous gardent de tout penchant vers l'idéologisation.

À Lyon (Perrache et Gerland) nous répartissons nos visites en 4 secteurs la nuit et 2 le jour ; sur les routes rayonnant autour de Lyon, nous effectuons 7 circuits différents dans un rayon de 100 km et quelquefois plus (jusqu'à Tournus).

Les personnes rencontrées sont originaires d'Afrique (Nigéria, Guinée équatoriale, Cameroun), d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie et Albanie), d'Espagne et du Portugal, du Brésil et du Chili. Nous rencontrons aussi des Françaises.

Il faut souligner, en 2015, une augmentation très sensible des personnes originaires de la République Dominicaine, qui semblent avoir des attaches en Espagne. Elles sont mobiles, présentes par intermittence, changeant de camion facilement. Il est certain que ce mouvement, qui fait apparaître constamment des têtes nouvelles, s'explique par une organisation proxénète. D'ailleurs, 4 personnes ont été arrêtées en 2015 et incarcérées car elles étaient à la tête du réseau « facilitant » la venue des Dominicaines à Lyon.

Nous notons aussi le très jeune âge des personnes guinéennes (ainsi que nombre de Nigérianes visiblement mineures) dont la présence augmente sur les routes de campagne, tandis que des nouvelles arrivent en ville. Là encore, cette mobilité et cette organisation territoriale renvoie à une structure proxénète. Le trafic de mineures vers notre métropole va bon train.

Les plaintes relatives à une baisse de « clientèle », et donc de revenus, sont générales. La prostitution « rapporte » moins qu'il y a quelques années. Celle qui se fait à pied (Nigérianes en particulier) ressent plus fortement encore cette baisse. La pénibilité n'en est que plus douloureuse : il faut allonger le temps passé dans la rue, souffrir plus longtemps du froid, sans rien rapporter. Le souci de pouvoir payer un coin de chambre pour éviter l'errance, et de se nourrir, est de plus en plus lancinant et intense. Or, les arrivées de nouvelles personnes continuent, Roumaines, Bulgares, Guinéennes, Nigérianes ! Il faut croire alors que les nécessités sont grandes pour pousser toutes ces personnes à affronter ces conditions ; il faut croire aussi et surtout à l'ignoble cynisme des trafiquants, qui, en toute connaissance de cause, y acculent leurs proies.

Parallèlement à cela, la pression policière ne s'est pas relâchée : les PV et les enlèvements en fourrière des camionnettes sont toujours très nombreux. Les personnes reviennent après s'être acquittées des frais de fourrière.

Nous sommes témoins d'une lassitude extrême de toute la population prostituée, partagée entre colère (contre les pouvoirs publics) et inquiétude devant une précarisation économique grandissante. Les revenus de la prostitution baissant, les personnes prennent des risques en acceptant des rapports non protégés, très souvent demandés par les « clients ». Les conflits entre elles sont fréquents. On enregistre par ailleurs de nombreuses agressions par des « clients », à main armée.

CALVADOS

Violences, proxénétisme, un quotidien oppressant

En novembre 2014, deux réseaux de prostitution nigériens étaient démantelés à Caen, menant à un procès le 11 septembre 2015 pour « traite d'êtres humains et proxénétisme ». Avec l'ampleur de la main-mise des réseaux, ces démantèlements ont provoqué beaucoup de remous auprès des personnes. Elles étaient moins nombreuses en 2015, jusqu'à septembre où leur nombre s'est accru.

En janvier, une jeune femme nigérienne était retrouvée morte dans sa camionnette, dans des conditions évoquant un meurtre. Sa disparition n'a pas été élucidée, laissant les autres personnes prostituées seules avec cette tragédie. L'année précédente, deux femmes étaient grièvement brûlées dans l'incendie de leur véhicule...

Les personnes que nous rencontrons (34 sorties pour environ 80 personnes) sont essentiellement des Nigérianes. Des personnes d'Europe centrale sont aussi présentes mais nous ne pouvons entrer en contact à cause de la pression des proxénètes. La forte insécurité et la peur amènent les personnes nigérianes à se regrouper, à arriver plus tôt dans l'après-midi. Nos rencontres sont déterminantes pour établir une relation.

Nous sommes face à des situations de violence, de précarité et d'isolement effrayantes. Nous travaillons avec des partenaires de l'action sociale, des associations caritatives et de soutien aux migrants, pour obtenir une aide juridique et contester une obligation à quitter le territoire (OQTF), obtenir une prise en charge de leur frais de santé (AME et CMU), une protection urgente...

SARTHE**Établir un contact
et repérer les nouveaux lieux
de prostitution**

Nous nous déplaçons sur les lieux prostitutionnels dispersés sur l'ensemble des départements de la Sarthe et de la Mayenne. Les camionnettes sont de plus en plus nombreuses.

Pour la Mayenne, nous avons arpenté l'agglomération de Laval, balisé le terrain afin de permettre une première approche au niveau des personnes. En Sarthe, nous sommes allés sur la route de Saint Calais et dans l'agglomération mancelle. Nous avons créé le lien avec des personnes qui, depuis, font appel à nous si elles rencontrent des difficultés ou ont besoin que l'on passe.

À raison d'une à deux sorties par trimestre et toujours à deux (un homme et une femme), nous venons à leur rencontre dans l'objectif d'assurer un lien social car, très souvent, elles sont isolées de toute structure. Nous avons conscience que nous arrivons dans un « espace privé », que nous sommes sur leur territoire. Nous y sommes attentifs pour que notre démarche ne soit pas perçue comme une intrusion et que nous soyons acceptés.

Cette attitude de bon sens nous permet de créer un climat de confiance et de mieux appréhender la problématique prostitutionnelle. Cela nous permet d'entrer en relation avec des « nouvelles » ou celles qui sont plus réticentes, par peur ou par méfiance. Lorsque nous partons sur le terrain, nous ne savons jamais ce que nous allons découvrir ; c'est toujours l'inconnu.

Nous rencontrons une majorité de personnes d'origine africaine, et si, il y a quelques années, nous voyions sur le sol sarthois surtout des Camerounaises, aujourd'hui nous rencontrons aussi bien sur les deux départements des Angolaises, des Congolaises et des ressortissantes d'autres pays de la région de l'Ouest de l'Afrique.

Quelques personnes françaises sont encore en camionnettes, à l'écart. Si notre équipe n'allait pas sur les lieux de prostitution, ces personnes ne feraient aucune démarche vers les services sociaux et seraient totalement isolées.

**Haute-Garonne**

À Toulouse, les personnes que nous rencontrons sont dans leur immense majorité victimes de trafic, originaires de l'Europe de l'Est ou du Nigéria. Elles sont isolées dans une société dont elles ne connaissent ni la culture, ni la langue à leur arrivée. Ces rencontres sont parfois leur seule fenêtre sur la société extérieure, en dehors du cadre prostitutionnel.

DOUBS**Maintenir un lien avec
les personnes prostituées**

Nous rencontrons régulièrement les personnes prostituées, soit sur les lieux de prostitution, la nuit, soit à notre permanence. L'action de contact de nuit se fait à raison de deux soirs par mois en moyenne. Elle se déroule sur les trottoirs bisontins, dans le centre-ville par équipe de deux. Aucun contact ne se ressemble mais tous sont empreints de notre part d'un profond respect et du désir de la rencontre d'une personne en tant que telle.

En 2015, nous avons rencontré en majorité des personnes étrangères, originaires de l'Europe de l'Est (Bulgares et Roumaines) ou d'Afrique (essentiellement des Nigérianes). Cette année, nous n'avons pas pu faire ces sorties aussi régulièrement que les années précédentes à cause du manque d'effectif dans notre équipe, mais nous avons tout de même gardé un lien avec les personnes prostituées, notamment les personnes d'origine bulgare.

La prostitution de rue est la partie visible de l'iceberg du système prostitutionnel. Une grande majorité des personnes se prostitue désormais par le biais d'internet et dans les bars à hôtesse et salons de massages. Il est évident que les réseaux s'adaptent aux nouvelles législations comme par exemple la loi Sarkozy du 18 mars 2003 qui pénalise le racolage passif.

On a d'ailleurs vu se développer sur Besançon le phénomène des « Sex Tours ». Il s'agit de jeunes femmes, jeunes hommes ou transexuels, la plupart du temps d'origine étrangère, tenus par des réseaux. Ces personnes sont déplacées régulièrement de ville en ville à travers toute la France. Ce phénomène est largement « facilité » par les hôtels où l'on peut payer automatiquement par carte bancaire (sans réceptionniste) et il est aussi fortement encouragé et favorisé par certains sites internet qui n'hésitent pas à mettre en ligne ce type d'annonce.

En dehors de ces contacts la nuit sur les trottoirs bisontins, nous rencontrons toujours les personnes dans le cadre de nos permanences ou lors d'accompagnements sur rendez-vous. Il s'agit la plupart du temps d'une démarche personnelle mais il peut également arriver que la mise en relation se fasse à la demande de travailleurs sociaux. Nous menons cette action en collaboration avec AIDES. En général, nous intervenons alternativement une semaine sur deux et nous nous rencontrons périodiquement pour évaluer les situations et leur évolution.

VAL-DE-MARNE

La rencontre, une main tendue

En 2015, entre janvier et juillet 2015, une équipe de deux personnes a effectué en moyenne une à deux rencontres par mois au Bois de Vincennes. Les sorties ont été rares au mois d'août et septembre, suite à l'indisponibilité de l'une de ces personnes pour raisons médicales. Toutefois, l'équipe du Val-de-Marne s'étant renforcée au cours de l'année 2015, les sorties ont repris de manière régulière dès la deuxième quinzaine de septembre. Cinq personnes se relaient désormais pour assurer cette présence auprès des personnes prostituées tous les vendredis soirs, en équipe de deux ou trois, une configuration qui permet aux nouvelles bénévoles de profiter de l'expérience des plus expérimentées.

Dans cette zone du Bois de Vincennes, la prostitution est exclusivement d'origine africaine. Les femmes sont pour la grande majorité originaire du Nigéria, nous avons rencontré trois Ghanéennes et une Camerounaise.

Il y a entre 40 à 50 personnes sur le trottoir chaque soir, ce sont généralement les plus jeunes femmes. D'autres, dans les camionnettes, sont plus difficiles à aborder. Elles semblent plus surveillées. Le téléphone sonne dès que l'on approche.

Le *turnover* est important. À chaque sortie, il semble qu'il y ait une dizaine de personnes que les bénévoles rencontrent pour la première fois. Ces femmes vivent souvent loin, en grande banlieue, un petit nombre vit à Paris.

Elles expriment le besoin de vêtements chauds, de nourriture, et de pouvoir suivre des cours de français. L'enjeu est donc de pouvoir constituer un réseau de partenariats suffisamment large afin de pouvoir les orienter vers des structures qui ne soient pas trop éloignées de leur domicile. Certaines ont également des demandes médicales ponctuelles, et les bénévoles les orientent alors vers l'hôpital de la Salpêtrière.

Lors d'échanges un peu plus approfondis, toutes expriment leur désir « d'arrêter », souhaitent un travail, des papiers. La difficulté consiste alors à les inciter à venir à la permanence Ile-de-France du Mouvement du Nid (à Paris dans le 20^{ème}), afin de pouvoir les aider pour quelques démarches plus concrètes.

Il faut toujours un peu de temps pour que les femmes franchissent ce cap, prennent rendez-vous avec des bénévoles qui pourront les accompagner à la permanence. La présence régulière des équipes sur les lieux de prostitution est donc un élément-clé pour qu'elles saisissent un jour la perche qui leur est tendue.

PUY-DE-DÔME

Maintenir le lien

En 2015, nous avons mené une action de rencontre mensuelle, nous mettant en lien avec une vingtaine de personnes prostituées. Les lieux « traditionnels » se raréfient avec le développement d'Internet et des « sex tours ». Nous améliorons l'accessibilité de notre permanence en diffusant notre carte de visite, en étant à l'écoute au téléphone et par mail, pour permettre aux personnes de nous contacter par ce biais. Nous appuyons aussi les personnes à différents stades de leur parcours. Par exemple, la délégation du Mouvement du Nid du Haut-Rhin nous a contactés pour rencontrer une personne en unité psychiatrique dans notre département, avec qui ils ont un suivi téléphonique régulier dans l'année. Cette jeune femme s'est sentie en confiance avec nous et a pu ainsi nous faire part de ses difficultés par rapport à des pratiques prostitutionnelles.



VAUCLUSE

Encourager et soutenir les personnes

En 2015, 8 sorties sur les lieux de prostitution nous ont permis d'entrer en contact avec une quinzaine de personnes en moyenne. Nous prenons aussi contact dans d'autres lieux selon les demandes des personnes (notre local, leur domicile, à l'hôpital...)

Ces rencontres sont organisées en complément de celles de l'association L'Embellie avec laquelle nous collaborons pour le bien des personnes et l'efficacité de nos actions. Le but de ces rencontres est d'établir un climat de confiance et d'amitié, malgré les difficultés que peuvent représenter la barrière de la langue ou le déplacement des personnes vers des lieux moins accessibles et moins propices au dialogue. Elles ouvrent aussi la voie à l'accompagnement. Une quarantaine de démarches ont été menées avec les personnes dans l'année.

ALPES-MARITIMES Les militantEs de plus en plus présents sur les trottoirs de Nice

Soir après soir, les militantEs du Mouvement du Nid des Alpes-Maritimes tiennent le journal de leurs sorties à la rencontre des personnes prostituées. Sous les abribus, sur les trottoirs, à l'entrée des stations d'essence, les militantEs vont par deux, une femme et un homme, parler, écouter et distribuer la carte de l'association, en guise de main tendue et d'éventuelle promesse d'avenir.

L'atmosphère est lourde : « clients » qui ralentissent, tournent, s'arrêtent, parlementent, négocient, insultent ; voitures qui déposent les jeunes femmes et viennent les reprendre, phares qui se mettent à clignoter quand elles parlent avec les militants (un signal qui les fait stopper net), individus qui observent ces derniers et les prennent à l'occasion en filature...

Il y a celles qui se détournent et ne veulent pas parler, mais aussi toutes celles qui ont un besoin immense d'échange et d'attentions : des sœurs, des cousines (trois du même village de Moldavie), des Roumaines, des Bulgares, des Moldaves, des Nigérianes, souvent scotchées à leur téléphone portable.

Il y a celles qui disparaissent pour laisser place à des inconnues. Celles qui délivrent des récits terribles : les agressions par de « vrais cinglés », les actes d'auto-protection qui en disent long (l'une met des collants en plein été pour ne pas se faire tripoter) ; celle qui ne sait pas lire et n'est jamais allée à l'école ; celle qui appelle les « clients » des « cafards »...

Les militantEs décrivent les soirées d'anniversaire passées au trottoir, les sanglots d'une « nouvelle », les talons aiguille sortis du sac, l'abattement et la tristesse, les insultes par la vitre ouverte des voitures (« sales putains »)... Dépositaires de confidences, ils écoutent et viennent en aide dans la mesure de leurs moyens : les unes disent avoir « fait » Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, et vu partout « la même misère », les autres souffrent du manque de leurs enfants restés au pays, montrent leurs avis d'expulsion, racontent l'attente sans fin des papiers qui permettraient d'entrevoir un moyen d'échapper à la rue, expriment le désir de trouver un travail : « n'importe lequel et j'arrête tout de suite ce boulot de merde ».

Inlassablement, la délégation tisse des liens, jette des ponts, permet le dialogue, l'apprentissage de la confiance et de l'amitié. Un pas fondateur vers des contacts plus approfondis à la permanence et, qui sait, un jour, vers un autre avenir...

ESSONNE Des personnes prostituées de plus en plus jeunes et une dégradation de leurs conditions d'existence

La rencontre avec les personnes prostituées s'est déroulée en 2015 dans la forêt de Sénart, la forêt de Ferrières et celle de Fontainebleau en Seine-et-Marne. D'autres personnes sont prostituées ailleurs en Essonne, mais la dispersion de ces nouveaux lieux rend difficile l'organisation de leur rencontre.

Nous avons été marqués par l'arrivée de personnes très jeunes (Roumaines et Bulgares) surtout en Forêt de Sénart et de Fontainebleau, présentes depuis le mois de septembre. Certaines personnes rencontrées sont là depuis plusieurs années, de nombreuses autres apparaissent et disparaissent.

L'accueil que nous recevons est variable, soit assez distant de la part des personnes très jeunes et les nouvelles qui ne nous connaissent pas et sont méfiantes à notre égard, soit très chaleureux pour les personnes connues depuis plus longtemps, et qui se sentent réconfortées par notre présence et par la possibilité de parler de leur famille ou des soucis quotidiens.

Source d'anxiété permanente, les luttes de territoire entre groupes de différentes origines (africaine, roumaine, bulgare) et les transsexuels, entraînent des actes de violence entre elles. Les personnes confient aussi une aggravation de la dégradation de leur situation (concurrence accrue, problèmes de santé et de précarité). Elles s'interrogent et s'inquiètent des répercussions de la future loi sur la répression du proxénétisme et des « clients ». Enfin, elles éprouvent un grand désarroi face aux difficultés croissantes pour répondre aux demandes de leurs interlocuteurs concernant la recherche de travail et la prise en charge sociale.



Bouches-du-Rhône

En 2015, nous étions en contact avec des personnes rencontrées sur leur lieu de prostitution mais également avec des personnes prostituées issues de la pornographie et de « l'escorting ». Pour les contacts à l'initiative des personnes elles-mêmes, nous nous sommes organisés pour que chaque appel à la délégation trouve une réponse, soit pendant les permanences, soit par un renvoi vers un militant « de garde ».

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



CHIFFRES CLÉS 2015

965 permanences tenues

12 564 visites dans nos locaux

1 234 personnes accompagnées

14 012 heures de bénévolat

Le Mouvement du Nid peut proposer aux personnes rencontrées, si elles le souhaitent, un accompagnement dans leurs démarches de réinsertion, en lien avec des partenaires spécialisés (emploi, formation, santé, logement), un soutien psychologique et un suivi durable. L'accompagnement s'inscrit dans le temps.

Il suppose la réappropriation par la personne de sa propre histoire, la libération d'une parole là où la prostitution imposait le silence. Il n'existe que dans le souci de la rendre actrice de son devenir. Le Mouvement du Nid joue un rôle de relais.

Il accorde une importance croissante au partenariat avec les associations, collectivités, services, administrations... Un partenariat fondé sur la spécificité des structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches, dans l'intérêt des personnes.

Pour de très nombreuses démarches, accompagner la personne « physiquement » est très important. Cela demande du temps, cela implique un coût et une grande disponibilité. Mais, nous constatons l'importance de cette démarche et son efficacité.

En accompagnant la personne dans les services, elle ose la démarche, repère les lieux et les manières de faire, reprend confiance en elle-même et dans les différents services rencontrés pour entreprendre ces démarches seule.

HAUT-RHIN | BAS-RHIN

Une opération pilote de partenariat pour déclencher des parcours d'insertion

Les deux délégations alsaciennes du Mouvement du Nid ont mené en 2015 un projet jamais vu : rassembler plus de 40 acteurs en lien avec l'insertion professionnelle au sein d'un réseau régional, qui travaillent désormais en concertation pour favoriser l'accompagnement des personnes prostituées vers la formation et l'emploi.

L'idée a émergé au sein de la Commission régionale de lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains, qui réunit autour de la Délégation aux Droits des femmes des associations et des collectivités locales. Nos délégations y participent et ont construit, à partir des réflexions et objectifs du groupe de travail « Insertion professionnelle », un projet financé pendant un an par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Dès février 2015, les délégations se mettent au travail pour identifier leurs partenaires, sous la férule d'Annelise Morel, coordinatrice recrutée pour l'occasion. Après une période d'immersion, celle-ci repère les structures qui pourront, à un moment donné du parcours d'insertion d'une personne, déclencher une solution lorsqu'un frein ou une difficulté bloque : dans le domaine de l'accès à l'emploi et la formation mais aussi, pour des problèmes d'apprentissage du français, de garde d'enfant...

En un mot, il s'agit de mettre en œuvre, avant même le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, l'esprit de son article 5, qui fonde la possibilité, pour chaque personne prostituée de s'engager dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle. La loi

prévoit une instance départementale chargée de piloter ces parcours de sorties, une organisation que préfigure notre projet alsacien.

Concrètement, nous avons identifié les partenaires potentiels en ciblant les thématiques prioritaires pour les personnes prostituées : l'apprentissage de la langue française, l'accès au droit, ainsi qu'à l'emploi et à la formation. Nous nous sommes notamment tournés vers les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui, par nature, s'adressent aux personnes qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Nous avons ensuite pesé la faisabilité des partenariats, en écartant par exemple les sièges trop éloignés. Au printemps 2015, nous étions prêts pour une première rencontre, qui a permis de présenter le périmètre et les objectifs du projet, et de débiter la sensibilisation/information des structures souhaitant s'y impliquer.

De mars à août, nous avons construit les partenariats structure par structure, en constatant une forte motivation : plus d'un tiers des partenaires sensibilisés validaient leur implication en s'engageant dans ces réunions individuelles. Ces liens directs étaient essentiels pour repérer les actions qu'il était possible de mener à bien ensemble.

Il est important de préciser que l'objectif n'était aucunement de créer de nouveaux dispositifs mais d'adapter et optimiser l'existant pour créer des ponts entre le marché actuel de l'emploi et notre public qui en est très éloigné. Avec chacun de nos partenaires, nous avons formalisé ces perspectives sous la forme de Chartes d'engagement, co-construites au fil de nos échanges.

Ces Chartes sont propres à chaque structure, en fonction de ses contraintes et de ses possibilités : mettre en place une période d'immersion, identifier un référent unique, prioriser des candidatures, former les accompagnateurs, formuler des recommandations lors des retours après une candidature, proposer des rendez-vous individuels lorsque l'information collective est un blocage...

En quelques mois, 40 Chartes ont été signées, matérialisant l'implication de nos partenaires et



la profondeur du travail entrepris. Le 15 octobre 2015, pour valoriser cette coopération exceptionnelle, nous avons mis en place un événement public pour permettre aux responsables de ces structures partenaires, tous acteurs associatifs, institutionnels et économiques au cœur de la région, de signer officiellement les Chartes.

Parmi les enseignements de la mise sur pied de ce réseau régional, nous retenons la nécessité de développer la formation des acteurs sociaux. Il est incontournable de former les futurs accompagnateurs/trices pour différentes raisons : travailler sur les stéréotypes qu'ils peuvent porter, même en tant qu'acteurs et actrices de l'insertion ; les aider à mieux comprendre un public et donc mieux l'accompagner ; agir en prévention, en portant leur attention sur les facteurs facilitant le basculement vers la prostitution.

L'expérience a aussi développé nos capacités d'accompagnement puisque le Mouvement du Nid était lui-même co-signataire des Chartes et s'engageait à être une structure-ressource pour toute question liée au système prostitutionnel, à intervenir en cas de conflit, à accompagner la personne de façon complémentaire.

Ce projet a fortement anticipé avec une belle longueur d'avance et une énergie collective partagée, les dispositions sur l'insertion sociale et professionnelle de la loi en cours d'examen et qui ne sera votée que le 6 avril 2016. Nos développements pour l'avenir prévoient de continuer à rencontrer des partenaires et faire signer les Chartes d'engagement, d'élargir ce réseau vers l'Allemagne et la Suisse, d'accroître notre offre de formation et notre apport pédagogique, de créer un réseau de parrains et marraines issus du monde du travail...

Fin 2015, 26 personnes réparties entre les deux départements pilotes étaient engagées dans un parcours de sortie : en formation, ayant décroché un travail ou encore, inscrites et accompagnées à Pôle Emploi, qui a d'ailleurs nommé dans le cadre du Réseau un facilitateur pour améliorer leur accueil.



166 structures ont été contactées et 61 rencontrées individuellement ;

40 Chartes d'engagement sont à ce jour validées et 17 autres sont en cours de construction ;

4 demi-journées de formation conçues avec le CRAPT CARRLI pour former les référents identifiés dans les structures signataires à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution ou ayant connu la prostitution ;

26 personnes se sont inscrites dans une démarche d'insertion professionnelle.

LOIRET, INDRE-ET-LOIRE

Diagnostiquer pour mieux intervenir en région Centre

En région Centre, chaque département dispose d'un groupe d'expertEs travaillant sur la prostitution, auquel nos délégations de l'Indre-et-Loire et du Loiret collaborent activement. La ville de Tours et les départements du Cher et de l'Eure-et-Loir souhaitant disposer de diagnostics de la thématique prostitutionnelle sur leurs territoires, ils ont fait appel à nos délégations pour ce travail : l'Indre-et-Loire a été sollicitée par la ville de Tours puis par le département du Cher ; le Loiret par le département de l'Eure-et-Loir.

À Tours, la demande a visé 4 quartiers prioritaires de la ville. Avec 24 structures, nous avons organisé des réunions quartier par quartier et créé un questionnaire avec l'ARCA (association de recherches criminologiques). Une majorité des acteurs de terrain rapportent la dégradation des rapports entre les sexes et une dévalorisation des femmes. Nous avons aussi mesuré la dynamique du réseau et constaté les présupposés en matière de violences sexistes. Les questionnaires recueillaient plus précisément les données en lien avec la problématique (lieux de prostitution, nombres et caractéristiques des personnes en danger ou en situation de prostitution). 31 acteurs/actrices de terrain ont participé, provenant de 15 structures différentes. Nous notons de l'intérêt mais aussi une méconnaissance qui rend difficile le repérage des acteurs principaux du système prostitutionnel.

Dans le département du Cher, il s'agissait de repérer les lieux de prostitution connus, les situations avérées ou supposées par les acteurs de terrain lors de leurs accueils/accompagnements, leurs besoins et les actions à mettre en œuvre pour lutter globalement contre cette violence. 77 professionnelLEs de 41 structures ont participé à cette recherche. Ils constatent que la prostitution est présente dans le département : plusieurs bars à hôtesses, quelques lieux de prostitution de rue, à proximité de grands axes routiers ou des forêts. Sont touchés aussi bien des personnes françaises qu'étrangères, des femmes que des hommes. La préoccupation est tournée vers les jeunes et les risques liés aux réseaux sociaux, utilisés par les proxénètes.

Dans l'Eure, des représentantEs de 42 structures ont été interviewés. La prostitution est présente dans le rural et dans les agglomérations et sous plusieurs formes : prostitution « occasionnelle » de fin de mois, traite des êtres humains, réseaux en lien avec le trafic de drogue, prostitution organisée dans les quartiers prioritaires qui touche tant des mineures que des jeunes femmes majeures en situation de monoparentalité ou non, enfin une prostitution plus « classique » de personnes moins jeunes qui semblent être

« autonomes ». Le nombre de personnes identifiées en situation de prostitution est voisin de 300.

Dans l'ensemble, les acteurs et actrices de terrain exposent un fort besoin de formation et de mise en réseau. La délégation d'Indre-et-Loire a organisé, en lien avec la DDFE du Loir-et-Cher (41), un programme de 3 jours de formation pour 20 acteurs de terrain (professionnels médico-sociaux de l'Éducation Nationale, de la PJJ, d'un CADA, du Centre Hospitalier, d'un CHRS et d'associations pour le droit des femmes et d'un agent de la gendarmerie) de ce département. La formation a eu lieu à la préfecture, symbole marquant ainsi la volonté de l'État à agir sur cette problématique. La délégation du Loiret a proposé à Chartres deux journées consacrées au repérage et au recueil de la parole des victimes suivies par 20 travailleurs sociaux de l'Eure-et-Loir.

Pour 2016, des restitutions sont prévues dans ces deux départements pour présenter les résultats et les préconisations relevant le besoin de formation, d'actions de sensibilisation du public, de mutualisation et de travail en réseau.

BAS-RHIN

Trois jours de procès d'un réseau nigérian

L'affaire datait de 2012 mais, c'est début 2015 qu'une dizaine de prévenus trafiquant des personnes nigérianes à Strasbourg ont été jugés. Depuis plus de 3 ans, la délégation du Bas-Rhin accompagne les victimes. Lors du procès, notre association était à leurs côtés en tant que partie civile. Un gros travail en amont avait été fourni par la délégation pour permettre à Maître Lorraine Questiaux d'avoir des éléments qualitatifs et quantitatifs pour étudier tous les montants des préjudices financiers des victimes et de l'association.

Ces trois jours de procès ont exposé la complexité de l'organisation de ces réseaux avec de nombreux intermédiaires locaux et leurs commanditaires principaux. Ces derniers, souvent des hommes, sont restés au Nigéria. Corruption aidant, les mafias s'y développent et font des profits en toute impunité, laissant les « mamas » en Europe répondre devant les tribunaux.

Grâce au soutien de la délégation, une des victimes a témoigné. Elle a dû affronter tous les regards, les insultes des accusés, mais est ressortie fière et heureuse d'avoir parlé de sa réalité des faits. Si le procès a condamné les auteurs, le combat judiciaire n'est pas fini pour les victimes dont les préjudices sont encore à estimer lors de futures audiences au tribunal administratif.

RHÔNE

La personne en situation de prostitution est d'abord une personne en danger

De même que notre approche des personnes se fait sans jugement, notre accueil est inconditionnel. Recevoir et considérer les demandes d'une personne et y réfléchir avec elle peut conduire celle-ci, non seulement à trouver la réponse, mais aussi à envisager sa vie plus globalement. Nous recevons (51 personnes accompagnées en 2015) lors de deux permanences hebdomadaires ou en rendez-vous. Notre permanence, calme et confidentielle, à distance de l'activité prostitutionnelle du terrain, permet un dialogue plus confiant et plus profond.

HAUT-RHIN Retrouver la maîtrise de son existence

Nos actions d'accompagnement s'inscrivent dans une perspective globale : soutenir la personne pour qu'elle retrouve la maîtrise de son existence et (re)devienne créatrice de sa propre vie.

La commission Accompagnement, coordonnée par cinq membres, assure deux permanences hebdomadaires. Les personnes font part de leurs demandes d'ordre administratif, médical, juridique, mais aussi psychique ou émotionnel. Nous les accompagnons si c'est leur souhait aux rendez-vous nécessaires à leurs démarches (santé, réinsertion, action sociale...). C'est un espace protégé où partager un moment de détente, des rires, de la convivialité. Nous avons fêté des anniversaires et l'obtention du CAP Esthétique d'une jeune femme qui souhaitait depuis toujours travailler dans ce secteur.

Nous mettons en œuvre des cours de français et un temps de soutien à la scolarité. Ces moments d'étude sont précieux car ils projettent les femmes dans un avenir hors du monde prostitutionnel et renforcent leur estime d'elles-mêmes.

Nos ateliers de médiation artistique avec l'association Les'Arts se poursuivent pour la 4^{ème} année consécutive. Les participantes y trouvent un moyen d'extérioriser leurs émotions, éprouvent une grande concentration qui les libère de l'anxiété et du stress. Pour la première année, un jeune homme a participé à l'atelier. Trois personnes font de l'art-thérapeutique, soit l'usage de la création pour favoriser le changement et la transformation du rapport de soi avec son passé.

Enfin, avec Culture du Cœur, nous proposons des sorties culturelles et sportives aux femmes et à leurs enfants. Nous offrons également aux personnes de participer aux événements de la vie mulhousienne. Ces occasions sont un moyen de s'ouvrir aux autres en sécurité et de développer l'insertion sociale.

L'accompagnement consiste souvent, dans un premier temps, à épauler la personne dans ses démarches. La mauvaise connaissance de la langue française et la complexité de nos procédures rendent souvent notre médiation nécessaire. Cet accompagnement apporte de la sécurité et une facilitation réelle.

Il couvre des domaines variés : santé, droits sociaux, logement, démarches juridiques, alphabétisation, emploi, subsistance, etc. Nous observons que les besoins élémentaires – logement, nourriture – se sont faits encore plus pressants cette année.

Les cas sont particulièrement dramatiques lorsque la vie d'un bébé est en jeu. Or, les acteurs de l'hébergement répondent invariablement qu'« *il n'y a pas de place pour les familles* » ! Nous nous battons contre la facilité d'opposer à ces mamans l'argument de la « *maternité responsable* », lorsqu'on sait le sens de dignité et d'humanité qu'elles investissent dans cet acte. S'il faut, bien sûr, leur parler de responsabilité, c'est dans une autre dialectique que celle qui consisterait à les renvoyer vers la culpabilité.

Notre accompagnement ne se réduit pas à un acte de soutien technique. La personne a besoin de parler, d'être rassurée, pour retrouver espoir et continuer le chemin. Notre disponibilité est de tous les instants. Dans cette relation, le fonctionnel se fonde dans le personnel, sans pour autant compromettre le but visé : retrouver l'autonomie et la maîtrise de son existence.

Nous travaillons avec des structures agissant dans l'accueil des demandeurs d'asile et des étrangers, le conseil juridique, l'hébergement ou de logement, la formation et l'emploi, l'alphabétisation...

La personne en situation de prostitution est d'abord une personne en danger, avant d'être une personne étrangère devant entrer dans les cadres de la réglementation. Sa situation exige une réponse réaliste – du point de vue de ses besoins – à court et à long terme. C'est ce qu'a compris la loi votée en avril 2016. En attendant son application, nous avons fait le maximum avec nos moyens.



LOIRET

Favoriser l'accès aux droits communs malgré les difficultés

Dans un contexte de réinsertion très difficile dû aux difficultés à obtenir une régularisation administrative – qui met durablement les personnes dans des situations extrêmement compliquées – et aux difficultés d'accéder à l'emploi et au logement, la délégation du Loiret a mis en place des actions spécifiques pour les aider à vivre la réinsertion comme une étape positive dans leur vie. Des actions tant de support administratif que de socialisation sont proposées aux personnes accompagnées.

Nous proposons aux personnes prostituées un service de domiciliation pour leurs démarches, une aide vers l'accès au logement grâce à notre partenariat avec l'AIDAPHI (intermédiation locative) et un accompagnement auprès des bailleurs, ainsi que divers ateliers : cours de français, cuisine, massage avec une accompagnatrice en périnatalité, éveil des enfants par le jeu (en partenariat avec l'Acheminée), accès à la culture en partenariat avec Culture du Cœur. Nous avons aussi organisé un voyage de trois jours à la station balnéaire de Royan pour cinq mères et leurs enfants.

Pour les démarches d'accès aux droits, nous agissons en fonction des problématiques des personnes ; nous couvrons les champs de la régularisation administrative, de la santé et des soins, des besoins élémentaires (alimentation, hygiène, vêtements), de l'aide à la parentalité, de la recherche de formation ou d'emploi. Pour l'ensemble de ces démarches, nous nous appuyons sur les compétences de la chargée de mission en réinsertion, sur notre réseau de bénévoles et sur nos partenaires, administrations ou associations en charge de démarches spécifiques.

Les problématiques majeures rencontrées dans l'accompagnement (88 personnes en 2015) sont restées les mêmes qu'en 2014. Une difficulté majeure est l'accès au droit à résidence en France. Les délais sont si longs (demande d'asile ou de protection pour cause de « victime de proxénétisme ou de traite ») que les personnes ne trouvent pas facilement d'alternatives à la prostitution.

L'accès à un hébergement est souvent très difficile. Plusieurs personnes suivies n'ont qu'un abri

de nuit et ceci, pas toujours en continu. L'accès à un logement autonome n'est quasiment pas possible dans un délai de moins de 2 ans pour les personnes étrangères, qui, faute d'accès au droit à résider et donc au droit à travailler, n'ont pas d'autres revenus.

La santé est une autre préoccupation importante. Compte tenu des problématiques prostitutionnelles, la santé de plusieurs personnes suivies, très dégradée, nécessite une prise en charge importante. L'AME ne permet pas toujours la prise en charge globale et surtout pour les soins considérés comme non urgents. Les problèmes d'hébergement ou de logement étant perçus comme prioritaires, les problèmes de santé sont souvent délaissés et s'aggravent : fibromes non traités, éruption de gale récurrente, caries dentaires imposant l'arrachage de plusieurs dents, etc.



La plupart des personnes suivies ont subi/subissent des violences physiques mais également psychologiques (enfermement, humiliations) et sexuelles (viols). Ces violences sont difficiles à dire et à assumer. L'important travail d'écoute fait dans la délégation du Nid ne peut se substituer à un travail fait par un psychologue voire un psychiatre car les personnes ont parfois besoin d'une alternative médicamenteuse. Malheureusement le manque de couverture sociale ne permet pas toujours de leur offrir un suivi adapté. Les

quelques organismes sur place sont souvent saturés ou manquent de personnel formé en traumatologie. Ce manque de soins psychologiques bloque plusieurs parcours de réinsertion.

Enfin, une grande partie des femmes reçues sont enceintes ou accompagnées d'enfants (48 % des femmes suivies en 2015). Cela demande beaucoup de souplesse dans l'accueil, l'organisation des rendez-vous et des entretiens voire parfois l'aide de bénévoles pour garder les enfants. L'accompagnement dans des organismes type hôpitaux, PMI, vers des médecins spécialisés est devenu plus régulier. Le nombre plus élevé d'enfants a demandé également un suivi plus étroit avec les Maisons du Département car il y a eu beaucoup de demandes d'aides financières ou d'orientation vers des relais bébé.

ESSONNE

Accompagner les personnes prostituées, notre rôle de soutien et de relais

Pour l'année 2015, nos actions d'accompagnement en Essonne ont concerné plusieurs personnes suivies depuis plusieurs années mais qui ont encore besoin d'aide et de soutien pour faire face à des situations parfois difficiles, et des personnes rencontrées en cours d'années, ou mises en contact avec nous par les services sociaux ou d'autres délégations du Mouvement du Nid.

Ces actions concernent essentiellement des jeunes femmes nigérianes et congolaises désireuses de s'échapper du système prostitueur. L'une a d'ailleurs dénoncé son réseau et fait une demande l'asile. Nous avons aussi poursuivi l'accompagnement d'une jeune femme d'origine congolaise qui a la charge d'un petit enfant.

Outre le soutien moral et l'écoute, les bénévoles de la délégation aident les personnes dans :

- leurs démarches administratives ;
- l'assistance après une période de détention ;
- l'accès aux soins et à un logement ;
- la recherche d'un emploi ou d'une formation professionnelle ;
- les démarches auprès des services sociaux (Centre communal d'action sociale).

La délégation peut aussi amener une aide financière ponctuelle en cas de dépenses imprévues : suspension d'allocations, frais d'avocat...

Nous travaillons en bonne coopération et concertation avec différents acteurs de l'action sociale et de la solidarité en Essonne. En 2015, un groupe de travail sur le thème de la lutte contre le système prostitutionnel s'est réuni régulièrement sous l'égide de la Déléguée aux Droits des Femmes. Nous en faisons partie aux côtés de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile, du service de l'égalité Femmes/Hommes du Conseil Départemental, les services de l'Éducation Nationale et de l'Inspection Académique, les services de la sécurité départementale (police et gendarmerie) de l'Essonne et plusieurs associations de prévention.



DOUBS

Développer l'aide judirique

Après le colloque à destination du milieu judiciaire que nous avons organisé en 2014, nous avons été contactés par une jeune avocate. Sensibilisée à notre cause, elle a rejoint la commission juridique du Mouvement du Nid et fait bénéficier les personnes accueillies à la permanence de ses conseils et les soutient dans leurs démarches, qu'elles soient prostituées ou en ré-insertion. Nous envisageons de mettre en place une permanence juridique pour les personnes qui en ont besoin.

PARIS

Victimologie et soutien aux personnes prostituées, une expérience parisienne

En 2014, plusieurs militantes de la délégation de Paris ont observé à quel point la sortie de la prostitution, les démarches d'insertion et l'accès à une « autre vie » étaient entravés, pour ne pas dire empêchés, par les traumatismes vécus par les personnes ayant connu la prostitution et les séquelles qui en découlent.

Syndrome post-traumatique, décorporalisation, dissociation, troubles alimentaires, pensées suicidaires, addictions, perte de confiance en soi, etc. Autant de troubles qui s'additionnent à la précarité et à la vulnérabilité de l'immense majorité des personnes prostituées.

Se heurtant à l'absence de formation sur ces problématiques de beaucoup de thérapeutes « classiques », la délégation de Paris s'est donc tournée vers la victimologie qui, elle, s'intéresse aux conséquences traumatiques des agressions et des violences. C'est avec l'Institut de Victimologie de Paris que le montage du projet s'est effectué.

L'idée est de permettre aux personnes accompagnées par le Mouvement du Nid d'accéder à des consultations de victimologie gratuites et dans un lieu qu'elles connaissent déjà, nos locaux. Nous court-circuitons ainsi les obstacles de la prise de rendez-vous, du délai et de « l'inconnu ».

Cette permanence a démarré en 2014 sous la forme de 4 créneaux de consultation, un après-midi par semaine. La thérapeute est une psychologue-victimologue de l'Institut de Victimologie.

Sa consultation a rapidement connu un grand succès puisque en 2015, 70 personnes en ont bénéficié et plus de 170 rendez-vous ont été honorés.

La formation des acteurs sociaux : démultiplier notre impact social en formant les professionnels



CHIFFRES CLÉS 2015

15 297 heures de formation

1 587 personnes formées



Face à la méconnaissance du système prostitutionnel, l'information est une urgence. Les actrices et acteurs sociaux (professionnellEs socio-éducatifs, santé, police, justice...) ont un rôle essentiel à jouer. Le Mouvement du Nid organise à leur intention des cycles de formation (de 1 à 7 jours) et des journées d'information.

Pour aborder la prostitution dans sa globalité, et travailler sur ses représentations, nous traitons les sujets suivants : la prostitution comme fait social, non comme simple problème de la personne qui se prostitue ; le repérage des situations de prostitution chez les personnes rencontrées ; la connaissance des risques qui peuvent entraîner à se prostituer et les pratiques de prévention ; l'élaboration, avec la personne, d'un parcours de réinsertion.

Le cycle « Travail Social et Prostitution » a été proposé en 2015 par nos délégations du Loiret, à Chartres (2 jours) ; du Morbihan, à Vannes (7 jours entre 2014 et 2015) et du Nord, à Lille (7 jours). Au total ce sont 77 stagiaires qui en ont bénéficié.

LOIRET

MORBIHAN

NORD-PAS-DE-CALAIS

Travail Social et Prostitution (TSP) : des professionnellEs « mieux armés » pour agir

En 2015, des éducateurs/trices spécialisés, assistantEs de service social, professionnellEs de la santé et de la justice, éluEs, personnels de l'éducation ont suivi un de nos cycles TSP, pour découvrir comment initier des dynamiques efficaces d'accompagnement des personnes prostituées et de prévention du risque prostitutionnel. La prostitution n'avait quasiment jamais été abordée dans leur formation.

Nous avons conçu une offre de formation globale intitulée Travail Social et Prostitution avec l'intention de développer chez les participants la capacité à :

- Aborder la prostitution comme un phénomène social (et non pas comme le problème personnel de celui ou de celle qui se prostitue) ;
- Prévenir la prostitution sous toutes ses formes ;
- Agir sur le discours ambiant ;
- Repérer un comportement prostitutionnel ;
- Mettre en œuvre une dynamique de réinsertion.

En 2015, un cycle TSP s'est déroulé dans le Nord ainsi que plusieurs jours à Vannes et Chartres. Ces formations ont suscité une grande satisfaction des stagiaires. Voici un aperçu des programmes, des intervenantEs et des commentaires des participantEs pour l'année 2015...

Des connaissances ancrées dans le réel

Une des ambitions de Travail Social et Prostitution (TSP) est de développer les connaissances théoriques des stagiaires, qui regrettent leurs lacunes à l'égard d'un sujet ignoré pendant leurs études. Nous abordons les domaines de la sociologie et de la démographie, de la santé et de l'éducation, ainsi que des apports législatifs et juridiques. L'acquisition des connaissances est au service de la pratique et la démarche pédagogique fait alterner les communications, les études de cas et les échanges avec les stagiaires.

Un cycle TSP est conduit par un coordinateur unique, qui accueille et donne le contexte des interventions thématiques. Celles-ci sont assurées par des professionnelLes triés sur le volet, qui se rendent disponibles une journée entière. Ils/Elles présentent aux stagiaires leur pratique professionnelle et répondent à leurs questions.

En 2015, les avocates Béangère Bègue, Lorraine Questiaux et Ève Thieffry, expérimentées dans l'accompagnement des personnes prostituées, ont assuré le thème « Droit et prostitution » abordant des questions concrètes : les obstacles rencontrés par les personnes quittant la prostitution ou les difficultés pour accompagner les victimes qui se trouvent à la frontière d'un pays où la loi est clémente envers les proxénètes.

Le domaine de la santé a retenu l'attention des stagiaires avec l'intervention de Judith Trinquart, médecin légiste (la branche de la médecine qui reçoit les victimes de violence) et Christiane Besnard, spécialiste de traumatologie et experte auprès de la Cour d'appel de Rennes, qui ont révélé les séquelles des préjudices et des violences propres à l'expérience prostitutionnelle. Jean-Marie Brunin, addictologue et Lionel Le Corre, chef de service à Altair et spécialiste du transsexualisme, sont intervenus sur ces problématiques.

Pour la prévention et la réinsertion, nous faisons appel à nos partenaires comme Hamou Hasnaoui, psychosociologue, Sébastien Renaud et Sébastien Garcia, éducateurs spécialisés, Marie-Geneviève Zaroukian, cheffe de service, Bernard Lemette et Marcelle Provost, responsables de délégations du Mouvement du Nid... tous ces intervenantEs ont une forte expérience et une pratique toujours actuelle de l'accompagnement et de la prévention.

Enfin, pour permettre aux stagiaires d'aborder la prostitution dans sa globalité, de travailler sur ses représentations et mesurer l'ensemble du système d'exploitation de la personne que la prostitution induit, nous avons accueilli l'économiste Geneviève Duché (également présidente de l'Amicale du Nid), le sociologue Saïd Bouamama, Laurence Noëlle, formatrice et survivante de la prostitution, la journaliste Christine Laouénan, pour leurs éclairages sur les trajectoires migratoires et la prostitution, l'égalité filles-garçons et le sexisme à l'heure d'Internet, les rapports sociaux de sexe...



Une stagiaire TSP, Nord, 2015*

Mes collègues me conseillaient cette formation depuis 4 ans. Pas déçue du tout ! Je la recommande à "mes" infirmiers scolaires, CPE, chefs d'établissement...



Des stagiaires très satisfaits de cette formation qui développe leur capacité à agir

En 2015, les TSP ont rassemblé des stagiaires d'horizons divers : professionnelLes de l'action sociale, éducateurTRICEs, infirmières scolaires et conseillères d'éducation, enseignantEs, éluEs. Comme les années précédentes, nous avons la grande joie de constater que notre cycle récolte une forte satisfaction des stagiaires. Leur taux de présence est de 90 % sur l'ensemble des cycles, ce qui est exceptionnel. Sur une échelle de 0 (= nul) à 5 (= parfait), le cycle de Vannes reçoit par exemple une note de 4,6. Dans tous les cas, le cycle est perçu comme très utile.

Les stagiaires ont le sentiment que de nombreux points abordés sont transférables dans leur action quotidienne. Ils font part de leur surprise devant des éléments qu'ils sous-estimaient ou ignoraient et pensent que leurs représentations ont évolué, se rapprochant d'une vision plus réaliste du sujet. Sur-tout, les stagiaires se sentent mieux armés (lire p. 24).

« Tout se passe », rapporte Didier Landau, psychosociologue et coordinateur d'un des cycles, « comme si les participantEs découvraient la violence et la complexité du phénomène prostitutionnel passaient d'une position de spectateurs neutres à celle d'acteurs engagés ». Pour Marc Helleboïd, coordinateur du cycle lillois : « Les stagiaires ont modifié ou ré-ajusté leur point de vue. Aborder la prostitution devient possible alors que certaines personnes reconnaissent contourner le problème auparavant. »

* Cette citation et les suivantes p. 24 sont issues des questionnaires rassemblés par les coordinateurs de nos cycles TSP : Marc Helleboïd (Nord), Didier Landau (Morbihan, Loiret). Merci à eux pour ce travail rigoureux d'évaluation.

Travail Social et Prostitution (TSP)

Un cycle de formation plébiscité par les professionnelLes

Le cycle Travail Social et Prostitution développe la maîtrise de capacités relevant du registre des savoirs pratiques et des connaissances. Au début et à la fin de chaque cycle, nous demandons à nos stagiaires de réaliser une auto-évaluation de 10 capacités :

- préciser les causes susceptibles de favoriser l'entrée dans la prostitution ;
- identifier les acteurs sociaux intervenant dans l'accompagnement d'une personne prostituée ;
- identifier l'existence d'un comportement prostitutionnel ou d'un risque ;
- aborder la prostitution dans sa globalité ;
- agir sur le discours ambiant sur la prostitution ;
- préciser le cadre juridique qui s'applique ;
- maîtriser ses dimensions psychologiques et sociales ;
- aborder le sujet avec les personnes concernées ;
- mettre en place des actions de prévention ;
- contribuer à une dynamique de réinsertion.

La comparaison des autoévaluations montre la progression du sentiment d'efficacité des stagiaires. Pour les trois cycles de 2015 (Loiret, Morbihan, Nord), et sur l'ensemble de ces capacités, ils sont passés d'une appréciation de type « peu capable » à « plutôt capable ». La progression est particulièrement nette pour les capacités liées à la prévention, la manière d'aborder le sujet et d'accompagner les personnes.

Des attentes fortes exprimées au cours du cycle

Les stagiaires sont parfois dans une impasse, comme cet infirmier en lycée pro qui « s'est demandé si certains » élèves étaient en situation de prostitution, sans savoir « comment aborder le sujet avec eux ». Une assistante sociale évoque la difficulté à « rebondir et trouver les bons mots quand la personne évoque un "système de débrouille", des éléments traumatisants » ; un autre décrit « des épisodes » de prostitution « jamais réellement explicités » bloquant « le changement et les possibles ». Même malaise



pour une éducatrice confrontée « à des adolescents qui se déscolarisent et/ou entrent dans l'errance (...) [qui] instrumentalisent leur corps ». En développant leurs connaissances, les stagiaires sont plus à l'aise : « j'accueille avec un regard plus juste car j'ai plus de billes pour repérer, comprendre et accompagner... »

Un contenu nécessaire et transférable à la pratique professionnelle

Nos stagiaires rapportent leurs progrès dans les domaines suivants :

- « repérage des situations, des facteurs de risque », « détecter les conduites à risque » ;
- prévention : donner aux « élèves les armes pour se protéger », « oser parler de la prostitution avec les jeunes en groupe et en entretien » ; « affiner les interventions en vie affective et sexuelle au collègue » ; « accompagner nos élèves potentiellement clients » ;
- accompagnement : l'entretien motivationnel, la posture professionnelle, l'appui du réseau, l'orientation des personnes : « pouvoir aborder ce thème avec les personnes avec plus d'aisance » ; « lever les freins et tabous, aborder le sujet avec elles sans avoir peur de nommer mais sans effrayer/juger ».

Un changement de regard en profondeur

« La formation casse le mythe du plus vieux métier du monde », résume un stagiaire, une autre confie : « La formation a changé radicalement mon regard sur le sujet ». Tous ont eu des motifs d'étonnement, par exemple la prostitution des mineures : « je ne pensais pas qu'il y avait des prostituées mineures, que des jeunes de collège et lycées pouvaient être concernées » et ont amélioré leur conscience du phénomène : « J'ai été étonnée par les incidences médicales à long terme », et constatant des « similitudes avec les violences faites aux femmes ».

« La formation aide à la compréhension des situations que je peux être amenée à rencontrer », « m'a permis de développer mon empathie pour ce public » rapportent les participantEs, rendus plus sensibles à « la force des personnes à s'en sortir » et au parcours « de la combattante » qu'elles traversent : « Je ne savais pas qu'en France, les prostituées n'étaient pas plus défendues »...

Enfin, les stagiaires apprécient le rythme de deux journées par mois et vantent l'organisation : « très bien organisé », « très bonne coordination des professionnels » « un rythme soutenu » mais « bien réparti » ainsi que l'effort pédagogique : « Des interventions particulièrement captivantes. Bonne interactivité », « Très concret et accessible ».

HAUTS-DE-SEINE

Cyber-harcèlement, prostitution, pornographie : une formation pour mieux repérer les violences et accompagner les jeunes

À l'initiative de la délégation des Hauts-de-Seine, experte dans la prévention des risques prostitutionnels et organisatrice de nombreux colloques pour la formation des acteurs sociaux, le Mouvement du Nid s'est doté d'un programme de formation novateur et dont les premières journées ont remporté une forte adhésion.

Intitulé « De l'identité virtuelle aux risques réels chez les jeunes », il vise à aider les professionnel·LEs à repérer et prévenir ces formes de violences sexistes et sexuelles, qui ont pour particularité de s'appuyer sur le vecteur d'Internet et des réseaux sociaux, et à accompagner les jeunes victimes.

Ces phénomènes récents s'avèrent en plein développement mais restent encore méconnus, et les jeunes victimes insuffisamment prises en charge.

À Clichy (Hauts-de-Seine) le 11 juin 2015, à Dinan (Côtes d'Armor) le 1^{er} décembre, au Mans (**Sarthe**) le 19 janvier 2016, chaque session a rassemblé plus d'une centaine de participants, dont beaucoup de professionnel·LEs socio-éducatifs et de la santé.

Avec son nouveau programme, le Mouvement du Nid veut épauler des professionnel·LEs en lien avec les jeunes dans le domaine de la santé, de l'éducation, du travail social, de la justice, ainsi que les parents, aux prises avec les nouveaux risques de cyber-violence.

La journée se décompose en une matinée consacrée à l'approfondissement du rapport des jeunes à l'identité virtuelle, en particulier sur les réseaux sociaux et à la notion de cyber-violence, notamment dans ses aspects sexistes et sexuels, et les risques encourus par les jeunes.

Les intervenants s'appuient sur des situations concrètes de cyber-harcèlement, de chantage sexuel, et d'entrée dans la prostitution. Psychologue, juriste, médecin, acteur de terrain... nos expert·Es exposent comment l'identité virtuelle travaille le rapport au corps, notamment par la pornographie et quels enjeux elle représente pour nos jeunes. Les perspectives pour favoriser l'accompagnement des victimes de violences et améliorer la prévention sont un souci constant.

L'après-midi, l'étude de cas pratiques permet de faire le point sur les pratiques et les dispositifs susceptibles d'aider les jeunes à se protéger et à déjouer ces risques de violences. L'organisation, une table ronde rassemblant les intervenant·Es, autorise une bonne interactivité avec le public malgré le grand nombre de participants.

Le Mouvement du Nid axe son action de prévention sur les thématiques de l'égalité filles-garçons, de l'éducation à une sexualité libre et sans violence, de l'estime de soi, du respect de chacun... des outils essentiels pour responsabiliser les jeunes et les aider à repérer les situations à risques. Notre association fait ainsi découvrir ses derniers outils de prévention, comme le théâtre-forum « *Demain nous appartient* » (lire page 30 et 31).

Ce nouveau programme de formation a suscité la confiance et le soutien des pouvoirs publics comme en témoigne la présence lors de chaque journée des déléguées départementales aux Droits des femmes et à l'Égalité, et celle de la déléguée régionale Bretagne aux Droits et à l'Égalité, le 1^{er} décembre à Dinan.



INDRE-ET-LOIRE

Un colloque suivi par plus de 350 personnes à Tours sur la prévention à l'heure d'internet

Pilotée par la délégation aux droits des femmes et à l'égalité d'Indre-et-Loire, cette journée intitulée « *Hypersexualisation, pornographie, prostitution et technologies de la communication* » a rassemblé le 22 janvier 2015 plus de 350 personnes (dont une majorité venues de l'Éducation Nationale) : signe qu'elle répondait à une demande forte. Qu'elle se soit tenue dans le cadre même de l'Université Rabelais a montré son engagement face à la question des nouvelles technologies de communication et de leur versant le plus problématique.

Dans la continuité des travaux du groupe de travail partenarial « *prostitution cachée* » mis en place en Indre-et-Loire en 2008 (formation des acteurs de terrain, communication, enquête auprès des étudiants, conférences, débats), ce colloque abordait sans les diaboliser les dangers des « TIC », les Technologies de l'information et de la communication. Internet est un bon outil, à condition de savoir en débusquer les pièges : l'écran donne l'illusion d'être protégé mais les tchats et sites de rencontre peuvent être des canaux de harcèlement. Des « *lover-boys* », jeunes proxénètes manipulateurs, ciblent les jeunes filles fragiles au plan affectif ou psychologique et usent par exemple du chantage aux photos pornographiques qu'ils parviennent à leur extorquer. Des « *clients* » s'infiltrent de leur côté dans des sites de rencontre.

Une pluralité d'intervenants ont éclairci un domaine qui laisse les acteurs de terrain démunis. Des psychologues et juristes ont abordé la question du corps-objet, abîmé par les violences sexuelles et/ou par les représentations sociales (publicités sexistes imposées dans l'espace public). L'association E-enfance a illustré la manière dont les jeunes utilisent les réseaux sociaux en

montrant des situations concrètes de harcèlement et d'intimidation. Addictions au jeu, droit à l'image, présentation du rapport sur l'hypersexualisation de la sénatrice Chantal Jouanno : les sujets étaient variés. Une avocate et un représentant de la brigade des mineurs expert en matière de cybercriminalité ont abordé la pédopornographie ; des intervenants de l'Office Central de Répression de la Traite des Êtres Humains et de la Fondation Scelles, Internet comme outil pour les trafiquants d'êtres humains.

Des pistes pour le travail de prévention, avec l'expérience du Mouvement du Nid, ont été dessinées en fin de journée. Une suite est maintenant prévue pour 2016, autour du harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. La prostitution y sera, une nouvelle fois, abordée puisque le harcèlement sexuel en est le fondement même.

Les interventions de ce colloque sont disponibles en ligne : <http://bit.ly/1HPZRWp>.



HÉRAULT

Améliorer la connaissance du système prostitutionnel à Béziers

Nous avons été contactés fin 2014 par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Béziers pour mettre en œuvre une formation de trois jours. Travaillleurs sociaux et infirmiers ont un réel désir d'en savoir plus sur le parcours des personnes prostituées et la manière de les accompagner au mieux. Ils disent rencontrer de plus en plus de personnes se prostituant et sont souvent mal armés pour détecter ces situations et y faire face. Nous avons donc fait appel à trois intervenants formateurs qui travaillent régulièrement avec le Mouvement du Nid pour animer ce temps fort qui a eu lieu au premier semestre 2015.

SARTHE

Quatre jours de formation aux enjeux et risques des réseaux sociaux

Grâce à une subvention de l'Agence Régionale de Santé et au soutien des villes de Mamers et de Laval, nous avons mis en place 4 journées de formation (ouvertes aux professionnels et bénévoles associatifs) sur ces thématiques : « Garçons, filles : bâtir des relations égalitaires » et « Réseaux sociaux, comment nouer des liens sans risques ».

Ces programmes contribuent à la formation des acteurs/trices sociaux agissant en prévention auprès des jeunes (professionnelLes médico-sociaux et éducatifs, militantEs associatifs, parents, etc.). Chaque journée est limitée à 15 participants pour favoriser les meilleurs échanges entre les stagiaires. Près de 50 participants en ont donc bénéficié, à Laval le 12 novembre, Châtre-la-Forêt le 13, Mamers le 26 et au Mans le 27.

Notre ambition : sensibiliser les professionnelLes aux risques et enjeux des outils virtuels (Internet et réseaux sociaux) grâce à des informations précises, des études de cas et des mises en situation. Nos stagiaires ont plébiscité « *la bonne alternance entre travaux de groupe et apports théoriques* », une « *formation vivante par les ateliers mis en place* » et un bon apport de connaissances « *sur la définition des concepts* », « *la notion d'identité virtuelle* », « *le fonctionnement précis des réseaux sociaux* »... autant de « *réelles connaissances pour repérer les dangers* ».

Ces journées ont recueilli une forte satisfaction, avec une excellente participation des stagiaires qui ont loué une « *formation très pertinente et dense, on ressort avec plein d'idées et du travail en perspective.* » Pour nous, c'est la confirmation de l'utilité de ce programme et, bien que l'organisation soit exigeante pour notre équipe, nous le reproduisons en 2016 car les professionnelLes sont vraiment en attente de réflexion et d'outils.

**RHÔNE**

Les avocatEs en première ligne pour l'accès aux droits communs des personnes prostituées

En 2015, à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, nous avons proposé au Barreau de Lyon de réaliser un colloque de formation destiné aux avocatEs et magistratEs de la ville. L'EDARA, l'école des avocatEs, a répondu à notre proposition. Son équipe pédagogique s'est mobilisée, et particulièrement Maître Geneviève Biot-Crozet, directrice pédagogique de l'école, pour nous permettre de donner dans l'après-midi du 25 novembre plusieurs communications. Conçues par Maître Lorraine Questiaux, avocate en charge de la mission juridique du Mouvement du Nid et responsable de sa délégation parisienne, elles ont permis d'aborder le système prostitutionnel sous différents angles.

Lorraine Questiaux a détaillé les réalités qui s'attachent à la prostitution et au trafic des êtres humains, ainsi que les trois régimes législatifs en vigueur actuellement dans le monde. Elle a présenté les dimensions du droit pénal et du droit des étrangers susceptibles de jouer un rôle dans ces domaines, ainsi que la fiscalité pesant sur les personnes en situation de prostitution, « *un paradoxe à l'épreuve des droits fondamentaux* ». Marion Fareng, psychologue clinicienne à l'Institut de Victimologie de Paris, est intervenue sur la réalité médicale de la prostitution et son impact sur la santé physique et psychologique des personnes.

Notre formation, qui a posé la question cruciale de la prise en compte par le monde judiciaire du statut de victime de la personne prostituée – une nécessité pour obtenir leur indemnisation et la réparation des préjudices qu'elles subissent – a permis aux élèves avocatEs de réfléchir et de questionner leur rôle dans l'accès à la justice et aux droits pour les personnes prostituées.



Contre le système prostituteur



CHIFFRES CLÉS 2015

25 845 jeunes rencontrés dans 354 établissements scolaires

278 actions pour sensibiliser 8 493 personnes

Présent auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées chaque année et dépositaire des témoignages de ce qu'elles ont vécu dans la prostitution, le Mouvement du Nid a une obligation éthique de faire tout son possible pour informer l'opinion des réalités de la prostitution et pour prévenir l'entrée de nouvelles personnes dans la prostitution.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid ne s'est jamais contenté de rencontrer et de soutenir les personnes prostituées et qu'il mène une politique de sensibilisation et de mobilisation de la société.

Cette politique vise à informer les jeunes et le grand public des réalités prostitutionnelles et à dénoncer le système prostituteur qui constitue : une violence, particu-

lièrement à l'encontre des femmes ; un obstacle à l'égalité entre femmes et hommes ; un système de domination exploitant plusieurs formes d'inégalités ; une atteinte à la dignité de la personne et une violation des droits humains.

En 2015, comme chaque année, le Mouvement du Nid a organisé son action contre le système prostituteur autour de trois priorités stratégiques.

3 priorités d'action

La prévention : promouvoir une éducation à l'égalité et à la sexualité et construire des relations garçons-filles qui ne se monnayent pas

Développer des outils de qualité pour la sensibilisation et la prévention auprès des jeunes, ainsi que pour la formation des adultes « accompagnateurs »

Bien des pratiques professionnelles et associatives se trouvent aujourd'hui demandeuses d'outils de prévention du risque prostitutionnel, chez les jeunes notamment. L'ampleur du phénomène, la banalisation de comportements sexuels à risques, le développement des trafics, la complexité de l'accompagnement des personnes prostituées apparaissent à de nombreux intervenantEs sociaux et éducatifs comme une réalité à laquelle ils n'étaient ni habitués, ni préparés.



Julien, ancien « client »

Je ne porte pas l'histoire de mon aventure dans la marine comme un fardeau. Je n'ai pas honte. Je veux juste témoigner du fait qu'à cette époque, rien ne nous dissuadait de devenir clients et que l'éducation ou la loi auraient pu nous éviter cette expérience désolante.

Maintenir et développer les interventions du Mouvement du Nid en milieu scolaire et plus globalement auprès des jeunes

Chaque année, le Mouvement du Nid rencontre plus de 20 000 jeunes (25 845 en 2015) lors d'actions de prévention. Lors de ces rencontres, le Mouvement du Nid met en œuvre une stratégie de prévention pensée en termes positifs, qui incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psychosociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

La sensibilisation : informer le grand public de la réalité prostitutionnelle et de la violence de rapports sexuels imposés par l'argent

Comprendre et analyser le phénomène prostitutionnel pour pouvoir informer la société

Auteur de la première enquête sur les « clients » de la prostitution en France (2004), premier acteur d'information à travers sa revue *Prostitution et Société*, notre Mouvement a pour priorité d'actualiser sans cesse sa connaissance et son analyse des réalités prostitutionnelles. Ces dernières années, plusieurs nouveaux axes de recherche sont apparus : handicap et « accompagnement sexuel », prostitution transfrontalière, prostitution étudiante, nouvelles formes de proxénétisme.

Informier et sensibiliser le grand public, notamment à la violence de tout achat d'un acte sexuel

Par manque d'information sur la réalité de la prostitution et sur les effets des différents types de politiques publiques en la matière, une majorité de Français se prononce toujours en faveur de la réouverture des maisons closes et contre la pénalisation des « clients » prostitueurs.

Sensibiliser et former les relais d'opinion et les structures sociétales à la réalité de la prostitution

À l'occasion de nombreux débats télévisés, radios, ou à la lecture des articles de presse, notre association a pu constater que de nombreux journalistes continuent de porter un discours, au « mieux » confus et incohérent, au pire légitimant le système prostitueur. C'est aussi le cas de nombreuses personnalités du monde académique, intellectuel ou associatif. Bien souvent, ces relais d'information sont en fait très peu au courant des réalités de la prostitution et sont porteurs de clichés et d'idées reçues.



Je voudrais que mon histoire serve à quelque chose. Je me documente sur la prostitution, je cherche quels moyens on pourrait mettre en place pour lutter : l'éducation au sein de la famille et de l'école, bien sûr, travailler sur les mentalités, marquer les esprits comme on a pu le faire pour la peine de mort. Enlever tous les clichés sur le masculin et le féminin.

Le plaidoyer : faire évoluer la loi pour mettre en place de véritables politiques publiques abolitionnistes

En 2013, le Mouvement du Nid a vu ses efforts récompensés par l'adoption à l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Après plusieurs années de plaidoyer intensif, les recommandations du Mouvement du Nid ont été reprises par cette proposition de loi.

Avec ce vote historique, c'est toute la société française qui s'engage auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent. Le Mouvement du Nid est désormais pleinement mobilisé pour obtenir l'adoption définitive, la mise en œuvre et les financements de cette grande loi abolitionniste.



François Hollande, , président de la République, interviewé dans *ELLE* (04/03/16)

Ce que je veux surtout, c'est améliorer l'éducation, ainsi que l'accompagnement social des personnes prostituées. Je salue le travail remarquable des associations qui s'y consacrent.

La prévention auprès des jeunes : informer, sensibiliser et “équiper” les jeunes générations



Déjà détentrice de l'agrément « Association d'éducation populaire », notre association a obtenu en 2012 l'agrément du Ministère de l'Éducation nationale. Nous sommes intervenus en 2015 auprès de 25 845 jeunes.

Dans le cadre de notre campagne « Les jeunes et la prostitution » nous avons fait fructifier les résultats de notre enquête menée en 2012 auprès de 5 000 collégienNEs et lycéenNEs.

L'exploitation de ces données inédites actualise notre compréhension des connaissances, positions et attentes des jeunes en matière de prévention des inégalités de genre, violences et risques prostitutionnels.

Nous affinons ainsi le contenu de nos interventions et améliorons continuellement nos outils de prévention.



CHIFFRES CLÉS 2015

25 845 jeunes rencontrés

354 établissements scolaires visités

HAUTS-DE-SEINE

Création d'un théâtre-forum : les jeunes acteurs et actrices de l'égalité

Fort de son expérience de terrain auprès et avec les personnes en situation de prostitution, le Mouvement du Nid porte tous ses efforts sur la promotion d'une sexualité libre de tout rapport marchand. Notre délégation des Hauts-de-Seine est particulièrement active dans ce domaine. En 2015, elle a conçu avec une jeune troupe de comédienNEs, Les Bradés, un spectacle-débat pour la prévention du sexisme, des violences sexuelles et des risques prostitutionnels et la promotion de relations égalitaires filles-garçons.

Ce nouvel outil permet de repenser la façon d'aborder ces thématiques avec les jeunes par l'approche participative que permet le théâtre-réactif. *Filles, Garçons, demain nous appartient* vise l'échange de façon ludique et dynamique, vitalisé par une dose d'improvisation, sur les questions d'égalité femmes-hommes, l'impact du sexisme dans les relations affectives, la violence sexuelle, l'achat d'un acte sexuel, la réalité de la prostitution et du quotidien vécu par les personnes victimes de ce système d'exploitation.

Ce spectacle se compose de deux parties bien distinctes. La première présente des scènes où le



public peut être acteur et non plus seulement spectateur.

La seconde partie, non participative, aborde notamment la vie d'une jeune fille qui connaît l'enfer de la prostitution. À l'issue du spectacle, un débat d'une trentaine de minutes s'installe entre les élèves, les membres du Mouvement du Nid et les comédienNES.

Le spectacle débute avec la mise en scène sur un mode humoristique d'une chanson remplie de stéréotypes sexistes. Démarre ensuite la partie participative, durant laquelle les comédienNES interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et intervenir de manière positive, en proposant des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Pour cette partie participative, une meneuse de jeu régule et favorise les échanges entre les jeunes et les intervenants. Son rôle est capital pour mener à bien le processus d'implication des jeunes, les rendre acteurs et actrices, pour provoquer le débat et déclencher des interrogations à travers l'action en agissant directement dans les scènes. Nous nous appuyons sur la troupe à cet égard, Les Bradés ayant déjà une forte expérience forgée à travers plusieurs spectacles participatifs et d'improvisation.

Les saynètes montrent des scènes parfois difficiles – par exemple, une situation de harcèlement – mais l'effet d'identification joue à plein et les jeunes spectateurs/trices sont très demandeurs de monter sur scène et d'exprimer comment le personnage pourrait résoudre son problème, obtenir de l'aide et du soutien et retourner la situation.

La seconde partie, non participative, entremêle deux histoires avec l'objectif d'illustrer des engrenages menant à des situations à risques. La première histoire est celle d'un jeune homme dont la vision de



l'existence est emplie de stéréotypes sexistes. La deuxième histoire met en scène une jeune fille venant d'un cadre familial instable et violent, qui rencontre un homme plus âgé dont elle devient dépendante.

Demain nous appartient a été joué devant 210 jeunes en 2015 à l'occasion de 3 représentations. Nous sommes fiers et heureux de son succès, que nous mesurons, entre autres indicateurs, à la forte participation des jeunes qui s'impliquent en montant sur scène et demeurent attentifs et concentrés lors de la deuxième partie. Les bénéfices et l'intérêt pédagogique du spectacle sont réels et mesurés par nos outils de reporting (questionnaires avant/après, reprise avec l'équipe pédagogique). *Demain nous appartient* nous aide à :

- sensibiliser et prévenir les conduites sexistes, le risque prostitutionnel, et promouvoir l'égalité filles-garçons ;
- interroger sur les pratiques de violences que les jeunes peuvent subir ou constater dans la société et dans leur entourage ;
- favoriser l'implication des jeunes pour trouver des solutions seul et avec les autres ;
- amener à réagir sur des situations de violences psychologiques ou physiques ;
- faire évoluer les comportements au sein comme au dehors de la structure scolaire et dans l'environnement quotidien ;
- développer une prise de conscience de l'impact néfaste de certaines situations inégalitaires et des avantages collectifs et individuels d'une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes.

Nous croyons que ces bénéfices sont démultipliés par la participation directe des jeunes, mis en capacité de construire, face à des situations de violences et de discriminations fictives (mais combien vraisemblables), les alternatives qui leur conviennent. Ils et elles seront donc d'autant plus en mesure de ré-activer ces acquis plus tard, face à une situation réelle.



Un outil facile à utiliser en milieu scolaire

Demain nous appartient exige un minimum d'espace et de matériel. Le montage nécessaire est minimal. Un micro, une estrade sur un

espace de 15m², et le spectacle peut commencer. La représentation se limite à 70 personnes pour favoriser la concentration des élèves et la qualité de l'échange. Durée : 2 heures, dont 1h15 pour le spectacle.

SARTHE

190 collégienNEs sensibilisés à l'égalité femmes-hommes à Laval

Deux collèves de Laval (Mayenne) ont accueilli les 7 et 8 décembre quatre représentations de notre pièce *On change quoi*, dont l'interprétation dynamique et la mise en scène ingénieuse créent une expérience marquante en matière de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Nous avons mené cette action dans le cadre du contrat ville, avec la compagnie Tic Tac & Co. *On change quoi ?* raconte les échanges entre Fanny (14 ans) et Nathalie, sa marraine, entre Melchior (15 ans) et l'assistant social de son collègue, Philippe. Par mail ou au téléphone, par webcam ou texto, ces adolescentEs s'interrogent, se révoltent parfois, partagent leur mal-être, leurs joies. Avec pudeur et humour, *On change quoi ?* aborde de nombreux sujets : l'amitié, les relations amoureuses, la sexualité ; l'égalité et le sexisme ; les difficultés, voire les drames, comme la jalousie et le chantage affectif, mais aussi les violences sexuelles et le risque prostitutionnel.

Plus de 150 questionnaires ont été remplis par les collégienNEs qui ont beaucoup apprécié la pièce. Voici quelques réactions :

« C'est sérieux et parfois drôle (...) soulève des problèmes dont on n'ose pas parler »

« J'ai appris des choses que j'ignorais (...) je me posais des questions sans oser demander »

« Spectacle qui aborde les questions que nous n'osons pas aborder », « j'ai eu des réponses aux questions que je n'osais pas poser ».

Le débat a permis aux élèves de dire avec leurs propres mots les inégalités filles/garçons, les facteurs de risques de violence sexuelle et de sexisme, les solutions pour être écouté et aidé si besoin. « Le débat a permis d'apporter des infos sur les rapports filles/garçons qui ne sont pas toujours équitables ». Des garçons ont fait part de leur étonnement devant l'étendue des agressions sexuelles révélée pendant le débat. D'autres proposent : « Il faut augmenter le salaire des femmes ! ». Ils cherchent « Comment confier ses sentiments à l'autre, lui dire qu'on l'aime sans se faire rejeter ! ». Des filles regrettent « le sexisme trop présent dans nos vies » et jugent important d'« avoir confiance en soi », « ne pas céder au chantage, ne pas faire ce qu'on n'a pas envie ».

Pour touTEs, c'est « L'envie que tout le monde se respecte, le refus du sexisme et l'égalité entre filles et garçons » qui a marqué les deux jours.

LOIRE-ATLANTIQUE

Un beau projet mené avec un lycée récompensé du Prix de l'Éducation citoyenne

En début d'année 2015 nous avons reçu deux stagiaires du Lycée St-Félix LaSalle (2 000 élèves), dix après-midi au total, dans le cadre d'un stage d'investissement en milieu associatif. Ce stage s'inscrit dans un projet pédagogique intitulé « Échange et change » de leur cursus qui intègre une dimension associative et citoyenne. Leurs enseignants sont venus les rencontrer dans nos locaux. Le bon déroulement de leur travail est soutenu et encadré par nous-mêmes.

Les deux élèves cette année ont dans un premier temps pris connaissance de notre association et de nos activités. Ensuite, elles ont préparé une intervention pour plusieurs classes de leur lycée au sein de laquelle un questionnaire sur le système prostitueur et des échanges ont été proposés.

Nous avons soutenu la mise en place de leur travail et plusieurs militantEs et bénévoles de notre association ont été présents pour le débat qui a suivi l'information apportée par les stagiaires.

Le partenariat avec ce lycée, à la fois dans le cadre du stage, mais également dans le cadre d'une optique plus générale de prévention et de sensibilisation citoyenne, nous a permis d'inviter Laurence Noelle, survivante de la prostitution, pour donner son témoignage à 4 groupes de 100 élèves. Les échos de son passage sont extrêmement positifs (notre photo).

Le Prix de l'Éducation citoyenne a récompensé le lycée St-Félix LaSalle pour leur projet « Échange et change ». Notre délégation a été conviée à la remise de ce prix le 19 juin 2015.



BOUCHES-DU-RHÔNE

Des étudiantEs en journalisme et en communication débattent de la prostitution

60 étudiantEs de Master en journalisme et communication de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix Marseille (EJCAM) ont participé à la conférence du Mouvement du Nid des Bouches-du-Rhône : « Prostitution étudiante : en sortir ! » Très participative, cette conférence s'est co-construite avec leurs interventions.

François Wioland, délégué départemental, leur propose un *brainstorming*. Les mots se bousculent : « argent, sexe, maquereau, violence, viol, précarité, soumission, domination, banalisation, porno, conscience collective, médiatisation, consommation... » Un étudiant tente de définir la prostitution : « Avoir une relation sexuelle tarifée et non voulue. La prostitution relève d'un état de nécessité. »

Les questions du public se multiplient : « Comment une société peut-elle agir collectivement face à la prostitution ? ». L'intervenant expose les modèles suédois (abolitionniste) et allemand (réglementariste). Être « client », c'est soumettre le désir sexuel d'autrui à son pouvoir d'achat. L'égalité entre femmes et hommes ne se construit pas de la même façon selon que la société l'autorise ou non.

François Wioland parle de nombreuses étudiantes et quelques étudiants qui se prostituent par internet, rencontrés par le Mouvement du Nid. TouTEs restent enfermés dans le silence, même avec leur entourage proche. CertainEs ne se prostituent pas pour de l'argent, mais pour un logement, ils ou elles ont des « clients » entre 45 et 60 ans.

Cette conférence « change des conférences habituelles ! C'était presque trop court », selon une étudiante de master 2. Une étudiante en première année a « apprécié que ce soit un homme qui fasse la conférence, parce que les clients sont des hommes... », ajoutant « j'ai le sentiment d'avoir appris des choses et de me poser des questions ».

La délégation des Bouches-du-Rhône laisse à ces étudiantEs, futurs professionnellEs de l'info, non pas des réponses toutes faites, mais des pistes de

réflexion sur le choix de la société dans laquelle ils ont envie de vivre. Et, grâce aux tracts distribués, elle a fait savoir aux personnes en situation de prostitution, à leurs amiEs ou « clients » qu'elles et ils peuvent trouver une écoute sans condition ni jugement.

Diffuser des messages vers les « clients »

La délégation a conçu avec un éducateur l'exposition, « Ne sois pas le suivant du suivant ! » visant en particulier les jeunes hommes potentiellement « clients » des bordels espagnols. Elle a été vue par plus de 900 jeunes en 2015 et inaugure une nouvelle façon de communiquer. Avec des témoignages de personnes prostituées, elle met en scène des réflexions s'adressant directement aux « clients » potentiels ou avérés. Elle rencontre un accueil très favorable.

HÉRAULT

Pyrénées-Orientales, à deux pas de la Jonquière

En 2015, 129 actions de prévention dans le Languedoc-Roussillon ont sensibilisé 3 225 jeunes à la problématique prostitutionnelle et aux violences sexistes. Nos interventions donnent lieu à des débats vivants au cours desquels les élèves déconstruisent eux-mêmes les représentations qu'ils se faisaient sur les rapports entre garçons et filles.

L'intervention est prolongée par des saynètes jouées par les élèves. En développant leurs compétences psychosociales, ils et elles s'arment face aux situations de violence de leur quotidien : problèmes de « réputation » et des rumeurs, jalousie et possessivité en couple, stéréotypes liés aux métiers, expression des émotions chez les jeunes hommes, etc.

Au lycée, nous travaillons sur les conséquences d'être « client », sur les personnes prostituées, pour soi-même et pour la société. Or, deux bons tiers des jeunes rencontrés (2 350) sont des lycéenNEs et de collégienNEs des Pyrénées-Orientales, à la frontière de la zone espagnole de dépénalisation du proxénétisme (les bordels de la Jonquière).

Il y a donc un véritable enjeu à toucher ces jeunes, et ce, dès le collège, en travaillant sur l'égalité et la non-violence dans les relations femmes/hommes. Nos évaluations indiquent chez ces garçons et jeunes hommes une plus grande perméabilité aux clichés sexistes qui attribuent aux hommes une forme de supériorité et minorent ou excusent la violence sexuelle.



LOIRET

Des interventions construites avec méthode

La démarche de prévention menée par le Mouvement du Nid s'attache à combattre le risque prostitutionnel, en particulier chez les jeunes : comment éviter de devenir personne prostituée, mais aussi « client » ou proxénète ? Notre axe est de prévenir les violences en général et de faire évoluer les discours et les mentalités en particulier sur le sujet des relations hommes/femmes.

Nous avons rencontré plus de 3 600 jeunes en 2015 : lycéenNEs, collégienNEs, enfants suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Nous suivons une méthodologie de projet pour toutes les actions menées avec les partenaires. Les diverses étapes sont les suivantes :

- rencontre avec les structures demandeuses pour identifier les besoins et les attentes ;
- rédaction d'une convention de partenariat pour clarifier les rôles et responsabilités de chacun, les horaires d'interventions et les besoins en matériel ;
- une préparation en interne est effectuée avec tous nos intervenants : révision de l'outil pédagogique, analyse de la demande de la structure, questionnement autour du thème et de la manière d'utiliser l'outil avec le public (ajustement du vocabulaire, des questions en fonction de l'âge et des problématiques identifiées par les référents de la structure) ;
- Au moment de la mise en œuvre du projet, il est demandé aux responsables de la structure accueillante d'avoir une personne référente présente avec nous.

Après l'intervention, toutes les personnes qui y ont participé sont sollicitées pour remplir un questionnaire anonyme sur l'utilité et l'intérêt de l'action mise en place. Cela alimente le bilan fait entre nos intervenants du Nid et le personnel en charge du projet dans les structures. En plus de cette réunion externe, nous avons aussi un « débriefing » en interne.

Les structures reçoivent un rapport d'intervention rédigé à partir des questionnaires des élèves et/ou des participants.

Avec les jeunes, nous abordons les questions des relations garçons/filles, du respect, des stéréotypes en particulier sexistes, de la rumeur, des violences (verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles)... L'intervention explore le droit à dire non, le respect du non d'autrui, l'identification des situations de domination ou de soumission, l'estime de soi... en fonction de la réflexion et la maturité des publics.

HAUTE-GARONNE

Un projet de théâtre-forum pour « déconstruire les clichés »

Les jeunes sont confrontés très tôt à des images en décalage avec leur éveil à la sexualité, venant de la publicité ou de la pornographie. L'ensemble des acteurs éducatifs s'inquiète de la forte expansion de la prostitution mineure et estudiantine, dans un contexte général d'hypersexualisation et de banalisation de la prostitution.

Nous pensons qu'il est important de développer au sein des établissements scolaires des actions de prévention afin d'échanger avec les jeunes sur les relations entre les hommes et les femmes, le sens de l'égalité des genres, l'estime de soi, le respect de son corps et de celui d'autrui, de questionner sur les causes et les conséquences d'une sexualité non désirée, considérables dans la prostitution.

C'est pourquoi notre délégation s'est associé à l'École citoyenne pour construire ensemble un projet de théâtre-forum dans les lycées. Ce projet qui s'intitule « *Sexualité féminine et sexualité masculine, déconstruire les clichés* » aborde la question sous l'angle psycho-affectif.

Le théâtre forum, en les confrontant à une émotion ou une situation oppressante tout en leur donnant les outils pour y répondre, développe chez les jeunes certaines compétences psycho-sociales :

- apprendre à construire son estime de soi,
- apprendre à montrer de la tolérance envers les autres,
- identifier les ressentis de chacun et les prendre en compte,
- être apte au dialogue dans l'égalité,
- savoir donner son consentement et dire non,
- savoir identifier les situations de violence en tant qu'agresseur, victime ou témoin.

Il ne s'agit pas d'apporter un message ou de trouver la bonne réponse, mais d'expérimenter ensemble, sur scène, des solutions possibles. Le projet est prêt pour être expérimenté en 2016 en partenariat avec les lycées Roland Garros (Toulouse) et Victor Hugo (Colomiers).



GARD Des interventions qui dévoilent l'envers du décor et incitent à parler

Nos interventions (d'une durée de 1 à 3 heures, par groupes de 20 à 30 jeunes) s'appuient sur un véritable échange avec les adolescentEs, sans tabou ni jugement, basé sur leurs paroles et leurs questionnements. Concernés, les élèves sont généralement très participatifs et découvrent les réalités méconnues de la prostitution et de l'envers du « décor ».

Il est fréquent après notre intervention que des jeunes (des filles en majorité), demandent un entretien pour évoquer une agression sexuelle ou une situation de prostitution. Nous les accompagnons alors vers les services du collège ou lycée ainsi que vers les travailleurs sociaux compétents.

Les professeurs disent leur difficulté à évoquer avec les jeunes la pornographie qui se banalise et la prostitution. Ils sont surpris de l'écoute et du questionnement de leurs élèves lors de ces interventions où ils débattent sereinement de leurs représentations de la sexualité. Lors du Forum du Lycée d'Alzon par exemple, nous avons rencontré plus de 130 jeunes et un groupe de 8 jeunes filles a spontanément demandé à avoir des informations complémentaires et confié ses préoccupations.

La délégation a participé activement au groupe de travail « Diagnostic régional sur la prostitution

des Jeunes » organisé par l'Amicale du Nid et la Délégation départementale aux droits des Femmes et à l'Égalité (DDFE). Cet effort a permis l'expression d'une analyse abolitionniste dans un contexte départemental où la position réglementariste est majoritaire.

Nous avons également visé en 2015 les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, les personnels médico-sociaux et les responsables de lycée et de collège. Subventionnée par la DDFE, cette action a permis de diffuser en octobre un dossier pédagogique sur la perception de la prostitution par les jeunes, la prévention des violences et l'égalité Filles/Garçons.

MORBIHAN

Un acteur clé de la prévention en Bretagne

La délégation du Morbihan a mené en 2015 près de 100 interventions représentant plus de 2 400 jeunes rencontrés.

La prévention de la prostitution demeure notre priorité dans le département mais aussi dans l'ensemble de la Bretagne, lorsque les structures nous demandent. Depuis deux ans, notre action de prévention s'inscrit dans le dispositif d'éducation au développement durable engagé par le Conseil départemental. D'année en année, nous sommes de plus en plus demandés, toujours pour les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} mais également pour quelques classes de 5^{ème} lorsque des problèmes relationnels entre garçons et filles se posent.

À Rennes, nous avons co-animé avec Laurence Noëlle, formatrice et survivante de la prostitution et l'association Appart de Grenoble, un après-midi organisé par la Mission locale pour les ProfessionnelLES, les Missions Locales du Bassin de Rennes et le Planning familial. Nous avons détaillé notre action de prévention dans les établissements scolaires de la région ainsi que notre action de formation des travailleurs sociaux à cet égard. Le débat fut très animé et percutant avec les 80 professionnelLES présents, intéressés par la prévention et l'accompagnement en réinsertion.

Les jeunes sont sensibles à nos messages, auxquels ils adhèrent, comme cette collégienne qui nous transmet ce commentaire après notre intervention : « *[Ce que je retiens] Avoir une bonne estime de soi, s'aimer telle que l'on est, savoir nos limites. Avoir confiance en soi, ne pas se laisser faire. Demander la permission pour toucher le corps de l'autre. Savoir se confier à quelqu'un si on est victime* ».

VAR

Les jeunes désireux de dépasser les clichés

Notre délégation a proposé plusieurs interventions dans des lycées ainsi qu'à l'université Toulon La Garde, et a participé à un Forum santé, ce qui lui a permis de toucher au total un millier de jeunes.

Le forum Santé, organisé le 21 avril avec de nombreux partenaires à l'initiative de la Mairie du Luc, a reçu la visite de plus de 500 collégienNES. Nous avons distribué des bandes dessinées et des brochures « Filles, Garçons, on change quoi ». Notre stand, bien placé, a attiré le jeune public, intéressé par le film interactif « Abolir » que nous projetions. Le dialogue avec eux était facilité par un petit quizz que nous leur proposons de compléter.

De manière générale, les élèves sont intéressés par ce sujet qu'ils et elles découvrent souvent pour la première fois abordé sans faux-semblants. L'agitation du début cède vite la place à la concentration. Au Lycée Fénelon de Toulon, nous sommes intervenus dans le cadre du projet menés par trois élèves d'une classe de Terminale qui ont pris l'initiative de nous solliciter, ce qui témoigne de leur intérêt et de leur volonté d'aller voir de l'autre côté du décor, de dépasser les clichés et de mieux comprendre la réalité du système prostitutionnel.

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



CHIFFRES CLÉS 2015
278 actions dans l'année
8 493 personnes sensibilisées
5 350 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. L'adoption, le 4 décembre 2013, en première lecture, de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, a consolidé notre volonté de pédagogie et d'explication du projet abolitionniste.

Nos délégations ont joué un rôle précieux pour alimenter les réflexions. Elles ont mis beaucoup d'énergie à proposer des initiatives grand public – près de 280 en 2015 –, souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

Un événement a secoué l'opinion publique en 2015, le procès dit du « Carlton ». Notre association s'y était portée partie civile et a apporté un soutien constant aux victimes. Nous avons pesé de toutes nos forces pour que ce procès dévoile aux yeux du grand public la violence prostitutionnelle.

MOUVEMENT DU NID- FRANCE

NORD-PAS-DE- CALAIS-PICARDIE

2015 au tribunal correctionnel de Lille pour une durée de trois semaines. Quatorze prévenus comparaissent, dont Dominique Strauss Kahn, ancien directeur du FMI, accusé de proxénétisme aggravé et Dominique Alderweireld, proxénète belge. Ils sont soupçonnés d'avoir organisé un vaste réseau de prostitution à Lille, Paris et Washington. C'est le milieu des affaires et de la prostitution « de luxe » qui est visé. Il y est courant d'offrir une femme en cadeau pour aider à la signature d'un contrat ou truquer un marché. Pour une fois, en raison de la notoriété des prévenus, le secret est éventé.

Le Mouvement du Nid partie civile

Le Mouvement du Nid, qui s'est constitué partie civile et qui accompagne quatre des jeunes femmes

« Carlton » : à Lille, le Mouvement du Nid partie civile dans le procès du système prostitutionnel

venues témoigner, entend saisir l'occasion pour mettre en lumière, loin du « libertinage » invoqué par la défense, la gravité des faits. Parce nous accueillons quotidiennement des personnes prostituées – y compris des « escortes » - nous sommes informés de l'étendue des dégâts qu'elles subissent au plan physique et psychique : traumatismes, dépressions, sexualité détruite, tentatives de suicide...

Notre délégation du Nord-Pas-de-Calais connaît plusieurs victimes de ce réseau sévissant entre la Belgique et Lille et accompagne deux d'entre elles depuis plusieurs années. Les jeunes femmes - Jade, Mounia, et deux anonymes - témoignent avec un courage qui va marquer l'opinion publique. Les militantEs se relayent auprès d'elles tout au long des trois semaines du procès.

Notre souhait : que le procès du Carlton soit l'occasion d'un degré supplémentaire dans la prise de conscience de l'impact de la prostitution sur l'image

et le statut des femmes. Le procès pourrait briser le silence sur ce pan ignoré d'une réalité que les notables concernés veulent présenter comme anodine ; et montrer les liens qui unissent « clients » et proxénètes, les seconds travaillant dur à organiser « l'offre » qui séduira les premiers...

Pour Bernard Lemette, responsable de la délégation du Nord-Pas-de-Calais, « ce procès va faire partie d'une étape, comme un élément important pour que l'on arrête de dire que la prostitution est un mal nécessaire, qu'elle serait "le plus vieux métier du monde", que des femmes ont choisi de faire ça, ou qu'elle est indispensable pour les hommes. »

Des audiences révélatrices

Le « Carlton » fut le procès des proxénètes mais aussi des « clients ». Les quatre jeunes femmes qui se sont portées parties civiles ont créé un véritable choc des consciences en décrivant les réalités des « parties fines » des messieurs du Carlton. Elles ont fait exploser le mythe de la prostitution « de luxe » et fait connaître l'essentiel des réalités de la prostitution tout court.

En rapportant le viol collectif sur une jeune fille ivre morte ou la facilité avec laquelle un des prévenus se fait amener une mineure de 17 ans « pour la tirer », en multipliant les témoignages du racisme et de la misogynie insondables qui règnent dans ce



système, elles dénoncent un système où tout est possible dès lors que règnent en maîtres l'argent, le pouvoir et l'impunité.

Un procès révélateur de la violence prostitutionnelle

Non seulement le système prostitueur crée un lieu où peuvent s'exercer impunément des violences contre les personnes prostituées, mais il va plus loin en forgeant insidieusement un « droit » aux violences contre l'ensemble des femmes, en entretenant un lieu de haine et de mépris, comme l'a montré le vocabulaire utilisé par les protagonistes de l'affaire du Carlton : « cheptel », « matos », « roues de secours », « poufiasses » moquées pour leur prétendu « Q.I. de 25 »... Des termes utilisés entre autres par Dominique Strauss Kahn et le proxénète Dominique Alderweireld.

Le huis clos prostitutionnel est le lieu où les femmes – idéologiquement construites en « putains » – sont le plus exposées au sexisme, aux insultes, brutalités, humiliations, vols, viols et même meurtres. L'affaire du Carlton en a révélé les aspects les plus crus (« abattage », « carnage », « boucherie » sont quelques-uns des termes employés par les parties civiles), loin des discours angéliques sur le « libertinage ».

Tout ce qui fragilise les femmes et leur autonomie – pauvreté, précarité, violences, machisme, bouleversements géopolitiques, guerres, catastrophes naturelles... – est un atout pour les proxénètes. Mais, si le système prostitutionnel est une conséquence de cette situation, il contribue également à la faire perdurer. Incarnation de leur relégation, il impose aux femmes un plafond de verre inaperçu, un moyen de « les remettre à leur place ». Le procès du Carlton a magistralement montré la fonction d'objets de défoulement des jeunes femmes brutalisées par les prévenus. Ce défoulement consolide une communauté masculine unie par les logiques du pouvoir et du business. Une étude britannique (*Sexism and the City*, 2008) montre ainsi que les femmes sont éliminées de certaines réunions de travail et négociations de contrats organisées par des hommes d'affaires dans des lieux de prostitution (bars, night-clubs). Elles préfèrent s'exclure d'elles-mêmes d'un environnement pornographique humiliant.

Extrait de « L'abolition, un enjeu majeur pour les droits des femmes », *Prostitution et Société*, n° 187.

Le fantasme en a pris un coup. Jade décrivant son frigo vide, ses enfants à élever et murmurant, en pleurs, par deux fois : « *Non, il n'y a pas de bons côtés, je vous le garantis* » ôte toute envie d'invoquer les éternels arguments : le plaisir, le libertinage, la liberté sexuelle... Le procès du Carlton aura secoué les consciences quant aux actes des « clients » et à la légitimité de leur comportement. Nous avons reçu à la délégation du Mouvement du Nid du Nord-Pas-de-Calais et au Secrétariat national de nombreuses manifestations d'indignation et de sympathie du grand public, nous demandant de transmettre aux victimes leurs encouragements et les remerciant d'avoir parlé.

« Il y a clairement un avant et un après Carlton. »

Ces trois semaines de procès se sont conclues, hélas, par la relaxe de la qualification de proxénétisme aggravé de treize des quatorze prévenus, un verdict qui suscite chez nous nos alliés et, nous le croyons, dans une bonne part du grand public, un fort sentiment d'injustice. « *Je n'étais pas encore sorti du tribunal* », a rapporté Bernard Lemette, « *que Jade m'appelait, en larmes. "S'ils sont relaxés", m'a-t-elle*

dit, "alors c'est nous qui sommes coupables !" ». Le verdict est perçu comme un nouvel abandon pour les victimes. Le Mouvement du Nid a décidé de faire appel au civil. Pour nous, il s'agit de ne pas rester les bras croisés devant un jugement pénal injuste pour les parties civiles.

Le jugement pénal, en prononçant la relaxe, n'a pas permis de les indemniser alors que le procès a montré de manière éclatante qu'elles avaient subi des violences, et donc un préjudice. Nous estimons donc nécessaire de rechercher les fautes civiles des prévenus afin d'obtenir pour elles des indemnisations. La presse a peu relayé le fait que seules deux d'entre elles avaient à l'issue du procès reçu en tout et pour tout... un euro symbolique. Pour nous, cette injustice doit être réparée.

Pour M^o Emmanuel Daoud, l'avocat du Mouvement du Nid durant le procès, le procès peut cependant s'apprécier sur le plan symbolique et à plus long terme : « *Le mandat que j'avais reçu n'était pas tant d'obtenir des condamnations que de parvenir à mettre au cœur des débats les réalités de la prostitution, de sensibiliser les juges et l'opinion. Sur ce point, pour moi, c'est un succès.*

Les médias se sont emparés largement de l'affaire et les mentalités ont changé. Je suis convaincu que le procès a servi de caisse de résonance pour faire avancer la cause des personnes prostituées. Le regard ne sera plus le même sur les clients, dont le comportement est désormais remis en cause. »

Nous partageons bien entendu cette perspective, que nous avons contribué à faire vivre dans les médias et auprès du grand public que nous rencontrons.



« C'est l'occasion pour nous de dire que la population et les pouvoirs publics doivent changer leur regard, pour que des événements comme ça ne se reproduisent pas. Une pratique des hommes, infernale pour les femmes, a été portée au grand jour. »

Bernard Lemette, responsable de la délégation du Mouvement du Nid du Nord-Pas-de-Calais et son représentant lors du procès.

« [l'affaire a révélé] des faits extrêmement graves, un impact incroyable sur la vie de ces femmes mais aussi sur la société dans sa globalité, [comme] obstacle à l'égalité, il apparaît très clairement que ces femmes étaient traitées comme de la marchandise. C'est un préjudice énorme pour les personnes et pour la société. »

Maître Lorraine Questiaux, chargée de mission juridique du Mouvement du Nid.



« Je suis convaincu que le procès a servi de caisse de résonance pour faire avancer la cause des personnes prostituées. Le regard ne sera plus le même sur les clients, dont le comportement est désormais remis en cause. »

Maître Emmanuel Daoud, avocat du Mouvement du Nid lors du procès.

« Ce procès aura permis de rendre visible et audible une certaine réalité de la prostitution, notamment en ce qui concerne les "escortes". Ce sont des femmes qui subissent des violences terribles, qui ont eu des parcours de vie compliqués et douloureux. Elles sont marquées et c'est exactement ce que l'on voit au quotidien quand nous les rencontrons. »

Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.



NOTRE COMBAT

Je veux juste qu'elles s'en sortent, le livre témoignage

Le retentissement du procès dit du « Carlton » et l'émotion suscitée par l'intervention de Bernard Lemettre a conduit l'éditeur Michel Lafon à proposer à ce dernier d'écrire un livre pour évoquer son engagement. En quelques mois, l'ancien président du Mouvement du Nid et Christine Laouénan, journaliste, donnent vie à cette autobiographie où l'on découvre une vie dévouée à la « *richesse de la personne humaine* ». On lit d'une traite ses confidences finement restituées dans cet ouvrage où s'invitent et témoignent les personnes prostituées que ce militant infatigable a côtoyées depuis sa rencontre avec le Mouvement du Nid, en 1975.

Bernard Lemettre a fait du procès le « *bon moment, le bon endroit* » pour livrer une parole qui restera « *gravée dans les esprits* ». C'est cette parole percutante qui s'exprime tout au long de *Je veux juste qu'elles s'en sortent*. Le livre est un dévoilement extraordinaire du système prostitutionnel, par un homme qui s'est entendu dire un jour par une personne prostituée : « [Bernard], en parlant avec toi, j'ai l'impression de parler à une femme qui a vécu le métier. »

Bernard Lemettre découvre le Mouvement du Nid en 1975. La prostitution, cette « *prison à ciel ouvert* » lui apparaît comme une oppression gigantesque. Les pratiques imaginées par l'association, comme la « *rencontre* » fondant « *un lien ténu mais réel avec l'univers non prostitutionnel* », le séduisent parce qu'elles respectent la dignité et l'autonomie des personnes.



Pour lui, comme pour l'association, les personnes prostituées sont au premier plan. Le livre reflète les réalités de leurs existences : femmes, hommes, travestis ou trans, personnes victimes de trafics ou Françaises, étudiantEs ou femmes âgées, sur le trottoir, dans les bars ou au bordel... touTÉS ont reçu auprès de Bernard Lemettre et de sa délégation du Nord-Pas-de-Calais une écoute sans préjugés. Il décrit l'organisation de la prostitution, le racket ininterrompu que subissent les personnes prostituées.

Il raconte le rôle des parents, d'éventuels traumatismes, et la rencontre avec l'homme ou l'organisation qui va utiliser ces leviers à son seul profit.

Bernard Lemettre ne cache pas les difficultés de sa tâche ni le calvaire vécu par les personnes pour se construire un avenir hors de la prostitution, en dépit des préjugés et des séquelles physiques et psychiques de leur vécu. On est pourtant loin d'une galerie de victimes méritantes. Se dévoilent dans cet ouvrage des femmes aux personnalités affirmées, créatives, parfois féroces et

drôles. Leurs confidences sont autant de diagnostics acérés sur notre société.

C'est un ouvrage plein de sérénité. Bernard Lemettre dit sa satisfaction de penser « *aux petits garçons qui naissent aujourd'hui et grandiront dans un pays où être "client" n'est pas la normalité* ». Au Mouvement du Nid, nous étions heureux de promouvoir cet ouvrage qui illustre notre combat et nos délégations ont pu s'en saisir pour nourrir le dialogue avec le grand public.

SEINE-MARITIME

Échanger avec le public et les partenaires

Avec nos permanences hebdomadaires toute l'année et les rencontres régulières avec les personnes sur les lieux de prostitution, nous sommes un point d'appui pour elles et un interlocuteur pour les acteurs sociaux et les citoyenNEs soucieux de l'égalité femmes/hommes, des droits des femmes et de la lutte contre les violences. Ce rôle de sensibilisation est précieux et nous l'assurons en lien avec de nombreux partenaires. En septembre, nous avons participé au forum des associations « À l'asso de Rouen » ainsi qu'à celui de la ville du Petit Quevilly.

En octobre, nous avons présenté une exposition dans le hall du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Rouen. Nous avons reçu un très bon accueil de l'équipe et le public, tant visiteurs que soignants, a été très réceptif !

Avec le Comité de Réflexion et d'Action Laïque (CREAL), le 10 mars, nous avons participé à la réunion publique : « *Femmes achetées, enfermées, assassinées, mutilées mais femmes toujours debout !* » qui abordait les questions de l'accès aux droits des femmes et la lutte contre les violences, aux côtés du Planning familial et du Secours populaire. Notre intervention s'intitulait : « *La prostitution, chiffres et conséquences psychologiques* ». Nous y avons aussi présenté les actions que nous menons localement et au niveau national.



MOSELLE

Une guerre contre les femmes : à Metz, plus d'une centaine de participantEs s'empare du débat

Une rencontre avec Claudine Legardinier, à l'occasion de la publication de son nouvel ouvrage (lire ci-contre), a attiré un public jeune et nombreux à Metz. Les échanges sont allés bon train, dynamisés par la diversité des participants : acteurs et actrices du travail social, professionnels de santé, du monde de la justice, étudiantEs, représentantEs des pouvoirs publics, militantEs associatifs...

Deux participantes allemandes, travaillant avec notre délégation depuis 2014, ont évoqué la situation en Sarre, où un nombre important de femmes se prostituent. Les arguments exposés par Viviane Wagner, responsable de la délégation du Mouvement du Nid de Moselle, et Claudine Legardinier, sont valables également de l'autre côté de la frontière, où le système de dépénalisation du proxénétisme ne cesse de montrer son échec.

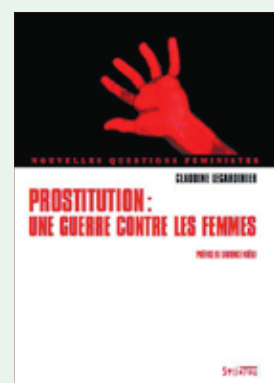
Le public était attentif à la distinction entre la « disparition » de la prostitution et son abolition. L'évocation de situations concrètes, issues du vécu de personnes prostituées, a fait forte impression et suscité la stupéfaction...

La vitalité du débat a été à l'image du réseau de partenaires dont notre délégation de Moselle a su s'entourer. En 2016 débute ainsi un programme de travail en commun entre notre équipe, l'ACAT, RESF, l'Ordre de Malte et plusieurs avocatEs afin de secourir les victimes de traite des êtres humains enfermées dans le Centre de Rétention Administrative de Metz-Queuleu.

Système prostitutionnel : le procès à charge

Claudine Legardinier remet l'abolitionnisme au cœur de la lutte féministe. Pour elle, c'est du tort que la prostitution fait aux femmes. Et à toutes les femmes. Car elle est, pour toutes, une entrave majeure à la longue marche vers l'autonomie et l'égalité : un conservatoire des pires stéréotypes, une arme majeure d'exclusion du monde des hommes, un insidieux plafond de verre.

Pour le Mouvement du Nid, l'ouvrage est un outil précieux, donnant à comprendre les enjeux de la loi en cours de discussion et rebattant les cartes du débat. Nos délégations l'utilisent pour lancer le débat localement. Nous travaillons étroitement avec l'auteure, journaliste depuis des années au sein de notre revue trimestrielle, *Prostitution et Société*. Claudine Legardinier recueille depuis 30 ans des témoignages de personnes prostituées.



INDRE-ET-LOIRE

Coup de projecteur sur la prostitution à Blois

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes, la Préfecture du Loir-et-Cher, la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et la Ville de Blois ont organisé une semaine d'actions autour du phénomène prostitutionnel, thème choisi pour 2015. La programmation allait d'un procès fictif au vernissage d'expo et à des débats destinés au grand public ou, plus ciblés, notamment auprès des habitants de quartiers. Environ 120 personnes ont été rencontrées lors des 3 actions où était présente notre délégation tourangelle.

La projection du documentaire *Les Survivantes de la prostitution* d'Hubert Dubois, suivie d'un débat avec Rosen Hicher, a permis de parler du vécu de cette violence, des causes du basculement et des enjeux. Une pièce de théâtre, *Tape Josy Tape*, de la Compagnie tourangelle des 3 Casquettes s'est produite à deux reprises, à Blois et à Romorantin. Les débats qui ont suivi ont permis de rompre le silence et de dénoncer la violence qu'engendre la prostitution. Les enjeux, le tournant historique d'une loi novatrice et la responsabilité des « clients » dans ce système marchand ont également été mis en avant.



BAS-RHIN

Une semaine pour l'abolition avec Rosen Hicher

Du 13 au 17 avril 2015, nous avons accueilli Rosen Hicher en Alsace pour une semaine de rencontres, d'échanges et de débats avec différents publics. Elle a revu à cette occasion les six survivantes de la prostitution strasbourgeoise qui étaient venues la rejoindre le 12 octobre 2014 à Paris, pour la dernière étape de sa « Marche » de 743 kilomètres pour l'abolition. Puis, Rosen s'est entièrement consacrée à la sensibilisation auprès du public et des acteurs alsaciens.

Avec une conférence de presse, des rencontres avec des lycéenNEs, des étudiantEs chercheurs en sciences de l'éducation, des élèves en formation de travail social, et les référents du nouveau réseau régional pour favoriser la formation et le retour à l'emploi des personnes ayant connu la prostitution : ce sont plus de 200 personnes qui ont bénéficié des analyses de Rosen Hicher. Avec force et conviction, cette survivante de la prostitution a défendu le projet de future loi et a su convaincre son public !

Une semaine qui s'est clôturée à la Ville de Strasbourg, où Rosen a été reçue par l'Adjointe en charge de l'égalité Femme Homme, Miné Günbay, lors de la commission plénière des associations féministes de la Ville de Strasbourg.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Sage femme, un slam qui frappe fort !

Sage femme, slam et court-métrage coproduit avec notre délégation, a été présenté lors d'une projection débat le 9 juin 2015, à la Maison des Associations de Marseille. Il montre comment le témoignage d'une femme prostituée peut essaimer et sa parole porter loin...

Depuis l'intérieur d'une voiture, la caméra sillonne boulevards et carrefours. Juste le vide et la rue. En contrepoint, deux voix, celle de deux femmes qui s'adressent à leurs « clients », sans respirer, sans rien lâcher, les enfermant dans les rets de leurs mots. L'auteur, Bertrand Kaczmarek, homme de théâtre et enseignant, est familier de la culture hip-hop. Les phrases claquent : « *Je monte à ma place, la place du mort* », « *Je suis la bassine dans laquelle tu te vides* ». C'est cette dernière comparaison, formulée par Mylène, ex-prostituée en Allemagne, qui a agi comme un déclic. « *Cette phrase m'a tourné* » explique le réalisateur, à qui elle a sauté à la figure dans un forum associatif auquel participait notre délégation. À l'issue de ce travail, Bertrand Kaczmarek dit réaliser à quel point l'imaginaire prostitutionnel « *rôde partout* » dans notre culture. Ce qui l'intéresse, c'est de « *penser le sujet côté hommes* » d'interpeller ses élèves : « *Que deviendrait ton désir si tu rentrais là-dedans ?* ». Pour lui, « *Aller voir des prostituées, c'est se tirer une balle dans le pied.* » De quoi ouvrir largement le débat... comme la soirée du 9 juin l'a abondamment prouvé !

LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes : « Honte, résilience et prostitution », une conférence éclairante

La honte et son cortège de malheurs - frein au changement, isolement, détresse... - tient une place fondamentale dans notre société, et joue un rôle crucial dans la prostitution. Avec l'Espace Simone de Beauvoir de Nantes nous avons invité le 10 mars 2015 Laurence Noëlle, survivante de la prostitution, écrivaine et formatrice, à donner une conférence pour échanger sur ce sujet incontournable de la lutte contre les violences sexistes et du soutien aux victimes.

Laurence Noëlle est une fine connaisseuse des mécanismes de la honte, qui peut agir comme une véritable prison pour les victimes. Elle est aussi experte des chemins de la résilience, la capacité à surmonter des chocs traumatiques.

À partir de sa pratique professionnelle et de son vécu, elle invite à la compréhension de la place fondamentale de la honte dans notre société. Le prisme de la prostitution en souligne les mécanismes destructeurs. Cette conférence veut servir la prévention et le droit à la dignité pour les personnes en situation prostitutionnelle. Elle a réuni un public captivé et offert de beaux échanges.



Panorama de nos actions : toute une année en un coup d'œil !



JANVIER 2015

MORBIHAN

Jeunes citoyenNEs

Le 23 janvier, le Lycée Dupuy de Lôme nous invite à sa Journée Citoyenneté. Au cours de cette journée, nous rencontrons 5 classes de seconde sur « *l'apprentissage du vivre ensemble garçons et filles dans le respect et l'égalité* » et parlons prévention de la prostitution à partir du DVD *Ça caresse, ça blesse et ça reste* et des témoignages de jeunes.

GARD

Un documentaire pour débattre

Lors du Festival du Film des Droits de l'Homme du Gard, nous avons animé les débats après les projections d'*Une lettre d'Allemagne*, les 26 et 27 janvier. Ce documentaire suit trois femmes d'Europe de l'Est qui ont quitté leur foyer dans l'espoir d'une vie meilleure, mais pour qui, souffrance et exploitation sont désormais le quotidien. Des voix anonymes lisent des lettres relatant les sentiments et la vie de ces femmes tandis

que les images nous mènent jusqu'à leurs villes natales, leurs lieux d'enfermement et de souvenirs.

HAUT-RHIN

Café-débat

À Guebwiller, nous avons participé le 27 janvier à un café-débat intitulé : « *Lutte contre la prostitution, morale d'hier ou politique de demain ?* ». Des échanges avec le public nous ont permis de présenter nos convictions et nos analyses ainsi que nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes prostituées.

FÉVRIER 2015

GARD

Vent debout contre la pénalisation des personnes prostituées

Face à la publication le 6 février d'un arrêté municipal à Nîmes, la délégation s'est indignée : « *les pouvoirs publics doivent soutenir les victimes de la prostitution, et non pas les verbaliser !* » Dans un communiqué et plusieurs interventions dans les médias, nous avons

appelé à engager une action départementale dans le respect de la dignité humaine et en conformité avec les textes abolitionnistes dont la France est signataire. Car, à Nîmes comme ailleurs, la prostitution fait partie du continuum des violences faites aux femmes.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Débat avec des étudiantEs à Marseille

60 étudiantEs en Master journalisme et communication de l'École de Journalisme et de Communication d'Aix-Marseille ont participé à notre conférence-débat : « *Prostitution étudiante : en sortir !* », le 16 février. Participative, cette conférence s'est construite avec leurs interventions : « *Comment une société peut-elle agir collectivement face à la prostitution ?* », a demandé l'un d'eux. Les participantEs ont trouvé la conférence « *trop courte* », appréciant son contenu « *qui change (...) fait se poser des questions* ». Nous avons laissé à ces futurs professionnelLEs de l'info non pas des

réponses toutes faites, mais des pistes de réflexion sur le choix de société dans laquelle ils ont envie de vivre.

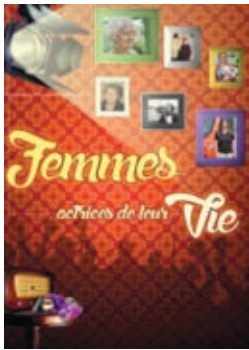
Au théâtre pour la bonne cause

Au Théâtre du Jeu de Paume d'Aix-en-Provence, la compagnie Interlude a joué le 11 février *Les petits moyens*, vaudeville pétillant en un acte d'Eugène Labiche. La représentation était organisée par le Zonta Club au profit de notre équipe des Bouches-du-Rhône. Après la pièce, nos militantEs ont présenté leurs actions, en particulier leur campagne consacrée à la prévention de la prostitution étudiante et au soutien de ses victimes.

INDRE-ET-LOIRE

Mobilisés pour les droits des femmes

Le collectif 8 mars d'Indre-et-Loire, dont nous faisons partie, a organisé dès le 23 février de nombreuses actions qui ont toutes en commun la promotion des droits des femmes et la lutte contre les violences sexistes. Nous



nous sommes attachés particulièrement à l'exposition « *l'Égalité, c'est pas sorcier* », avec plusieurs thématiques dont la prostitution, et à une conférence : « *Au nom de l'égalité, le corps des femmes n'est ni à vendre, ni à louer, ni à instrumentaliser* », le 6 mars.

SARTHE

Le Mans : la prostitution en débat

Le 21 février, nous avons répondu à l'invitation du Mouvement des Jeunes Socialistes de la Sarthe et présenté nos analyses, nos convictions et nos recommandations pour lutter contre le système prostitueur et soutenir ses victimes. Des enjeux essentiels qui concernent tous les citoyenNES !

MARS 2015

GARD

Défendre l'égalité Femmes/Hommes

Au Vigan le 6 mars, nous avons débattu des enjeux de l'égalité lors d'une après-midi organisée par l'Espace pour Tous. Rosen Hicher, survivante de la prostitution, s'est jointe à nous pour échanger avec le public sur l'abolition de la prostitution, violence

faite aux femmes, après la projection du documentaire *Pas à vendre*.

SARTHE

« Femmes actrices de leur vie », expo et échanges au Mans

Le Collectif 8 mars, dont fait partie notre délégation de la Sarthe, a organisé le 7 une après-midi d'échanges dédiés à la promotion des droits des femmes, autour du vernissage de l'exposition « Femmes actrices de leur vie » et de la présentation du livre *Femmes en Sarthe, actrices de leur temps*. L'événement avait été précédé d'une marche pour l'égalité.

BAS-RHIN

12 heures d'action en faveur des femmes vivant dans la rue

La délégation du Mouvement du Nid du Bas-Rhin a dédié cette année la Journée des Droits des femmes aux femmes vivant dans la rue, en organisant du 7 au 8 mars une nuit entière d'actions de sensibilisation et de solidarité avec elles. Le 8 mars, l'équipe, infatigable, participait aux célébrations organisées par la Ville de Strasbourg : débat

« Femmes contre l'obscurantisme », théâtre et théâtre-forum, échanges, ateliers, concerts.

HÉRAULT

Ciné-débat avec Rosen Hicher

Rosen et Laurence, deux femmes ayant vécu l'enfer de la prostitution, prennent la parole dans le documentaire *Survivantes de la prostitution*. Notre délégation a organisé le 7 mars une projection suivie d'un débat avec la participation de Rosen Hicher. Son témoignage et son analyse ont battu en brèche les idées reçues, soulignant les violences des clients et des proxénètes, la honte et les troubles psychologiques induits par la prostitution.

PARIS

Un 8 mars féministe et abolitionniste à Paris

Nos militantEs des délégations d'Île-de-France ont partagé un beau 8 mars de luttés avec les nombreuses associations agissant en faveur des droits des femmes et contre les violences. Nous avons eu la grande satisfaction de constater combien les revendications abolitionnistes sont

partagées. Merci à celles et ceux qui nous ont prêté main forte et ont marché avec nous ce dimanche 8 mars !

HAUT-RHIN

Mulhouse : ciné-débat autour de *Rock the casbah*

À l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes et en partenariat avec Amitié Maroc Sud Alsace, nous avons organisé un ciné-débat le 8 mars autour du film *Rock the casbah*, de Laïla Marrakchi. Entre rire et larmes, cette comédie dramatique exploite une situation de crise qui va mener chacune de ses héroïnes à se révéler à elle-même...

LOIRE-ATLANTIQUE

Conférence « Honte, résilience et prostitution »

À Nantes le 10 mars, nous avons choisi d'échanger et de réfléchir sur la honte et son cortège de malheurs – frein au changement, isolement, détresse... – qui tient une place fondamentale dans notre société et joue un rôle crucial dans la prostitution. Laurence Noëlle, survivante de la prostitution, écrivaine et formatrice, a captivé



le public sur ce sujet incontournable de la lutte contre les violences sexistes et du soutien aux victimes. En partenariat avec l'Espace Simone de Beauvoir de Nantes.

LOIRET

Orléans : manifestation pour les droits des femmes

Avec son mot d'ordre optimiste et engageant : « *L'égalité femmes-hommes est une chance pour la société toute entière !* » la manifestation du 7 mars a fait le plein de participants avec qui nous avons apprécié d'échanger, des stands associatifs étant disposés sur le lieu du rassemblement. Toujours dans le cadre de la Journée internationale des Droits des femmes, nous avons participé à la projection-débat autour du film *Les Bureaux de Dieu* aux côtés d'autres associations.

RHÔNE

Les « clients » en question

Du 16 au 18 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, nous sommes installés à l'Espace Carco de Vaux-en-Velin avec

une exposition sur les personnages-clé du système prostitutionnel, occultés et méconnus : les « clients »... Nous avons apprécié les échanges avec le public, notamment lors du vernissage le 17. L'exposition s'insère dans la campagne enclenchée par le Mouvement du Nid en 2004, qui vise à identifier les raisons qui font qu'un homme décide de louer le corps d'une femme, d'un autre homme, d'un enfant... Une réflexion au service de l'action et la prévention !

AVRIL 2015

MORBIHAN

Tous concernés

À Saint-Cast-le-Guildo, le 2 avril, l'association Émeraude culture loisirs et développement (ECLD) nous a proposé d'intervenir lors d'un exposé suivi d'un débat sur la prostitution. À cette occasion, nos échanges ont montré que le sujet est « *un problème lourd qui concerne aussi notre région* » et qui menace aussi les jeunes, contre la tentation de penser « *qu'elle a lieu loin de chez nous* ».

PARIS

Débat : la prostitution, un travail comme un autre ?

Avec Sabine Reynosa et Sophie Binet de la CGT, nous avons offert le 4 avril un débat dans l'air du temps : la crise économique, la précarisation et la paupérisation des salariéEs favorisent le renoncement à certains de nos droits. Des propositions aberrantes, comme celle présentant la prostitution comme une « solution » acceptable à la misère, gagnent du terrain. Comment résister et construire des alternatives égalitaires et progressistes ? Pourquoi la prostitution n'est-elle pas un travail ? Pourquoi et comment résister aux arguments qui se nourrissent du désespoir et de la misère des personnes les plus victimes de précarité, de violence et de discriminations ?

HÉRAULT

Théâtre : *Et toi, combien tu pèses ?*, témoignages mis en scène

Entre l'intime et le monde extérieur, quatre comédienNES incarnant plusieurs personnages évoquent

différentes situations de prostitution en France. *Et toi combien tu pèses ?* est un spectacle pluridisciplinaire qui amène le spectateur à se questionner sur le phénomène prostitutionnel. Nous avons organisé le 2 avril une représentation suivie d'un débat avec la metteuse en scène, Clémence Bigaud, de la compagnie Quatre Bouts de Bois. Nous avons exposé notre constat : la prostitution est au cœur d'un enchevêtrement d'inégalités sociales et notamment de genre. Quoi de mieux que l'art pour faire réfléchir ? À partir de la pièce, nous avons débattu avec les spectateurs sur la problématique prostitutionnelle en mettant en avant notre analyse et notre expérience de terrain.

BAS-RHIN

69^{ème} anniversaire de la fermeture des maisons closes

Du 13 au 17 avril, avec Rosen Hicher, survivante de la prostitution, nous avons organisé à Strasbourg plusieurs actions pour sensibiliser aux réalités du système prostitutionnel et faire partager les enjeux



de l'abolition de la prostitution : soutien aux personnes prostituées, égalité femmes/hommes... Le 14 avril, une conférence de presse a présenté le soutien de plusieurs éluEs alsaciens à la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel et à renforcer l'accompagnement des personnes prostituées.

INDRE-ET-LOIRE

Ciné-débat à Tours : le viol comme arme de guerre

Autour du film *Congo, un médecin pour sauver les femmes*, nous avons échangé le 16 avril avec le grand public et les associations partenaires, Osez le féminisme 37, Peuples solidaires de Touraine, Frères des Hommes, l'Association d'aide aux victimes en Syrie, Échange et développement, le collectif féministe PCF/Front de gauche et le CNDFF. Ce débat organisé avec le Cinéma National Populaire était animé par Louis Guinamard, journaliste auteur de *Survivantes. Femmes violées en République Démocratique du Congo*.

MAI 2015

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

L'Université de Printemps dévoile l'enquête Prostcost !

À Évry, le 29 mai, nous avons créé l'événement en révélant les résultats spectaculaires de notre enquête Prostcost, démarrée en 2013 avec la société d'ingénierie sociale Psytel. Cette recherche donne corps aux gigantesques préjudices causés par le système prostitutionnel aux personnes prostituées et à la société toute entière, en utilisant des données factuelles comme les dépenses médicales, les plaintes pour viols et agressions, les tentatives de suicide ou encore les sommes détournées du pays par les réseaux. Cette « *estimation du coût économique et social de la prostitution en France* » dessine un paysage tragique et met à jour des dégâts auparavant mal compris, voire ignorés. Le caractère inédit de cette approche n'a pas échappé aux médias qui ont donné un fort retentissement à l'événement.

JUIN 2015

INDRE-ET-LOIRE

La Marche Mondiale des Femmes en Touraine

Deux jours de débats et de festivités ont célébré les 3 et 4 juin à Tours l'arrivée de la Caravane de la Marche Mondiale des Femmes ! Avec de nombreuses autres associations, nous avons échangé avec le public sur les stands dressés pour l'occasion à la Ferme de la Gloriette. Débats, concerts, expos, et défilé ont illustré notre volonté commune : construire un monde basé sur la Paix, la Justice, l'Égalité, la Liberté et la Solidarité. Avec le Collectif MMF de Touraine : Planning Familial, Solidaires, Sud Santé sociaux, Sud PTT, Peuples Solidaires, Mouvement du Nid, Solidarité France Kurdistan, Collectif féministe PCF, Alternative Libertaire, NPA, PCF, UEC, MJCF.

LOIRE-ATLANTIQUE

Forum de la Marche Mondiale des Femmes

À Nantes, les 6 et 7 juin, la Marche des Femmes a tenu son Agora féministe, le point final de son périple ! Nous avons débattu avec un public

venu très nombreux pour défendre l'égalité, la solidarité, l'émancipation de toutes et tous ! Un véritable forum d'informations et de discussions pour évoquer les perspectives, les espoirs et les initiatives de toutes les associations réunies pour l'occasion.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Sage Femme, paroles croisées de personnes prostituées

Le 9 juin, nous avons présenté lors d'un ciné-débat une création inédite : *Sage femme*, court-métrage et slam de 8 minutes créé par Bertrand Kaczmarek, qui a travaillé à partir de témoignages pour faire entendre des personnes en situation de prostitution.

Les Rencontres solidaires et éco-citoyennes de Miramas

Les 13 et 14 juin, nous participions au festival « Rencontres solidaires et éco-citoyennes » organisé par Femmes Solidaires au Domaine de Cabasse dans un environnement magnifique. Deux jours d'événements, de rencontres et d'échanges grâce aux concerts, expos, conférences, ateliers,



et avec de nombreux stands associatifs, espace enfants, marché local bio et créateurs... Nous avons proposé trois rendez-vous : le stand tout au long des deux jours, une projection-débat à partir de courts-métrages contre les violences faites aux femmes et un débat sur la prostitution étudiante.

MORBIHAN **Ciné-débat *Survivantes de la prostitution***

À Vannes le 18, nous avons organisé une soirée de débats avec Laurence Noëlle, l'une des fondatrices de la branche française des *Survivantes de la prostitution*, créée en 2013 : « *Oser une parole sur le vécu prostitutionnel et les chemins pour renaître* ». La soirée commençait par la projection du documentaire *Survivantes de la prostitution*.

PARIS **Un film pour débattre et comprendre le proxénétisme**

Autour de la projection du film *Trafic d'innocence* et avec l'intervention d'Yves Charpenel, premier avocat général à la Cour de cassation et président de la Fondation Scelles, notre équipe a voulu aborder la question

de l'organisation de l'exploitation sexuelle : le proxénétisme. Des échanges instructifs ont suivi la projection, ainsi qu'un temps convivial autour du buffet dinatoire.

SEPTEMBRE 2015

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Sortie nationale de l'ouvrage *Je veux juste qu'elles s'en sortent*

Ce livre d'entretiens écrit avec la journaliste Christine Laouéan relate le combat de Bernard Lemette, président du Mouvement du Nid jusqu'en 2010 et délégué régional du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Nous avons reçu de nombreuses marques de l'intérêt et de l'engouement du public pour cet ouvrage, qui raconte une vie hors du commun et qui frappe par la force des témoignages réunis. Le livre a aussi été l'occasion de nombreuses interventions de Bernard Lemette dans les médias, l'occasion de faire connaître notre Mouvement et ses ambitions humanistes, progressistes et de soutien aux personnes prostituées.

BOUCHES-DU-RHÔNE **Journée des associations à Marseille**

Le 6 septembre, nous avons pris place au Parc Borély pour rencontrer les MarseillaisEs, avec 400 autres acteurs de la vie associative, culturelle et sportive des Bouches-du-Rhône ! Ce premier contact avec nos militantEs permet de présenter nos actions.

Une réunion pour mettre en valeur nos activités

Dans une ambiance conviviale, nous avons reçu le public le 16 septembre dans nos locaux, pour présenter les « chantiers » de la délégation pour l'année qui vient. Chacun, chacune peut trouver sa place pour agir à nos côtés ! En effet, l'équipe s'investit dans des domaines variés, comme l'ont montré quelques-uns des projets évoqués (colloque juridique, livre de témoignages d'étudiantes, partenariat avec le centre hospitalier - CeGIDD, festival de courts-métrages...) et les actions permanentes de contact et accompagnement des personnes prostituées, prévention auprès des jeunes, formation des acteurs sociaux, sensibilisation du grand public...

HAUT-RHIN **Marché aux puces fraternel à Mulhouse**

Le 6 septembre, nous avons invité le public à chiner solidaire ou à tenir un stand, pour nous aider à soutenir les personnes en situation de prostitution et financer nos actions ! Pour la deuxième année consécutive, nous avons tenu notre marché aux puces à Mulhouse rues Wilson et Déroulède, dès 8 heures du matin ! Les participantEs ont pu acheter les objets exposés ou nous louer un stand mais aussi manger, boire, échanger avec nous ou avec des personnes de tous horizons.

LOIRET ***Much Loved*, film événement**

Au cinéma les Carmes, le 11 septembre, nous avons assisté à la projection du film de Nabil Ayouch, suivi d'un débat avec l'actrice principale, Loubna Abidar. Celle-ci s'est exprimée sur la condition des femmes marocaines, la prostitution et les violences, mais aussi sur la liberté et la révolte... Nous avons pu également tenir un stand et nous entretenir avec le public.



BAS-RHIN

Rentrée des associations de Strasbourg

Au Parc de la Citadelle, les 26 et 27 septembre, nous avons tenu un stand lors de cet événement chaleureux et incontournable de la vie associative. L'occasion de rencontrer un vaste public et de faire découvrir nos actions de soutien auprès des personnes prostituées, de prévention et de sensibilisation...

OCTOBRE 2015

ALSACE

Signature des Chartes d'engagement du Réseau régional

Un projet innovant au service de la construction d'alternatives à la prostitution : en Alsace, 40 acteurs associatifs, institutionnels et économiques se sont constitués en réseau pour favoriser l'insertion professionnelle et la formation des personnes en situation de prostitution. La signature officielle des Chartes qui matérialisent leur engagement, le 15 octobre à Colmar, a représenté un moment plein d'espoir et une grande satisfaction pour nos équipes qui ont travaillé d'arrache-pied : 166 structures contactées,

plus de 60 rencontres individuellement, plusieurs demi-journées de présentation du projet et de formation...

PARIS

Deux réunions d'accueil pour nos sympathisantEs

Les 3 et 12 octobre 2015, notre équipe a reçu ses sympathisantEs et bénévoles pour présenter ses actions et donner envie d'y participer ! Accueil et contact auprès des personnes prostituées, accompagnement, sensibilisation du grand public, les possibilités sont variées.

Pornographie : un film pour débattre

Le 16, une projection-débat était organisée autour du film *Don Jon* pour évoquer les liens entre ces deux formes de l'exploitation sexuelle et la prostitution. Le film, une comédie tous publics, a permis d'évoquer le quotidien d'un homme « accro » à la pornographie. L'intervention de la réalisatrice Anne Billows, militante du Mouvement du Nid et du Réseau Éducation Féministe a ensuite lancé le débat.

NORD

Rencontre avec Bernard Lemette pour son livre *Je veux juste qu'elles s'en sortent*

Bernard Lemette, responsable régional du Mouvement du Nid dans le Nord-Pas-de-Calais et ancien président de l'association, était invité le 22 octobre par la librairie Tirloy de Lille pour une dédicace. L'occasion de découvrir le Mouvement du Nid à travers cet ouvrage inoubliable, porté par de nombreux témoignages marquants.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Réfléchir à la marchandisation de l'être humain

À Vinsobres, à l'initiative du Petit ensemble de l'Olivier avec l'Église protestante unie de France, nous avons participé le 11 octobre à une après-midi de réflexion et débats : « *Regards sur la marchandisation de l'être humain* ». Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et maire de Vinsobres, était présente, de même que des militantEs de nos délégations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. Le responsable de notre équipe des Bouches-du-Rhône est intervenu pour présenter un état

des lieux du système prostitutionnel dans la région et ses environs.

NOVEMBRE 2015

BAS-RHIN

Agora associative

Nous avons participé à la rencontre et à la sensibilisation du public venu assister à Strasbourg le 17 novembre au colloque « "Mon corps m'appartient", du contrôle à l'émancipation ». Le colloque et l'agora associative rassemblaient de nombreuses associations et les acteurs et actrices de la prévention, de l'accompagnement, et du soutien aux femmes victimes de violences.

SARTHE

Les regards des jeunes sur la prostitution

Avec les jeunes de la Mission locale du Mans, nous avons réfléchi aux moyens de faire évoluer les regards sur la prostitution ! Dans les agréables locaux du Foyer de Jeunes Travailleurs Le Flore, ce travail de réflexion a été couronné par une exposition de 23 au 27 novembre, ainsi que par un débat le 25.



Agir contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la célébration du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons mené plusieurs actions et participé à différents échanges. Le 3 novembre, nous avons accompagné la projection du film *Much Loved* et débattu ensuite avec le public. Le 17, nous avons accepté l'invitation du CCFD-72 Terre Solidaire qui organisait un débat consacré au trafic d'êtres humains : « Pour la dignité des femmes, éradiquer les violences ». Le 25 novembre, nous avons donné rendez-vous aux habitantEs du Mans au Square des Ursulines, pour nous rencontrer ! Cette action conviviale offre de très bons moments, autour d'un café, pour sensibiliser et échanger sur le système prostitutionnel, avec le grand public.

MOSELLE

Flashmob à Metz contre l'exploitation sexuelle des enfants

Cet événement participatif, organisé le 20 novembre par les BTS Tourisme du Lycée ND Peltre dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant,

est une façon originale de sensibiliser et de lutter contre le tourisme sexuel. Dès le début de l'après-midi, différentes associations, dont notre délégation de Moselle, accueillent le public sur le parvis des Droits de l'homme de Metz où était prévu le flashmob.

Prostitution, une guerre contre les femmes

En partenariat avec la Délégation aux Droits des Femmes de Lorraine et la Mairie de Metz, notre délégation de Moselle a organisé le 24 une conférence-débat avec Claudine Legardinier, journaliste, à l'occasion de la récente parution de son dernier ouvrage. Notre équipe et l'auteure ont apprécié l'intérêt manifesté par l'auditoire et sa grande participation lors des échanges. Parmi le public, plusieurs Allemandes, appartenant à une association de soutien aux personnes prostituées établie dans la région de la Sarre, ont fait part de leurs difficultés à agir dans cet État qui a dépénalisé le proxénétisme.

LOIRET

Concert de gospel

Art of Voice, ensemble de gospel réputé, a offert une représentation le 21

à Orléans, au profit du Mouvement du Nid du Loiret. L'entrée, libre, était reversée à notre délégation pour soutenir ses actions. Plus de 180 personnes ont assisté au concert gospel et applaudi les 32 choristes d'Art of Voice.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Remettre en question nos représentations

Organisé le 24 novembre par le Zonta d'Aix-en-Provence, cette conférence a donné la parole à François Wioland, délégué des Bouches-du-Rhône. Le système prostitutionnel nourrit une grande diversité de représentations dans nos esprits. Avec le public, nous les avons confrontées aux réalités exprimées par les personnes prostituées que nous rencontrons dans nos actions de soutien et d'accompagnement.

Cinéma et débat à Miramas

L'association Femmes Solidaires de Miramas a organisé une soirée de mobilisation et d'échanges dans le cadre de Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Expo, courts-métrages, débats... rien ne manquait à cet événement auquel la

délégation des Bouches-du-Rhône du Mouvement du Nid était heureuse de s'associer et de contribuer ! Nous avons présenté différents courts métrages sur les violences contre les femmes, dont *Sage femme* réalisé à partir de témoignages de personnes prostituées.

BAS-RHIN

Sensibiliser et mobiliser contre les violences faites aux femmes

À Strasbourg, les associations agissant pour l'égalité des droits Femmes/Hommes et contre les violences faites aux femmes se sont postées aux abords des principales stations de tram pour échanger avec le public. Le soir, à la médiathèque Olympe de Gouges, une conférence intitulée « *Suède : le pays où les femmes ne sont plus à vendre* », avec la parlementaire et féministe suédoise Malin Björk, a évoqué les réussites et les développements du modèle néo-abolitionniste dans son pays.

NORD

Portes ouvertes à Lille

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la délégation du Mouvement du Nid du



Nord-Pas-de-Calais-Picardie accueillait dans ses locaux tout neufs, les 27 et 28 novembre. Au programme, projection de films, rencontres et débats avec les militantEs ainsi que la dédicace du livre de Bernard Lemette, responsable de la délégation régionale : *Je veux juste qu'elles s'en sortent. Mon combat pour briser les chaînes de la prostitution.*

DÉCEMBRE 2015

BOUCHES-DU-RHÔNE Courts métrages et débat à Martigues

Organisée le 2 décembre par le Zonta Club de Martigues, association de lutte pour la défense des droits et des libertés des femmes, cette soirée dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes a donné la parole au responsable de notre délégation des Bouches-du-Rhône. Elle s'appuyait sur plusieurs courts métrages, une base propice aux échanges.

Aix-en-Provence : festivités généreuses

Nos alliées du Zonta Club ont organisé le 10 décembre à notre bénéfice un dîner de fêtes – dégustation de vins et de fromages choisis par des artisans locaux – et une tombola. Les bénéficiaires de la soirée étaient destinés à notre délégation des Bouches-du-Rhône.

LOIRE-ATLANTIQUE Débat sur la sexualisation précoce à Nantes

La sexualisation précoce, ou la « fabrique des Lolita », c'est ce déferlement de contenus sexuels dans tous les domaines de la vie de nos enfants et ce dès la pré-adolescence. Comment nous, adultes, pouvons-nous les accompagner face à ces images parfois perturbantes ? Le 9 décembre, ce débat avec Christine Laouenan, journaliste et auteure spécialisée dans les questions de l'égalité filles-garçons et nos militantEs de la délégation de Loire-Atlantique, a permis à

un public nombreux de partager ses expériences et ses interrogations.

HÉRAULT Projection-débat : *Much Loved*

Le 5 décembre à Montpellier, le collectif Abolition 34 dont nous faisons partie, invitait au débat autour du film bouleversant *Much Loved*. Après la projection du film, et à partir des réactions du public, nous avons échangé sur l'utilité de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des victimes, la violence qu'est la prostitution et les structures sociales qui l'autorisent voire la banalisent.

LOIRET Comment s'organisent l'exploitation sexuelle et les trafics ?

Un ciné-débat à Orléans le 17 décembre a mobilisé le public intéressé par cette actualité brûlante : quels sont les ressorts et les leviers qui permettent au

trafic d'êtres humains de prospérer ? Aujourd'hui, quelles sont les pistes pour combattre les trafiquants et soutenir les victimes ?

Avec la participation d'Yves Charpenel, Président de la Fondation Scelles, et le concours du Réseau du Forum des Droits Humains, Zéromacho, Elles aussi 45 et le Planning familial du Loiret.

BAS-RHIN Marché de Noël, le rendez-vous de la fraternité

À Strasbourg, notre délégation est présente tout au long du Marché de Noël, du 27 novembre au 24 décembre, au cœur du célèbre et généreux Village du Partage. Nos militantEs ont reçu le public et les acheteurs sur leur stand garni de jolies décorations et de délicieuses confiseries de Noël, de quoi faire des cadeaux sous le signe de la solidarité ! Ces objets et gourmandises vendus sur notre stand permettent de financer les actions de notre équipe.

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



CHIFFRES CLÉS 2015

- 1 événement national
- 1 site dédié
- 1 brochure et 1 vidéo réalisées

En 2015, le Mouvement du Nid a intensifié ses efforts de plaidoyer pour obtenir l'adoption définitive de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette grande loi abolitionniste reprend en effet l'essentiel de nos recommandations. Avec le vote historique en première lecture à l'Assemblée nationale (2013), c'est toute la société française qui s'engage auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent.

Au sein de notre réseau de 60 associations alliées, Abolition 2012, nous avons multiplié les prises de positions pour étayer nos revendications et susciter l'adhésion au projet.

Au service de cet important effort de pédagogie et de mobilisation, nous avons innové en révélant en mai 2015 les résultats d'une enquête novatrice, ProstCost. Ses résultats ont jeté une lumière crue sur les préjudices réels et intolérables causés par le système prostitutionnel aux personnes prostituées et à la société toute entière.

Enquête ProstCost. Estimation inédite du coût économique et social de la prostitution en France

Le Mouvement du Nid-France et la société Psytel ont révélé vendredi 29 mai 2015 les résultats de ProstCost, une enquête exclusive qui estime pour la première fois le coût économique et social de la prostitution en France. La restitution de cette recherche menée depuis deux ans a dévoilé le double fardeau économique et social que le système prostitutionnel fait peser sur ses victimes et sur la société toute entière, à l'envers du mythe d'une prostitution créatrice de croissance.

Au contraire, loin de créer de la richesse, le système prostitutionnel ponctionne notre société et entraîne des dégâts et des préjudices d'un montant annuel total estimé à 1,6 milliard d'euros. Cette évaluation s'appuie sur l'identification de 29 « postes » de coûts, allant de la sur-exposition aux violences à la sur-consommation médicamenteuse, en passant par l'évasion fiscale... Les résultats complets de la recherche, publiés en anglais et en français, ont été ouverts au public, assortis d'un logiciel en ligne permettant de consulter l'ensemble des données, de connaître les calculs réalisés et d'effectuer de nouvelles simulations.



Quinze jours avant le passage à l'Assemblée nationale en deuxième lecture de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, l'événement a déclenché un fort retentissement médiatique en France et à l'international. En effet, la recherche donne corps aux gigantesques préjudices causés par le système prostitutionnel aux personnes prostituées et à la société toute entière, en utilisant des données factuelles comme les dépenses médicales, les plaintes pour viols et agressions, les tenta-



tives de suicide ou encore les sommes détournées du pays par les réseaux.

Cette « *estimation du coût économique et social de la prostitution en France* » dessine un paysage tragique et met à jour des dégâts auparavant mal compris, voire ignorés. Le caractère inédit de cette approche et les chiffres inouïs qu'elle nous a apportés ont fortement étayé à notre argumentaire.

ProstCost a consolidé l'effort de résistance face à une lame de fond tendant à faire passer la prostitution pour un « service » économique comme un autre. En effet, en 2014, la Commission européenne proposait aux États membres de l'Union européenne d'accroître leur « *richesse nationale* » en l'incluant dans

leurs calculs du PIB. En France, l'INSEE a refusé de se plier à la demande européenne en expliquant, à juste titre, que la prostitution s'apparentait moins à une prestation de services librement consentie qu'à une exploitation des plus précaires.

Ce 29 mai 2015, la présentation publique des résultats était donc très attendue, comme en ont témoigné la présence d'un public nombreux, le relais média satisfaisant dont nous avons bénéficié (plus de 40 sujets réalisés) et le soutien des pouvoirs publics, manifesté par la présence de représentantEs de plusieurs Ministères et l'intervention de Maud Olivier, Rapporteuse sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.



Mme Marie-Hélène Fabre, députée, séance du 12 juin 2015 à l'Assemblée nationale

La réalité de la prostitution actuelle (...) c'est une prostitution dont le coût s'élève, selon une étude commandée par le Mouvement du Nid, à 1,6 milliard d'euros par an à la charge de la société. Personne, ou presque personne, ne peut décemment croire que la prostitution relève du droit chèrement acquis à disposer librement de son corps, que les prostituées sont libres et qu'elles ont consenti à exercer leur activité.

Une vidéo pour un effort de pédagogie et de diffusion de l'enquête



Nous avons souhaité que chaque citoyenNE s'empare de l'enquête pour mieux comprendre les enjeux du système prostitutionnel. Outre la publication intégrale, en français et en anglais, des données et la possibilité pour chacun de contribuer aux estimations grâce à un logiciel en ligne, nous avons publié (également dans les deux langues) une synthèse pointant les enseignements prioritaires de l'enquête. Une vidéo répondant à ces mêmes objectifs a aussi été réalisée et mise en ligne (<http://dai.ly/x3akz01>). Elle donne la parole à plusieurs contributeurs de ProstCost, au Mouvement du Nid et à Maud Olivier, députée et rapporteure de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.



1,6 milliard d'euros par an. Le système prostitutionnel, une si coûteuse violence, révèle l'enquête ProstCost

L'étude Prostcost, que nous avons menée avec la société Psytel (qui avait précédemment établi le coût des violences conjugales en France), est une première. Elle renverse le mythe d'une prostitution productrice de richesse pour estimer son coût économique et social pour le pays. Ainsi, le système prostitutionnel coûterait à la France 1,6 milliard d'euros par an, dont une partie de coûts humains importants pour les personnes prostituées. Cette première estimation ne laisse plus aucun doute sur les préjudices physiques, psychiques et sociaux causés par la prostitution...

Plusieurs enseignements majeurs sont à tirer de cette étude :

- Prostcost confirme et chiffre tout ce que le Mouvement du Nid a accumulé comme connaissance empirique en 80 ans de travail de terrain. D'abord, l'immense préjudice subi par les personnes prostituées : 6 fois plus exposées au viol, 7 fois plus au risque de suicide ; touchées par une surconsommation d'alcool, de drogues et de médicaments, par de multiples violences physiques et psychologiques et par une importante surmortalité. Encore ces chiffres sont-ils établis à minima.

- C'est bien en raison de la demande des « clients », une minorité d'hommes qui dépensent 3,2 milliards d'euros par an, que proxénètes et trafiquants se livrent à la traite des êtres humains, à la tromperie et à la violence. Ces derniers dégagent ainsi un bénéfice de près d'1 milliard et demi, empoché sur l'exploitation de la misère.

- Loin de rapporter, cette activité entraîne un préjudice économique et fiscal. Si les 3,2 milliards dépensés par les « clients », soustraits à l'économie classique, revenaient dans le circuit de la consommation nationale, non seulement la société française économiserait plusieurs centaines de millions d'euros de dépenses liées aux conséquences de la prostitution mais elle augmenterait en parallèle ses recettes fiscales d'au moins 853 millions d'euros.

- Alors que certains détracteurs ont prétendu que l'étude présentait les personnes prostituées comme des « postes de coût » ou des fardeaux pour la société, elle montre au contraire que c'est le système prostitueur qui coûte cher au pays et qu'elles en sont les premières victimes ; des victimes qui

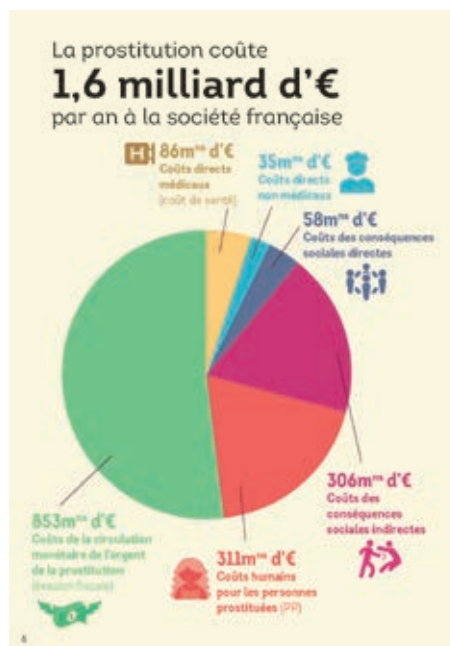
n'en ramassent que les miettes. Une confusion entre chiffre d'affaires (3,2 milliards d'euros au total) et revenu des personnes prostituées a conduit certains médias à leur attribuer un gain exorbitant et parfaitement erroné de 7 300 euros par mois ! En réalité, sur cette somme, près de la moitié (45 %) est envoyé à l'étranger via les réseaux ; et le racket généralisé qu'elles subissent en absorbe la plus grande partie : proxénètes, services loués au prix fort (chambres, annonces sur Internet)... L'immense majorité d'entre elles – le Mouvement du Nid est bien placé pour le savoir – sortent de la prostitution sans un sou, ou même endettées.

- L'étude permet d'établir des comparaisons inédites. En France, pays qui prétend lutter contre les réseaux de proxénétisme, l'ensemble des forces de police s'élève à 100 personnes et dispose à cet effet d'un budget de 12 millions d'euros. Face au milliard et demi gagné par les exploiters, c'est le combat de David contre Goliath. De même, les 2,4 millions de dépense sociale en faveur des personnes prostituées chaque année sont une brindille (65 euros par an et par personne !) comparés aux 311 millions de coût humain que représente la violence prostitutionnelle.

- La notion de « coût humain », quantifier la souffrance en argent, a soulevé des critiques. Mais ni le

Mouvement du Nid ni Psytel n'en sont les inventeurs. Prostcost s'appuie sur l'estimation de la valeur de la vie statistique (VVS) préconisée par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Les services de sécurité routière, par exemple, évaluent le coût des vies humaines pour justifier des aménagements permettant de les sauver.

Cette étude l'atteste, persister dans le laissez-faire est une attitude inutilement coûteuse. Il serait plus judicieux d'investir dans le développement d'alternatives à la prostitution, le découragement de la demande des « clients », la prévention et la lutte contre le proxénétisme, plutôt que de laisser filer la dépense subie. À moyen terme, de telles mesures permettraient d'économiser l'argent public. Cet argument financier ne peut que soutenir l'argument éthique défendu depuis toujours par le Mouvement du Nid.



2015, la dernière ligne droite pour la Proposition de loi !



La Proposition de loi (PPL) visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a connu en 2015 plusieurs étapes décisives. À chacun de ces temps forts, nous avons contribué aux débats en nous appuyant en grande partie sur les situations des personnes prostituées que nous rencontrons dans toute la France.

Nous avons diffusé sur internet des témoignages de personnes prostituées du 1^{er} au 30, jour de la pre-

mière lecture de la PPL par le Sénat. Cette campagne intitulée « Des voix pour l'abolition » a été relayée par nos 60 partenaires d'Abolition 2012. Nous n'avons pas manqué bien sûr de défiler le 8 mars aux couleurs de l'abolition (voir page suivante).

En juin 2015, à l'approche de la nouvelle lecture de la PPL à l'Assemblée nationale, nous avons diffusé plusieurs argumentaires pour nourrir le débat. Certains députéEs s'en sont d'ailleurs saisi en séance, à l'instar de Fanélie Carrey-Conte, le 12 juin 2015 : « *Payer pour obtenir un rapport sexuel revient à l'imposer par l'argent. En quoi est-ce compatible avec la liberté sexuelle ? Comme le dit le Mouvement du Nid, le combat abolitionniste est un combat pour une sexualité libérée [...] du marché, tout comme nous avons lutté pour la libérer de l'ordre moral et des rapports de violence et de domination.* »

Enfin, au Sénat le 14 octobre 2015, nous avons manifesté devant la Chambre haute et donné une forte visibilité à une réalité tragique : les meurtres de huit personnes prostituées en 2014. Sur les réseaux sociaux, une campagne éclair dévoilant les violences du système prostitutionnel, [#lesenatdoitentendre](#), a été fortement relayée, touchant plus de 40 000 personnes.

Vent debout contre la pénalisation des personnes prostituées

À Nîmes, le 9 février 2015, et à Montpellier, le 27 août, **nos délégations du Gard et de l'Hérault** se sont mobilisées contre les arrêtés pénalisant les personnes prostituées, pris par les maires de leurs communes. Avec le soutien de la commission juridique du Mouvement du Nid, nos équipes ont étudié les possibilités de recours et alerté l'opinion publique.

Arrêté municipal à Nîmes : « Les pouvoirs publics doivent soutenir les victimes de la prostitution, et non les verbaliser ! »

Nous nous indignons d'une telle proposition qui méconnaît la réalité de la prostitution et désigne encore les personnes prostituées comme des coupables. Les personnes prostituées sur Nîmes sont essentiellement des personnes étrangères en situation de traite. Elle subissent les contraintes et les violences extrêmes des réseaux et des « clients ». Elles sont dans l'impossibilité de se défendre de par leur isolement et la forte pression des réseaux.

La délégation du Mouvement du Nid renouvelle sa demande pour qu'une réflexion départementale soit engagée afin de traiter dans le respect de la dignité humaine et en conformité avec les textes abolitionnistes dont la France est signataire, le problème de

la prostitution sur Nîmes qui fait partie du continuum des violences faites aux femmes.

Arrêté municipal à Montpellier : « Un arrêté anti prostitution injuste et inefficace »

M. Philippe Saurel, Maire de Montpellier annonce un arrêté destiné à « limiter les troubles liés à la prostitution ». Si nous pouvons entendre les soucis des riverains (bruit de voitures et préservatifs usagés), [ils] sont généralement causés par les « clients » prostitueurs. De plus, ces « nuisances » ne peuvent égaler l'indignation que doit susciter l'esclavage sexuel que subissent ces femmes nigérianes, roumaines, bulgares et françaises victimes pour la plupart de proxénétisme et de traite des êtres humains.

(...) La réponse facile, celle que Monsieur Saurel semble choisir, consiste à éloigner le problème. Nettoyer le paysage aggrave les conditions déjà difficiles des personnes prostituées : multiplication des arrestations par la police qui est censée les protéger, augmentation de leur précarité avec des amendes à payer (...) Monsieur Saurel, pourquoi ne pas utiliser les effectifs que vous comptez mettre en place contre « les troubles liés à la prostitution » pour la lutte contre le proxénétisme et le clientélisme ?

Nos délégations mobilisées pour les droits des femmes et l'égalité

Le Mouvement du Nid agit toute l'année en faveur de l'égalité et contre le sexisme. Les célébrations du 8 mars – Journée internationale des femmes – et 25 novembre – Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes – favorisent la rencontre avec un public attentif et les partenariats.

8 MARS 2015

Aux côtés de dizaines d'associations et de plusieurs milliers de manifestantEs, le Mouvement du Nid-France était présent dans le cortège national à Paris, pour défendre le droit des femmes au travail et la lutte contre les discriminations et les violences.



25 NOVEMBRE 2015

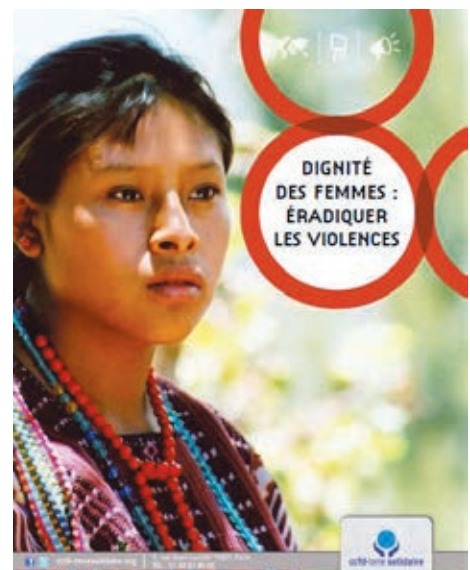
La Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes est, bien entendu, une occasion pour le Mouvement du Nid-France de rappeler que le système prostitutionnel compte au nombre des violences faites aux femmes. En 2015, l'état d'urgence, suite aux tragiques attentats du 13 novembre, a contraint les associations féministes à renoncer au défilé national prévu à Paris, et auquel le Mouvement du Nid participe depuis plusieurs années. Nos délégations ont maintenu en province la plupart des actions de sensibilisation et de solidarité avec les femmes victimes de violences.



Indre-et-Loire



Bouches-du-Rhône



Sarthe

CAP international, abolitionnistes sans frontières !



La Coalition pour l'Abolition de la Prostitution est l'alliance de 14 associations de terrain qui partagent un même combat : le soutien de touTEs – femmes, hommes, enfants – en situation de prostitution et la lutte contre ce système qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Le Mouvement du Nid est membre fondateur de CAP international et a accueilli sa première Assemblée générale le 14 novembre 2014.



10 mars 2015 / New-York – CSW 59

À l'occasion de son second événement public organisé à New-York, « Prostitution et exploitation sexuelle des femmes et des filles : une violation massive des droits humains ! », CAP international a lancé un réseau de 212 parlementaires issus de onze pays, appelant à l'abolition universelle de la prostitution. Les gouvernements suédois et français ont conjointement soutenu cet événement.

En témoignent la présence à nos côtés de Pascale Boistard, secrétaire d'État aux Droits des femmes, et de Marielle Nakunzi, qui représentait son homologue suédoise, Asa Regner.

Ce travail de plaidoyer a permis de souligner que la prostitution est une violation des droits humains, et a donné lieu à une note de position, « *Prostitution et droits humains : État du droit international et des obligations qui en découlent pour les États* », publiée par la Coalition.

Août 2015 / Dublin

CAP international et ses membres exhortent Amnesty International à protéger les droits des personnes prostituées, et non ceux des proxénètes et des acheteurs de sexe. Malgré le soutien fort de plusieurs sections nationales d'Amnesty International, l'organisation de défense des droits humains reste divisée et vote une résolution qui ouvre la porte à une impunité totale pour les proxénètes et les acheteurs de sexe.

Le 8 août, une tribune, « Contre le choix pro-prostitution d'Amnesty International », paraît dans *Libération*, à l'initiative de CAP international et de Femen, du Mouvement du Nid et de l'Alliance des femmes pour la démocratie (AFD-MLF). La tribune recueille le soutien de nombreuses associations comme Zéromacho, les Effronté-e-s, Encore féministes!, Osez le féminisme, Femmes solidaires,... et de personnalités : Kadidia Sangaré (avocate, présidente de la commission nationale des droits de l'homme du Mali), Lidia Falcon (avocate, présidente du Parti féministe, Espagne), Fadila Mehal (fondatrice et présidente d'honneur des Marianne de la diversité), Philippine Leroy Beaulieu (actrice), Chantal Chawaf (écrivaine), Laurence Zordan (philosophe, écrivaine), Gérard Biard (journaliste), Julien Seri (réalisateur), Taslima Nasreen (écrivaine et féministe), Rosen Hicher (ancienne prostituée).



15 octobre 2015 / Madrid

À l'invitation de son organisation membre espagnole, Comisión para la Investigación de Malos Tratos a Mujeres, CAP international co-organise un événement public majeur à Madrid.

Cet événement a permis de mobiliser directement les signataires espagnols de notre Appel des Parlementaires pour l'Abolition de la Prostitution et a généré une forte couverture médiatique.

Les membres de CAP international

Apne app (Inde) – Breaking Free (États-Unis) – CLES (Canada) – Embrace Dignity (Afrique du Sud) – Fier ! (Pays-Bas) – Fondation Scelles (France) – Kafa (Liban) – KFUKS (Danemark) – Malos Tratos (Espagne) – Marta (Lettonie) – Mouvement du Nid (France) – Reden (Danemark) – Ruhama (Irlande) – Solwodi (Allemagne).

cap-international.org



Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale » et « service civique », le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **26 délégations** à travers la France, nos militantEs ont rencontré **5 807 personnes prostituées** en 2015, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2015, **1 234 personnes prostituées** ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel, à ses causes collectives et individuelles et à sa dimension de négation des droits humains. Nous voulons construire une autre société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France travaille à la formation des acteurs sociaux : justice, police, professionnelLEs de la réinsertion, éducateurs, médecins. Ainsi, en 2015, **1 587 professionnelLEs** ont été formés par le Mouvement du Nid.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2015, nous sommes intervenus en prévention auprès de **25 845 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les éluEs pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. Nous agissons en réseau avec de nombreux partenaires : en 2009, nous avons réuni autour de nos 10 recommandations un Front du refus du système prostitutionnel fort de 17 associations. En 2010, nous avons animé avec 24 associations la Grande Cause Nationale contre les violences faites aux femmes. Ce sont **53 associations** qui se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Nous en comptons 60 en 2015.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », le système qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont d'abord les proxénètes, et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, les prostitueurs utilisent le corps de la personne prostituée, dans un rapport marchand institué par la contrainte économique.

Le système prostitutionnel exploite les victimes des rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme : les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes.

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels, qui ne sont « consentis » que dans le but d'assurer sa subsistance ou sous la contrainte d'un tiers, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques.

Une gouvernance dynamique et participative

Assemblée générale

Un temps fort pour la cohésion de notre Mouvement

Notre Assemblée générale s'est tenue à Évry le dimanche 31 mai 2015. Elle a rassemblé 83 participantEs venus de 23 départements différents : militantEs du Mouvement du Nid bien sûr mais aussi sympathisantEs, salariéEs, jeunes en service civique. Les âges s'échelonnaient de 20 à 89 ans, avec une moyenne autour de 51 ans ; un quart des participantEs avaient moins de 30 ans.

L'Assemblée générale est un moment démocratique important puisqu'elle rend compte de la bonne marche de l'association, à travers la présentation et le vote du rapport d'activité et du rapport financier. Elle permet aux militantEs de désigner celles et ceux qui vont les représenter au sein du Comité National (CN), l'instance exécutive du Mouvement du Nid. L'AG est enfin une rencontre de travail qui permet de fixer les orientations de l'association pour les années à venir.

Intitulé « Le Mouvement du Nid sur tous les fronts », un temps de restitution suivi d'échanges a dressé un véritable panorama des actions entreprises en 2015 : sur le plan international, grâce à notre participation à CAP international, la coalition abolitionniste qui rassemble depuis deux ans 14 associations de terrain basées en Europe, en Amérique du Nord, en Inde et au Moyen-Orient.



Le projet-pilote démarré en Alsace pour la réinsertion des personnes prostituées a aussi suscité un grand enthousiasme. Notre délégation de Paris a, enfin, animé un temps de réflexions partagées : comment agir en délégation après le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitueur et l'accompagnement des personnes prostituées ?

L'Assemblée générale de mai 2015 a donné lieu à une restitution du travail de diagnostic de la vie en délégation, pour mesurer la bonne santé et le dynamisme de notre Mouvement.

Une instance moteur pour l'action nationale

Comité national

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France. Ses membres bénévoles issus des délégations sont élus par l'Assemblée générale.

Le Comité national désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelables, le ou la présidentE, le ou la secrétaire généralE, le ou la trésorierE.

En 2015, le Comité national comptait neuf membres : Jacques Hamon, président ; Claire Quidet, vice-présidente et porte-parole ; Grégoire Théry, secrétaire général à l'action nationale ; Christine Blec, secrétaire générale à la cohésion du Mouvement ; Daniel Mellier, trésorier ; Lorraine Questiaux, chargée de mission juridique pour le Mouvement du Nid-France ; Jean-Louis Bévelacqua, coordination service civique ; Bernard Lemette et Mercedes Vieille-Grosjean. Neuf réunions de deux jours consécutifs ont eu lieu sur l'année.

Soutien aux délégations

La richesse et le dynamisme du Mouvement national se vit d'abord au plus près des réalités du terrain. La vie associative locale implique de faire durer les énergies mises en œuvre par les militantEs et les salariéEs pour vivre l'abolitionnisme et les valeurs du féminisme.

Le Secrétariat national assure une partie du soutien à cette mission avec le Comité national, au quotidien par téléphone et par mail.

Des membres du Comité national et la coordinatrice nationale se sont déplacés en 2015 dans plusieurs délégations en France : Alpes-Maritimes, Doubs, Gard, Haute-Garonne, Indre-et-Loire, Morbihan, Nord-Pas-de-Calais et Sarthe, pour répondre aux diverses demandes, réfléchir au développement et à la promotion des délégations, accompagner des initiatives particulières.

Les responsables de délégations mutualisent leurs expériences et préparent l'avenir du Mouvement national

Cette assemblée, ouverte à tous les délégués départementaux du Mouvement du Nid, est animée par son Comité national. Elle est réunie deux fois par an – en 2015, elle a eu lieu les 21 et 22 mars et les 17 et 18 octobre. Durant deux jours intensifs, les délégués partagent et mutualisent les informations en provenance du terrain. Elles et ils présentent les actions en cours et les projets de leur équipe départementale ainsi que ses faiblesses et ses forces. Ils font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid-France. Le CNO de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Enfin, les délégués bénéficient d'un temps d'information et de conseil concernant les salariéEs, les stagiaires et les jeunes en service civique qui travaillent dans leur délégation.

CNO du 21 et 22 mars 2015

Ce CNO a rassemblé 20 participants et a permis un point d'étape sur deux projets très attendus : l'enquête Proscost sur le coût social du système prostituteur, et la cartographie des délégations, un outil de diagnostic pour évaluer nos forces vives, notre rayonnement et nos points de vigilance, des données précieuses pour améliorer la gouvernance du Mouvement du Nid, valoriser le travail de terrain et renforcer nos partenariats.

Les responsables départementaux ont aussi échangé avec la journaliste Claudine Legardinier sur les façons de favoriser la prise de parole des personnes prostituées, le recueil de témoignages et de faciliter de manière générale leur expression.

Enfin, ce CNO a présenté les acquis de la mission juridique de l'association, les enjeux de plaider et son implication au sein de la Coalition internationale pour l'abolition de la prostitution.



CNO du 17 et 18 octobre 2015

Les délégués, au nombre de 19, ont échangé sur les interventions dans les collèges et les lycées, construites en bonne intelligence avec les équipes socio-éducatives et de santé scolaire. Les questions des thématiques abordées, les relations avec les parents d'élèves, les financements... ont retenu l'attention de tous.

D'autres sujets cruciaux ont été abordés, comme l'appel aux dons : le Mouvement du Nid dépend de la générosité de ses donateurs. L'association veut développer ses contacts avec ces sympathisantEs qui nous donnent les moyens d'agir.

Développer la formation des acteurs sociaux est une autre forte ambition. Avec le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des victimes, il est nécessaire d'envisager un changement d'échelle pour notre offre de formation.

Enfin, les responsables départementaux du Mouvement du Nid ont planché sur l'actualisation du projet associatif et la rédaction de la future charte nationale de l'association.

Deux mots pour présenter son engagement au Mouvement du Nid !

DVD

L'engagement associatif a été, en 2014, déclaré « Grande Cause Nationale », un coup de projecteur sur des valeurs importantes pour notre association : dévouement, travail collectif, fraternité... Qui mieux qu'un, une militantE pour parler de son engagement ? Nous leur

avons donné la parole face à la caméra pour réaliser une vidéo qui dit l'essentiel. Émancipation, libération, rencontre... Chacun, chacune résume son engagement autour d'un mot clé. Changement, justice, dignité, prévention, parole, amitié, révolte, convictions... Cette vidéo a été réalisée par le cinéaste Patric Jean (membre de Zeromacho). Ce beau travail est à découvrir sur Youtube : bit.ly/notreengagementMDN ou sur votre téléphone : Flashez !



L'accueil et la formation des nouveaux militantEs du Mouvement

« *Un questionnement personnel sur la liberté, la question de l'égalité des genres, la question de la violence dans les relations interhumaines, la volonté de comprendre...* » : les raisons de s'engager au Mouvement du Nid sont nombreuses. Deux week-end par an, en avril et en novembre, le Mouvement du Nid organise une formation intensive et accueille des bénévoles et sympathisantEs envoyés par nos délégations. C'est la dernière étape avant de devenir militantE de notre association.

Parmi eux, des travailleurs sociaux cherchant des outils pour mieux aider et comprendre les personnes en difficulté qu'ils rencontrent. Bénévoles depuis plusieurs années et maintenant à la retraite, d'autres profitent de ce nouveau temps libre pour approfondir leur engagement. Certains ont été confrontés à la prostitution, lors d'un voyage en Asie ou à Amsterdam par exemple, et cherchent des moyens de lutter contre ce qu'ils jugent inacceptable.

Souvent, comme C., ces personnes sont sensibles à la cause depuis des années : « *Depuis mon adolescence, j'ai été interpellée par la souffrance subie par les personnes mises en situation d'esclavage sexuel* », ou encore comme N. : « *Le regard porté sur les prostituées me dérange, je me suis donc renseignée sur le net pour voir s'il existait des associations d'aide* ».

Il est intéressant de constater que les nouveaux venus ont souvent découvert le Mouvement grâce au bouche-à-oreille ou à des rencontres marquantes avec des militantEs qui les ont ensuite redirigés vers l'association.

Dans les domaines sociaux ou éducatifs, il n'est pas rare non plus que les personnes aient été sensibilisées par des interventions ou des formations du Mouvement du Nid. Par exemple, S., retraité, a participé à une conférence : « *J'ai été très touché par la manière dont l'action du Mouvement du Nid a été présentée. J'ai décidé d'aller plus loin, j'ai participé à d'autres rencontres, puis j'ai décidé de m'investir au sein de ma délégation* ».



CHIFFRES CLÉS 2015

53 participants venus
de **19 délégations**

D'autres ont eu une approche plus engagée, comme C., ancien proviseur : « *À partir de recherches sur internet pour comprendre et lutter contre cette forme particulièrement odieuse de traite des êtres humains, j'ai découvert le Mouvement du Nid. Sa position clairement abolitionniste et son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes m'ont amené à contacter le siège national qui m'a dirigé vers ma délégation départementale* ».

Au cours des deux sessions de base effectuées en 2015, la cinquantaine de participants a montré un grand intérêt. Des engagements bien précis, des idées fortes, c'est ce qui ressort de leurs motivations : « *J'ai découvert le Mouvement du Nid en cherchant comment agir pour le féminisme en général et pour l'abolition de la prostitution en particulier. Je [soutiens] les personnes victimes de la prostitution, ce qui était mon objectif de départ...* »

Et surtout, une grande volonté d'agir, comme le montre une militante qui évoque « *les sorties sur le terrain à la rencontre des personnes prostituées qui attendent avec enthousiasme et impatience notre passage... ce qui me rend totalement impliquée et heureuse de ces rencontres et de l'humanité qu'on leur apporte* ».

Session de base, des week-end de formation bien remplis

Au programme, nous abordons les méthodes et les objectifs de l'association dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le relais de nos revendications par le plaidoyer. La vie associative, ses devoirs et ses mécanismes de fonctionnement sont également expliqués. Un travail sur les médias, notre argumentaire, nos outils, complètent la formation. Nous offrons aussi aux participants de s'impliquer largement dans ce temps de formation, en détaillant leurs expériences, leurs analyses, les projets qu'ils ont envie de mener au sein de notre association.

En 2015, les deux Sessions de base ont rassemblé 53 participantEs, dont 11 services civiques, 2 stagiaires et 1 salariée tous issus de nos délégations.

Le Mouvement du Nid examine ses forces et ses perspectives



Nom de la personne remplissant le questionnaire :		
Responsabilité dans la délégation :		
Taux de réponse		70%
Nombre de répondants		21
Nombre de délégations		27
RESSOURCES ET AFFECTATIONS HUMAINES		
EQUIPE		nombre
Militants		186
Bénévoles (hors militants)		140
Salariés		17
Stagiaires		10
Services civiques		1
Non détaillé		0
TOTAL		354
Taux de réponse		70%

En 2015, notre association a réalisé un effort de diagnostic et d'auto-évaluation conséquent, qui a abouti à une cartographie du rayonnement et des capacités d'action du Mouvement du Nid sur l'ensemble du territoire national.

La nécessité d'un tel travail, exprimée à l'Assemblée générale de 2014, se justifie tant en interne pour favoriser la meilleure gouvernance de l'association, qu'à l'égard de nos partenaires extérieurs et pouvoirs publics, à qui nous devons les informations les plus complètes et fiables possibles.

RENCONTRE		nombre
Militants		81
Bénévoles (hors militants)		40
Salariés		3
Stagiaires		7
Services civiques		1
Non détaillé		0
TOTAL		133
Taux de réponse		67%
ACCUEIL - ACCOMPAGNEMENT		nombre
Militants		70
Bénévoles (hors militants)		41
Salariés		7
Stagiaires		10
Services civiques		1
Non détaillé		0
TOTAL		129
Taux de réponse		67%

Un questionnaire a été travaillé puis validé par les responsables des délégations lors du Conseil national de l'association en mars 2015 et l'ensemble du travail a été coordonné par notre comité national.

21 délégations sur 26 ont répondu à cet effort d'inventaire et de diagnostic. Les questionnaires ont souvent été remplis de manière collégiale, lors des réunions mensuelles d'équipe – permettant aussi comme effet secondaire bénéfique, de susciter des échanges et des réflexions sur la situation existante et les perspectives de développement.

Avec des angles d'examen qui portaient sur la visibilité de l'association dans les départements, l'existence ou non d'un travail en réseau, le nombre de nouveaux militantEs et sympathisants, et le recueil de données factuelles sur l'investissement dans les différents piliers de notre action (rencontre, accompagnement, formation, sensibilisation, prévention, plaidoyer), cette cartographie concentre des informations très précieuses. Elles nous permettent d'orienter et de guider les futurs chantiers de développement du Mouvement du Nid en tenant pleinement compte de ses contraintes et de ses forces.

Un engagement choisi et un enrichissement mutuel

Services civiques

Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires, cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2015, 14 jeunes ont participé à l'animation des activités dans 5 délégations et au Secrétariat National.

Avec les jeunes volontaires, nous travaillons dans trois domaines : l'investissement avec les bénévoles et des salariés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution ; le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes, pour l'égalité femmes-hommes, la prévention du risque prostitutionnel ; la participation à la communication nationale et au plaidoyer, au Secrétariat National du Mouvement du Nid-France.

L'implication de jeunes volontaires dans l'accompagnement de personnes a donné lieu à l'ouverture de groupes de paroles et d'un groupe d'apprentissage

de lecture-écriture. En prévention, leurs démarches ont permis de solliciter de nouveaux établissements scolaires et de multiplier ainsi des actions de prévention sur site.

Un volontaire a participé à l'action de sensibilisation des collectivités locales et a contribué à un nouvel élan abolitionniste sur les territoires.

Les retours des jeunes sont élogieux. Chaque volontaire a participé à notre formation « Session de Base » où il a appris à appréhender la cause portée par le Mouvement. Ils s'inscrivent également à une formation aux premiers secours. En fin de parcours, chaque volontaire a participé à divers événements organisés dans le cadre d'actions de sensibilisation à la proposition de loi.

Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un militantE. Ils précisent leur parcours personnel ; l'une prépare un long voyage aux Pays-Bas, l'autre s'engage dans l'humanitaire contre la traite des enfants.

Certains précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.

Le Mouvement national : un interlocuteur de premier plan

Des membres du Comité national défendent la cause abolitionniste dans différentes institutions tout au long de l'année. Quelques exemples d'interventions :

Ministère des Affaires Sociales - Direction des Droits des Femmes

Jacques Hamon, Président du Mouvement du Nid et Anne-Marie Préchais, coordinatrice de l'association, ont présenté à la Direction des Droits des femmes les actions réalisées les années précédentes et les perspectives d'avenir, lors de la négociation de la convention pluri-annuelle d'Objectifs (CPO).

Ministère de la Défense

En décembre 2015, notre association représentée par son Secrétaire général, Grégoire Théry, a rencontré le directeur de cabinet du Ministre de la Défense et des représentantEs de l'État-major pour discuter du rôle de l'armée française dans la prévention des violences sexuelles, dont la prostitution, à l'étranger.

ONU

Claire Quidet, vice-présidente du Mouvement du Nid, a représenté notre association à l'ONU, à la 59^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), du 9 au 20 mars 2015.

La CSW est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Le 10 mars, nous avons organisé dans ce cadre un événement, « Prostitution et exploitation sexuelle des femmes et des filles : une violation massive des droits humains ».



Union européenne / MIPROF

Le 21 septembre 2015, Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid, a représenté notre association lors de la rencontre organisée avec la Mission interministérielle pour les femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) avec Myria Vassiliadou, coordinatrice de l'Union européenne sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Mme Vassiliadou a rappelé que « la traite des êtres humains, violation grave des droits fondamentaux, est une priorité absolue pour la Commission et l'Union européenne ».

Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (HCE|fh)

Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid, est membre actif du HCE|FH depuis 2013, au sein de la commission Violences de genre. Il a participé à toutes les réunions de cette commission ainsi qu'aux plénières du Haut Comité. En 2015, le HCE|fh a notamment produit un Avis relatif au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports en commun, un *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, ainsi que plusieurs recommandations relatives à l'éducation et à l'égalité professionnelle.

École nationale de la Magistrature

Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid et Lorraine Questiaux, avocate, responsable de notre Commission juridique, sont intervenus en novembre 2015 en formation continue à l'École Nationale de la Magistrature en présence de magistratEs et de policierEs.



Éducation nationale

Anne-Marie Bériot, responsable de notre délégation des Hauts-de-Seine, et Anne-Marie Préchais, coordinatrice de l'association, ont représenté le Mouvement du Nid les 8 et 9 juin 2015, lors du Plan National de formation (PNF) à Poitiers, organisé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le PNF avait pour thème « Éducation à la sexualité » et un de ses objectifs était de permettre aux acteurs de l'éducation nationale d'améliorer leur travail et leur communication en direction des partenaires potentiels ou déjà existants.

C'est à ce titre que le Mouvement du Nid, qui avait déjà en 2012 participé à un groupe de travail piloté par le Ministère sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, a été invité à tenir un stand tout au long de ces deux journées. Nous avons pu ainsi présenter aux professionnelLEs de l'éducation chargés de l'éducation à la sexualité (enseignantEs, infirmières scolaires, assistantEs de travail social) nos outils et méthodes de prévention. De nombreux participants sont venus dans notre stand discuter longuement, certains connaissaient bien le Mouvement du Nid, tous témoignant d'un grand intérêt pour notre travail auprès des jeunes.

Notre collectif d'avocatEs experts bénévoles



L'accès à la justice des personnes prostituées est restreint, entre autres, par la méconnaissance des réalités du système prostitutionnel par le monde juridique et par l'isolement dans lequel se trouvent bien des personnes en situation de prostitution. Pour que le statut de victimes ne leur soit plus dénié, le Mouvement du Nid mobilise un réseau d'avocatEs bénévoles, qui agit sur trois axes : aide juridique, action judiciaire, formation.

En 2015, une trentaine d'avocatEs animent ce réseau, rassemblant de nombreux confrères et consœurs. Face à une demande toujours croissante en conseils juridiques (droit des étrangers, droit pénal, droit de la famille...) ou en représentation dans le cadre de procédures judiciaires, tous interviennent soit pro bono, soit au titre de l'aide juridictionnelle. Il s'agit donc d'un service gratuit tant pour les bénéficiaires que pour le Mouvement du Nid.

AXE 1 : L'AIDE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Notre collectif apporte des conseils juridiques aux délégations du Mouvement du Nid, et une aide judiciaire aux personnes prostituées, en fonction des besoins exprimés : aide à l'obtention de titres de séjour, conseil et défense lors de procédures pénales, fiscales ou de surendettement... En 2015, environ 90 consultations ont été assurées.

AXE 2 : L'ACTION JUDICIAIRE

L'objectif d'un procès pénal est de faire valoir le préjudice de la société française dans son ensemble du fait de la violation du droit pénal par un individu.

En principe, les victimes « directes » de l'infraction ne pourront faire valoir leur préjudice que lors d'un procès civil, où elles demandent réparation de leur préjudice propre du fait d'une atteinte à leurs biens ou à leur personne. Pour éviter deux procès, le droit procédural français les autorise à se joindre au procès pénal pour que soit tranchés, durant la même procédure, à la fois leur préjudice et celui de la société française. C'est ce qu'on appelle : se porter partie civile.

Est « victime civile » d'une infraction pénale une personne capable de démontrer un préjudice matériel, physique ou moral, ce qui est le cas de la victime d'un proxénète par exemple. Une association (personne morale) peut également faire valoir un préjudice propre lorsqu'un agissement porte atteinte à son intérêt social, en d'autres termes, aux objectifs qu'elles défend et à sa raison d'être.

Pour sa part, le Mouvement du Nid (comme le précise ses statuts) lutte contre la traite et le proxénétisme et agit « sur les causes et les conséquences de la prostitution en vue de sa disparition ». Dès lors, il est recevable à invoquer un préjudice propre, par exemple lors des procès contre des proxénètes.



En octobre 2014, notre collectif est lauréat du trophée ProBono du Barreau de Paris, mettant à l'honneur « des actions bénévoles ayant pour point commun la promotion de l'accès au droit ou la défense des droits de l'homme ».

Cette démarche a plusieurs intérêts : faire pencher le rapport de force en faveur des victimes par la multiplication des parties civiles ; faire entendre notre message politique lors des procès (comme lors du procès dit « du Carlton ») ; demander la réparation pécuniaire des sommes engagées par nos délégations pour accompagner les victimes.

Le Mouvement du Nid ne se porte pas partie civile contre les personnes prostituées jugées pour proxénétisme (les « mamas ») car nous estimons qu'il s'agit avant tout de victimes, condamnées à la place des « vrais » proxénètes. Nous préférons initier un travail pédagogique devant le justice en devenant « partie intervenante » au procès pénal, ce qui permet d'avoir accès au dossier judiciaire et de faire valoir nos arguments sans nuire à ces femmes « prostituées et proxénètes ».

En 2015, nous nous sommes portés partie civile dans six procès. Dans l'un d'eux, il ne s'agissait pas de proxénétisme mais d'une personne prostituée violemment agressée par un « client ». Nous avons fait valoir comment la violence des « clients » maintient les personnes dans la prostitution. C'est une reconnaissance importante des séquelles des violences dans le contexte prostitutionnel, qui améliore les chances pour les victimes d'obtenir réparation.

AXE 3 : LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION

Le système prostitutionnel est complexe ; sa violence occasionne à ses victimes des pathologies psychologiques qui aggravent la difficulté de leur protection. La formation que nous avons conçue fait un état des lieux tant du point de vue de la réalité humaine que de la façon dont le droit appréhende la prostitution. Des professionnelLES délivrent de précieux conseils techniques à l'assistance, qui s'intègrent à la pratique des participants. Une formation a eu lieu au Barreau de Lyon, le 25 novembre 2015.

Formation interne



Le 19 septembre 2015, à l'initiative du Comité national et de la délégation de l'Hérault, nous avons proposé à nos militantEs un temps de formation à nos pratiques de prévention.

Fort de son expérience de terrain auprès et avec les personnes en situation de prostitution, le Mouvement du Nid emploie toutes ses forces à favoriser l'émergence d'une sexualité libre de tout rapport marchand. La prévention est l'une des voies privilégiées de ce progrès, c'est pourquoi depuis une trentaine d'années, notre association s'est fortement engagée dans ce domaine.

Ce temps de formation a permis d'examiner les principes qui nous guident à cet égard. Il s'agit bien d'épauler les jeunes, acteurs et actrices de la

Une journée consacrée aux objectifs et méthodes de nos actions de prévention

construction de leur sentimentalité et sexualité. C'est une démarche qui va au delà de la sensibilisation et qui est également toute différente d'une action de plaidoyer.

La journée de formation a permis de broser un tableau des grandes caractéristiques des deux publics que nous rencontrons essentiellement en prévention : collégienNEs et lycéenNEs et d'échanger sur les outils nationaux distribués aux jeunes ou utilisés pour la formation continue des intervenantEs. Les délégations ont également présenté leurs outils « maison » : saynètes de théâtre forum, plaquettes, méthodologie de construction d'interventions...

23 personnes (18 femmes, 5 hommes) ont participé à cette formation. Pas moins de 10 délégations étaient représentées. Les âges s'échelonnaient entre 19 et 69 ans, avec une moyenne aux alentours de 37 ans. La moitié des participantEs avaient 30 ans ou moins.

Une réflexion nouvelle sur la pornographie

Industrie du sexe

Le Mouvement du Nid est régulièrement interpellé sur ses positions à l'égard de la pornographie et notamment des liens que nous faisons avec le système prostitutionnel. Lors d'un atelier qui s'est déroulé pendant notre Assemblée générale 2015, il est apparu que la pornographie – au moins sous la forme industrielle qui domine actuellement – pouvait être considérée comme une forme d'exploitation prostitutionnelle.

Nous avons donc l'intuition qu'agir vis-à-vis de l'industrie pornographique et de ses victimes est légitime et nécessaire. En nous appuyant sur notre expérience, nous envisageons de développer ce nouvel axe à partir de nos piliers d'action : rencontre, accompagnement, prévention, sensibilisation et plaidoyer.

En conséquence, le comité national a désigné une chargée de mission qui a déjà produit un rapport approfondissant ces réflexions et animé une journée de réflexion en interne (en 2016). L'une de ses tâches est d'animer la réflexion et la recherche pour mieux comprendre le phénomène pornographique : qu'est-ce qui fonde le caractère pornographique d'une production ? En quoi la pornographie est-elle normative en matière de sexualité ? Représente-t-elle un obstacle à l'égalité Femmes/Hommes ? Y a-t-il plusieurs formes de pornographie ?



Notre chargée de mission étudie également les modalités par lesquelles nous allons construire des actions de rencontre et d'accompagnement auprès des personnes exploitées dans l'industrie pornographique.

En matière de prévention, nous travaillons aussi le sujet des conséquences des films porno sur la construction de l'affectivité et de la sexualité des jeunes. Quels outils pouvons-nous leur fournir pour les aider à prendre de la distance vis-à-vis de ces représentations qui produisent de la dévalorisation pour les filles et des exigences de « performance » pour les garçons ?

Enfin, en matière de sensibilisation de l'opinion publique, nous avons remarqué les nombreux points communs entre les discours de justification et de banalisation de la prostitution, et les discours visant à faire accepter la pornographie comme une composante banale et ordinaire de nos sexualités. Ces deux « industries », qui ont la même contrainte – disposer de corps utilisables sexuellement – recourent aux mêmes éléments : défendre « la liberté » individuelle des « actrices », assimiler toute critique à du « puritanisme », ou l'endiguer en prétendant qu'il y aurait un « bon » et un « mauvais » porno, de même qu'on entend parfois qu'il y aurait une « bonne » prostitution « consentie » et une « mauvaise » prostitution, celle du trafic d'êtres humains.

Notre histoire

Le fondateur du « Nid », André-Marie Talvas, situait dans ses écrits la fondation de l'intuition de l'association en 1937. C'est l'année où il prend conscience de la détresse des femmes en situation de prostitution avec la rencontre de Germaine Campion, une femme bretonne de Paramé comme lui, connaissant la prostitution et la maladie alcoolique et vivant dans le quartier des Halles à Paris.

En août 1943, André-Marie Talvas est nommé Aumônier national de la Ligue Ouvrière Catholique et de l'Association des femmes de prisonniers de guerre. En septembre il rejoint Maggy, jociste de Bretagne qui déjà accueillait des jeunes femmes prostituées dans un petit appartement parisien. Une première forme juridique est donnée en 1944 avec le lancement de « L'équipe du Nid », qui devient en février 1946 « Le Nid », puis en août de la même année, « L'Amicale du Nid ».

Le développement de l'association la conduit en 1971 à faire le choix d'un dédoublement : le prolongement des activités professionnelles salariées avec une association indépendante, « L'Amicale du Nid » et la création et le renforcement d'un réseau de militantEs bénévoles : « Le Mouvement du Nid ».

Les personnes prostituées d'abord

Cette histoire, nous en sommes les héritiers, elle reste pour l'essentiel encore à écrire ! Avec le regard du temps et la participation des militantEs qui ont connu la première époque du « Nid », nous avons lancé en 2015 le beau projet de faire l'histoire de notre association. Ce chantier prévoit l'écriture d'un livre qui relatera toute la richesse de cette aventure humaine, traversant le 20^{ème} siècle et de plusieurs célébrations sur le thème des événements-clé de notre passé. Ce sera l'occasion de montrer à travers notre exemple le rôle et l'impact des associations pour faire évoluer notre société, les politiques publiques, en un mot transformer « l'utopie de demain » en réalité.



Notre projet s'appuie sur la création d'un groupe de pilotage sous la responsabilité du Comité national et d'une commission consultative d'expertEs ; la réalisation d'un état des lieux des sources d'archives écrites et photographiques (national et en délégations) avec l'aide de bénévoles et d'une archiviste professionnelle ; la collecte de témoignages « d'ancienNEs » du Mouvement et de personnes ayant connu la prostitution ; et la recherche de fonds spécifiques pour atteindre nos ambitions. Rendez-vous en 2017-2018 pour les premières réalisations !

Partenariat

Formation des journalistes de France Télévision

À l'invitation de France Télévision, nous avons répondu présents tout au long de 2015 pour participer à la formation des journalistes de télévision des chaînes du service public. L'exercice est une interview qui se déroule dans les conditions réelles du métier mais qui n'est pas destinée à être diffusée. Les journalistes y gagnent de l'expérience et une sensibilisation aux réalités de la prostitution. Quant aux militantEs qui se sont prêtés au jeu, ils et elles tirent aussi profit de cet entraînement qui les prépare au jour où des journalistes les sollicitent pour une véritable interview.

Solidarité

Appel aux dons

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2015. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de prévention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

En 2015, nous avons eu la chance de recevoir les conseils d'un expert bénévole, qui a travaillé dans une très grande association nationale au service des dons et nous a fait bénéficier de cette expérience.

BELGIQUE : Focus sur l'association Isala

C'est la « petite sœur » belge du Mouvement du Nid : l'association Isala rassemble des citoyenNEs qui veulent agir en soutien aux personnes prostituées et mobiliser la société contre le système qui les exploite. À Bruxelles, dans le quartier Yser, l'avenue Louise et la rue d'Aerschot, ses membres vont à la rencontre des personnes prostituées et mettent sur pied des événements de sensibilisation.

Isala s'est nommée en l'honneur d'Isala van Diest, première femme universitaire et médecin belge, qui fonda aux côtés de Marie Popelin, première femme belge diplômée en droit, la Ligue Belge du Droit des Femmes. C'est un héritage fort pour exprimer combien les valeurs de l'association s'inscrivent dans les



luttons féministes pour la dignité des femmes et les droits, des objectifs incompatibles avec la persistance du système prostitutionnel. Isala van Diest en avait pleinement conscience : elle soignait les pensionnaires d'un refuge pour anciennes prostituées et luttait contre la traite des femmes et la prostitution.

Officiellement née en 2013, Isala a été créée par des militantEs déjà mobilisés dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Le système prostitutionnel leur apparaissant comme un pivot dans le continuum des violences sexistes et sexuelles, ils et elles organisent peu à peu des rencontres de terrain auprès des personnes prostituées, à Bruxelles.

À partir de 2014, Isala s'essaie avec succès à la sensibilisation du grand public, faisant partager ses combats en faveur de l'égalité femmes-hommes, la dignité humaine, la liberté sexuelle, la justice sociale. Depuis 2015, l'association propose désormais une permanence hebdomadaire et de l'accompagnement pour les personnes prostituées.

Le Mouvement du Nid-France est heureux d'appuyer dans la mesure de ses moyens les actions et le développement d'Isala. Deux militantes de cette association ont bénéficié en 2015 de notre formation Session de base. Nous donnons de l'écho, dans notre revue, notre réseau et sur Internet, aux actions menées par Isala. Enfin, nous avons contribué en 2015 à leur effort de sensibilisation en offrant de la documentation.

LIBAN : Coopération internationale avec KAFA

À l'invitation de l'association libanaise KAFA (Assez de violence et d'exploitation), le Mouvement du Nid a donné trois jours de formation à Beyrouth. Après s'être rencontrées en novembre 2014, à l'occasion du congrès de CAP international, dont KAFA comme le Mouvement du Nid sont membres, nos deux associations ont organisé une session de formation spécialement ciblée sur l'accompagnement, pour les équipes de KAFA et leurs partenaires proches.

L'objectif était notamment de préparer l'ouverture du premier refuge de KAFA spécialement dédié à l'accueil et à l'accompagnement des personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains. Christine Blec, administratrice et formatrice en travail social, Claire Quidet, porte-parole, et Grégoire Théry, Secrétaire général, ont ainsi passé trois jours à Beyrouth.

Cette formation a aussi été l'occasion de prendre connaissance du contexte libanais. Parmi de nombreux enjeux, le Liban accueille plus de 1,5 millions de réfugiéEs sur son territoire, dont un nombre croissant de SyrienNEs. L'extrême précarité des réfugiéEs les expose particulièrement à l'exploitation prostitutionnelle.



La Movado de la Nesto

Le Mouvement du Nid a une longue histoire de coopération internationale et de liens de fraternité avec d'autres associations de défense des droits humains à l'étranger. Grâce au travail de deux militantes, Marcelle et Denise, nous avons désormais quelques éléments de présentation en espéranto sur notre site. Parlé par quelques millions de locuteurs dans 120 pays, l'espéranto est un pont entre les cultures et figure un symbole de paix universelle. À découvrir sur notre site.

Trombinoscope du

COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Jacques HAMON
Président national



Claire QUIDET
Vice-Présidente
et porte-parole



Grégoire THÉRY
Secrétaire général
à l'action nationale



Christine BLEC
Secrétaire générale à la
cohésion du mouvement



Daniel MELLIER
Trésorier national



Jean-Louis
BÉVÉLACQUA
Coordination Service Civique



Bernard LEMETTRE
Membre



Mercedes
VIEILLE-GROSJEAN
Membre



Lorraine QUESTIAUX
Chargée des
questions juridiques

SECRETARIAT NATIONAL



Anne-Marie
PRÉCHAIS
Coordinatrice
nationale



Élise GUIRAUD
Chargée de
communication



Françoise
LEMETTRE
Comptable



Christine MIRKOVIC
Assistante
de direction

Mouvement du Nid-France

DÉLÉGUÉES DÉPARTEMENTAUX



Greg Skicki
Alpes-Maritimes



François Wioland
Bouches-du-Rhône



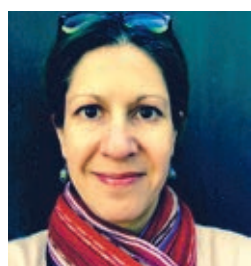
Nicole Gauer
Calvados



Marion Beauvois
Doubs



André Bresson
Gard



Heïdi Phillips
Haute-Garonne



Cécilia Polenne
Hérault



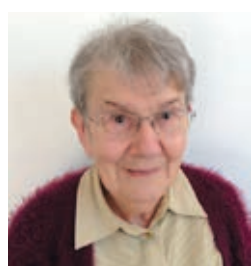
Bureau
Indre-et-Loire



Anne-Marie Ledebt
Loire-Atlantique



Marcelle Provost
Loiret



Marie-Renée Jamet
Morbihan



Viviane Wagner
Moselle



Bernard Lemettre
Nord-Pas-de-Calais-
Picardie



Annie Lebeaume
Puy-de-Dôme



Lavinia Ruscigni
Bas-Rhin



Christine Blec
Haut-Rhin



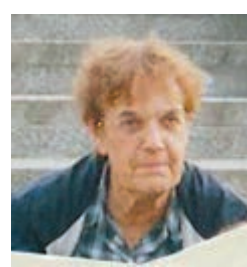
Daniel Mellier
Rhône



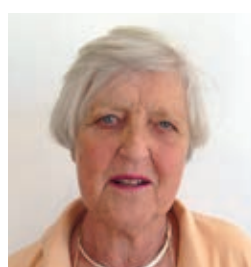
Marie-Claude Leroux
Sarthe



Lorraine Questiaux
Paris



Marie-Bernard Dauphin
Seine-Maritime



Muriel Huré
Var



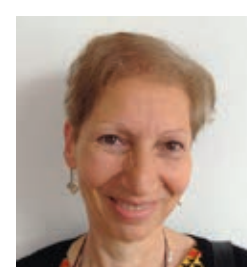
Berthe Flachaire
Vaucluse



Evelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne

La revue *Prostitution et Société*

**PROSTITUTION
ET SOCIÉTÉ**
revue trimestrielle du Mouvement du Nid - France | www.prostitutionetsociete.fr



Le Mouvement du Nid publie la seule revue d'information sur le système prostitutionnel en France et dans le monde : dossiers, témoignages, interviews, livres, films... *Prostitution et Société* relaie aussi les événements de l'association et participe à son rayonnement au travers de dossiers thématiques approfondis. Nous mettons à l'honneur l'approche pluridisciplinaire du système prostitutionnel : éluEs, militantEs, acteurs/trices sociaux, intellectuelLEs donnent leur point de vue dans chaque numéro. Utile aux acteurs sociaux concernés au premier chef par la prostitution, *Prostitution et Société*, par la richesse et la diversité des thèmes qu'elle aborde, intéresse celles et ceux qui s'engagent pour les droits des femmes et la dignité de la personne humaine.

En 2015, la rédaction (8 réunions plénières) compte 7 rédacteurs/trices permanents et plusieurs rédacteurs occasionnels, travaille avec une graphiste et une maquettiste professionnelles.

En ligne, notre rubrique « In Memoriam », qui recense les agressions dont sont victimes les personnes prostituées, a reçu 44 000 visites. Les quatre témoignages publiés en 2015 ont reçu en moyenne un millier de visites chacun.

CHIFFRES CLÉS 2015

- 9 500 exemplaires diffusés en France et à l'étranger
- 3 500 distribués gratuitement par nos délégations
- 15 bibliothèques universitaires et 10 municipales abonnées
- 200 journalistes et 100 institutions reçoivent la revue

Une histoire riche

Dès ses débuts, l'association a jugé nécessaire de partager avec le grand public son expertise du système prostitueur. *Moissons Nouvelles*, la première publication, paraît d'octobre 1951 à janvier 1968. *Femmes et Mondes* prend alors le relais, enrichissant sa ligne éditoriale de nouvelles problématiques venues de la psychologie et de la sociologie.

En 1989, pour souligner l'approche de la prostitution comme fait social, la revue du Mouvement du Nid devient *Prostitution et Société*. L'attention portée aux enjeux de la question prostitutionnelle en lien avec l'égalité entre femmes et hommes, la marchandisation... est confirmée en 2003 avec la refonte du trimestriel.

Le fil conducteur depuis 1951 : chaque nouvelle parution accueille largement la parole des personnes prostituées en consacrant plusieurs pages à un ou plusieurs témoignages.

4 nouveaux témoignages diffusés en 2015

Mariana

« Une nuit, dans un parking, j'ai été agressée par deux types. Ils m'ont mis le couteau sous la gorge et m'ont laissée là, seule, toute nue. C'était atroce. Trois fois, j'ai été agressée. Une fois, c'était un groupe de quinze types. Je me suis mise au milieu de la rue et je suis montée dans une voiture. Ce milieu, c'est la peur tout le temps, les agressions, le racket. On ne sait jamais sur qui on va tomber. À chaque fois que je montais dans une voiture, je me disais : il peut me tuer. »



Ariane

« Maintenant, j'ai des projets de formation [...] Ce que j'aimerais aussi, c'est faire de la prévention dans les lycées, les collèges. Mais il ne faut

pas que je m'effondre devant tout le monde. Ce dont j'aurais besoin, c'est d'extérioriser les choses atroces que j'ai vécues dans mon corps. Il n'y a pas une nuit où je ne fais pas de cauchemars de viols. Même quand ça va le jour, la nuit, je n'ai pas de répit. »

Elsa « Dire qu'on a été prostituée reste tabou. C'est une vérité violente à énoncer et à recevoir. »

Alice « La patronne m'a dit de ne pas m'inquiéter, que je ne ferais les choses que si j'étais d'accord. Quinze jours après, c'était fait. Quand tu arrives là dedans, la trappe est grande ouverte et elle a vite fait de se refermer. »

Analyser l'actu, éclairer les débats, partager l'information



Nous croyons à la force de l'information, à sa valeur pédagogique dans le processus de changement des pratiques et des mentalités. Le défi est double : notre revue doit analyser les questions de société en temps réel (alors que ceux qui militent pour le statu quo ou la déréglementation du proxénétisme disposent de moyens bien supérieurs)

et anticiper sur les évolutions sociales, les débats à venir. Outil d'action avant tout, *Prostitution et Société* a la tâche de former tant les professionnelLEs que les bénévoles et de les aider à assurer leurs missions : nous faisons connaître les nouveaux outils de prévention, les études, les bonnes pratiques...

La publication « papier » se double depuis 2009 d'une publication « en ligne » grâce au site de la revue prostitutionetsociete.fr. Près de quatre-vingt-dix articles ont ainsi été publiés en 2015 en consultation gratuite sur internet.

Au-delà des faits d'actualité et des débats que nous avons auscultés au fil de 2015, notre production met à l'honneur le renouveau de l'abolitionnisme et l'actualité de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Voici quelques sujets abordés en 2015 : Le proxénétisme, un état des lieux des condamnations pour mesurer l'application des textes et l'ampleur de l'organisation de l'exploitation de la prostitution ; le condensé de notre enquête Proscost, pour comprendre le coût social du système prostitueur ; le droit international à l'égard de la prostitution, du proxénétisme et des « clients ». Nous avons évoqué les enjeux de la proposition de loi en cours d'examen, le procès dit « du Carlton », les débats internationaux, le cybersexisme et la prévention... Nous avons interviewé la députée Nathalie Kosciusko-Morizet, les syndicalistes Sophie Binet et Sabine Reynosa, l'avocat M^o Emmanuel Daoud. Et publié des critiques de romans, d'ouvrages de sciences humaines, de films...

La vitrine du Mouvement du Nid et de ses délégations

Prostitution et Société incarne, pour ses lecteurs comme pour sa rédaction, le travail quotidien de femmes et d'hommes engagés sur de multiples actions au sein des délégations du Mouvement du Nid. Parmi les infos données en 2015 : la naissance du réseau régional pour l'insertion des personnes prostituées en Alsace, les mobilisations et les événements portés par nos militantEs, les formations et les débats organisés dans toute la France...



Témoignages : Rompre enfin le silence, mettre fin à l'impunité

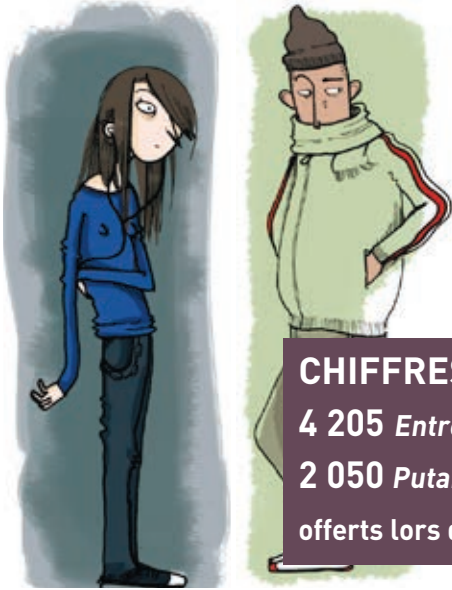
Réduite au silence par la honte ou les menaces, l'immense majorité des personnes prostituées se tait. Ce n'est que dans le huis clos de notre association que certaines trouvent la force de parler, souvent pour la première fois. « On a peur de parler, la société a peur d'entendre », nous dit l'une d'elles. Nous qui recueillons, dans la confiance réciproque et l'absence de jugement, leurs histoires bouleversantes, sommes frappés par leur envie de témoigner. Toutes voudraient que leur expérience serve et enragent de ne pas pouvoir prendre la parole en public...

Depuis des décennies, nous publions leurs témoignages, en attendant qu'elles puissent enfin prendre la parole publiquement, sans crainte d'en être détruites. Des femmes en majorité, mais aussi des hommes, mus par le désir profond de changer de vie. La plupart ne viennent pas du bout du monde mais de nos villes, de nos quartiers.

Dans ce recueil, diffusé par nos délégations et disponible sur notre site, nous avons rassemblé 30 témoignages pour faire entendre leurs voix. www.mouvementdunid.org/Rompre-enfin-le-silence-mettre-fin.



Nos brochures d'information



Inspirées de leur quotidien, de leurs questions et de leurs rêves, nos brochures permettent aux collégienNEs et lycéenNEs de revisiter à tout moment les thèmes abordés avec les intervenantEs du Mouvement du Nid. Elles favorisent la pérennité de nos messages de prévention.

Dans le cadre de notre campagne « Les jeunes et la prostitution » nous avons mené l'enquête auprès de 5 000 collégienNEs et lycéenNEs, pour connaître leurs représentations sur la prostitution et les autres violences sexistes.

L'exploitation de ces données inédites actualise notre compréhension des connaissances, positions et attentes des jeunes en matière de prévention des inégalités de genre, des violences et des risques prostitutionnels.

CHIFFRES CLÉS 2015

4 205 *Entre nous on change quoi*

2 050 *Putain de galère*

offerts lors d'actions de prévention

Filles/Garçons entre nous on change quoi ? (Collèges)



2011, réédité et mis à jour en 2015

Un ton ludique et respectueux, des jeux, des tests et beaucoup d'informations : les collégienNEs deviennent les architectes des relations filles-garçons qu'ils désirent. On y apprend à troquer « les coups de pression », la violence... pour des échanges sur un pied d'égalité !

En 36 pages illustrées et en couleurs, notre brochure développée en cohérence avec les recommandations du *Guide d'intervention du ministère de l'Éducation nationale pour les collèges et les lycées* (2008) a été testée auprès d'adolescentEs pendant sa conception. C'est un outil idéal pour aborder les enjeux de l'égalité et la prévention du risque prostitutionnel et des autres violences sexistes.

Elle se base sur des situations banales, tirées des récits des jeunes que nous avons rencontrés. Nous discutons ainsi de choses familières, loin de la dramatisation ou des « clichés » qui cachent la réalité. **Nous nous plaçons dans une stratégie de prévention en termes positifs**, qui incite les jeunes à devenir acteurs et actrices de leurs vies, en développant leurs compétences psycho-sociales : la réflexion critique, la capacité à exprimer ses opinions et ses sentiments, la compréhension de ses émotions, l'estime de soi et le respect d'autrui.

Prostitution, putain de galère ! (Lycées)

2008, réédité et mis à jour en 2013

La prostitution, on en parle partout et pourtant, c'est toujours aussi tabou. Des prostituées, il y en a dans les romans, dans les films et les rubriques de faits divers. On fantasme, on est fasciné ou effrayé, on entend des rumeurs, on partage des préjugés.

Prostitution, putain de galère ! propose d'alimenter les connaissances des jeunes et de les aider à mieux mesurer la réalité du phénomène et ses conséquences. **En 28 pages abondamment illustrées**, la brochure balaie largement le sujet de la prostitution et des autres violences sexistes à travers 5 grands thèmes en lien direct avec les préoccupations des lycéenNEs et étudiantEs.

Putain de galère ! c'est également des dizaines d'extraits de témoignages, pour que les réflexions des personnes prostituées sur leur propre expérience soient entendues à leur juste valeur.

Les 5 thèmes : Garçons-Filles, attention sexisme ! ; Conquérir sa liberté, tout un savoir ! ; Prostituer, c'est pas jouer ! ; Il ne faut pas croire tout ce que l'on raconte... ; Ça, un métier ?



Nos bandes dessinées



CHIFFRES CLÉS 2015

700 *Pour toi Sandra* diffusés

300 *Dérapages* diffusés

220 000 *Pour toi Sandra* diffusés depuis sa création

Leur qualité en dit long sur l'importance que nous donnons à la prévention, et notre considération pour nos jeunes interlocuteurs. Avec ces BD, et leur livret pédagogique, ils réfléchissent, au travers d'histoires palpitantes basées sur des faits réels, à la violence et à la manipulation, à l'influence du groupe, à la marchandisation, à la résilience et à l'estime de soi, à l'amitié, à la confiance...

Bande dessinée *Pour toi Sandra*



L'objectif était ambitieux : tout en informant sur un sujet grave : la prostitution, qui reste tabou, il s'agissait d'écrire une « bonne » bande dessinée, offrant une histoire actuelle, pleine de suspens, portée par des personnages marquants.

DERIB a relevé le défi. Après *Jo*, bande dessinée destinée à favoriser la prévention du sida, *Pour toi Sandra* donne vie à une adolescente traquée par un réseau de prostitution.

Pour toi Sandra : un succès mérité

Depuis son édition en 1997, *Pour toi Sandra* a été diffusée à près de 220 000 exemplaires, ce qui en fait un succès d'édition incontestable : elle compte parmi les bandes dessinées les plus diffusées en France.

Plus de 150 articles de presse et une vingtaine d'émissions de radio et de télévision ont salué la qualité de *Pour toi Sandra*.

En 2015 *Pour toi Sandra* a servi de support à des centaines d'actions de prévention et d'information auprès des collégienNEs et des lycéenNEs.

Bande dessinée *Dérapages*

Après *Pour toi Sandra*, le Mouvement du Nid et DERIB ont créé une seconde bande dessinée : *Dérapages*, elle s'inscrit dans notre travail de prévention afin d'éviter que nos enfants deviennent « clients » de la prostitution et afin de leur offrir d'aborder la sexualité de manière positive, à eux qui sont confrontés dès leur plus jeune âge à des images liées à la pornographie et à la prostitution.

Il était nécessaire de leur procurer un outil qui pose autrement la question de la sexualité : la bande dessinée est devenue un support de cette démarche. *Dérapages* ouvre le dialogue avec les jeunes sur des questions essentielles, le respect, l'amour, le corps. Elle donne l'occasion aux jeunes de parler de la prostitution, des questions qu'elle soulève au plan de la sexualité, des relations filles/garçons, de l'éthique...

Pari sur l'avenir, *Dérapages* veut contribuer à l'évolution des comportements face à la prostitution. Elle vise à rendre les jeunes acteurs d'un avenir qui les engage dans une démarche de respect mutuel. Outil d'éducation et de prévention, la bande dessinée atteint autant les filles que les garçons et leur permet de réfléchir autour de questions parfois difficiles à aborder.



Le théâtre, un relais formidable de la prévention !



Pour nos délégations désireuses d'étendre et d'approfondir leurs actions de prévention, ces spectacles sont des supports aussi attractifs qu'efficaces, ouvrant de multiples perspectives. *On change quoi* est accessible aux plus jeunes, *Au bout de la nuit* à tous les publics à partir du lycée, *Demain nous appartient* est un spectacle de théâtre-forum pour les lycéenNEs.



CHIFFRES CLÉS 2014

3 représentations de *Demain nous appartient* (+ de 200 spectateurs)

13 représentations d'*On change quoi* (+ de 880 spectateurs)

4 représentations d'*Au Bout de la Nuit* (+ de 450 spectateurs)

23 000 jeunes ont vu *Au Bout de la Nuit* depuis sa création en 2004 !

Demain nous appartient (lycéenNEs)



Avec une jeune troupe de comédienNEs, Les Bradés, nous avons conçu un spectacle de théâtre-forum pour repenser la façon d'aborder nos thématiques avec les jeunes par l'approche participative. *Filles, Garçons, demain nous appartient* vise l'échange de façon ludique et dynamique, vitalisé par une dose d'improvisation, sur les questions d'égalité femmes-hommes, sur l'impact du sexisme dans les relations affectives, sur la violence sexuelle, l'achat d'un acte sexuel, la réalité de la prostitution et du quotidien vécu par les personnes victimes de ce système d'exploitation.

Ce spectacle se compose de deux parties bien distinctes. Le spectacle débute par la partie participative, durant laquelle les comédienNEs interprètent une première fois des saynètes où les personnages adolescents se retrouvent en difficulté, à propos de leur choix de métier, face à une situation de harcèlement, ou encore sous pression de l'influence du groupe.

La saynète est alors jouée une nouvelle fois, en demandant aux élèves de la stopper lorsqu'ils estiment qu'un des personnages est en difficulté. Les élèves peuvent monter sur scène et intervenir de manière positive, en proposant des solutions ou des arguments pour aider le personnage subissant la situation sur scène. L'élève devient donc acteur de la scène.

Pour cette partie participative, une meneuse de jeu régule et favorise les échanges entre les jeunes et les intervenants. Son rôle est capital pour mener à bien le processus d'implication des jeunes. Nous nous appuyons sur la troupe à cet égard, Les Bradés ayant déjà une forte expérience forgée à travers plusieurs spectacles participatifs et d'improvisation.

Les saynètes montrent des situations parfois difficiles – par exemple, le harcèlement – mais l'effet d'identification joue à plein et les jeunes spectateurs/trices sont très demandeurs de monter sur scène, d'exprimer comment le personnage pourrait résoudre son problème, obtenir de l'aide et du soutien et retourner la situation.

La seconde partie, non participative, entremêle deux histoires avec l'objectif d'illustrer des engrenages conduisant à des situations à risques. La première histoire est celle d'un jeune homme dont la vision de l'existence est emplie de stéréotypes sexistes. La deuxième histoire met en scène une jeune fille venant d'un cadre familial instable et violent, qui rencontre un homme plus âgé dont elle devient dépendante.

« La pièce nous a permis de nous exprimer, de prendre conscience, de voir les choses différemment. »

« Cela nous permet de nous adapter et de voir comment réagir face à des situations dangereuses et réelles mais dans une ambiance détendue. »

« La pièce et le débat font voir les différentes façons de réagir en fonction des personnalités (...) change les idées toutes faites. »

Avis de lycéenNEs

On change quoi ? (collégienNEs)



On change quoi ? est une sensibilisation artistique pour des relations plus harmonieuses et égalitaires entre les filles et les garçons. Entre Fanny (14 ans), et Nathalie, sa marraine, entre Melchior (15 ans) et l'assistant social de son collège, Philippe, se tissent des liens. Par mail, webcam, texto ou portable, ces adolescentEs s'interrogent, se révoltent, partagent leur mal-être, leurs joies. Philippe et Nathalie sont en scène tandis que Fanny, Melchior et leurs amiEs, interprétés par de jeunes comédienNEs de grand talent, sont présents par vidéo interposée.

Avec pudeur et humour, *On change quoi ?* aborde de nombreux sujets, avec un effet d'identification maximal pour le jeune public : l'amitié, les relations amoureuses, la sexualité ; l'égalité et le sexisme ; les difficultés, voire les drames, comme la jalousie et le chantage affectif, mais aussi les violences sexuelles et le risque prostitutionnel. *On change quoi ?* parle de respect, de la parole qui libère, des sentiments qui s'expriment. Le ton est actuel, comme celui de notre brochure *Filles-Garçons, on change quoi ?* dont cette pièce est l'adaptation...

« Très bonne interprétation qui colle à la réalité et répond aux questionnements des élèves (respect, jalousie, confiance, intimité, prise de risques). »
C., assistante sociale de collège

« C'est une pièce que je recommande (...) moderne et adaptée. Beaucoup de sujets sont amenés, que j'aborde en prévention sur la vie affective et sexuelle, et en prévention addiction avec les élèves de 3^o et 4^o. »

A., infirmière de collège

« Ce spectacle correspond au questionnement des jeunes. Sans être moralisateur, *On change quoi ?* apporte des pistes de réflexions (...), tout en faisant bien rire, un super point de départ pour les échanges. »

C., intervenante vie affective et sexuelle au collège

« Un spectacle qui informe les jeunes sur le sexisme, la sexualité, les relations amoureuses, l'amitié, les violences et les dangers du web, notamment de Facebook. Autant de thèmes qui sont abordés subtilement. »

La Voix du Nord

Au bout de la nuit (lycéenNEs, étudiantEs)

Au bout de la nuit est l'adaptation théâtrale de l'autobiographie de Nicole Castioni, ancienne prostituée devenue auteure et députée. Entre rires et émotions, le spectateur suit son histoire, de l'enfance jusqu'au trottoir de la rue Saint-Denis. Nicole rêvait du prince charmant, mais, à 20 ans, l'amour passionnel la conduira petit à petit vers une destruction programmée.

Après la rupture, les overdoses, le jeu avec la mort, c'est l'échappée vers les jours heureux : la naissance de ses filles, ses amours et son discours d'investiture au Parlement de Genève. Le processus d'entrée dans la prostitution est représenté avec une belle justesse : de la jeunesse volée aux illusions perdues en passant par la manipulation, la drogue... Toutes ces étapes douloureuses sont interprétées avec brio et mesure par une comédienne de talent endossant, avec une habileté déconcertante parfois, tantôt le rôle de Nicole et tantôt celui de ses agresseurs. Annette Lowcay, seule en scène, s'appuie sur une poignée d'objets symboliques : un pardessus, une paire de chaussures, une cordelette. Rien d'impudique, rien de sordide, une plongée sobre dans l'itinéraire exemplaire d'une femme peu commune.



« Tout est admirable dans ce spectacle. L'adaptatrice et comédienne, Annette Lowcay, dont la voix est d'une rare beauté et le jeu tout en retenue... Un spectacle édifiant et bouleversant, tout en dignité. »
La Provence

« Une mise en scène ingénieuse et efficace, un sujet servi par un langage sans détour où l'autodérision vient alléger la gravité du propos. »
La Vie

« Au bout de la nuit devrait être vu tant pour son exquise vitalité que pour la tendresse superbe qui débouche sur un hymne à la vie, stupéfiant de justesse. »
La Marseillaise

Le Mouvement du Nid en ligne : deux sites internet



L'année 2015 a confirmé notre bonne santé « virtuelle ». Notre présence se renforce à travers nos deux sites mais aussi grâce aux réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Entièrement rénové en 2013, mouvementdunid.org est la vitrine de notre association et permet le dialogue avec tous les publics. prostitutionetsociete.fr, prolongement de notre revue, est un outil d'information adopté par ses lecteurs/trices et les internautes de passage.

CHIFFRES CLÉS 2015

254 000 visites sur mouvementdunid.org et 120 articles publiés

373 000 visites sur prostitutionetsociete.fr et près de 90 articles publiés

1 100 mails traités sur nos sites : demande d'information, d'aide, offre de soutien...

Internet accompagne et renforce nos mobilisations politiques, nos actions de sensibilisation et de prévention, et nous étudions désormais son usage dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées.

Internet accompagne et renforce nos mobilisations politiques, nos actions de sensibilisation et de prévention, et nous étudions désormais son usage dans la rencontre et l'accompagnement des personnes prostituées.

mouvementdunid.org : notre vitrine



En avril 2013, nous avons remplacé notre ancien site, créé en 2005, par une version très différente. Nous avons mis l'accent sur les actions organisées par nos délégations, notre prise de parole nationale (communiqués, presse), notre réseau de sympathisants, nos ressources (vidéos, publications, articles...).

Cette version rend mieux compte de l'intense activité menée dans les délégations et au plan national, et valorise nos apports aux débats et à la connaissance du système prostitutionnel.

Le site reçoit plus de 21 000 visites chaque mois en moyenne, une augmentation de 27 % par rapport à 2014. Nous constatons que près de 50 % de nos visiteurs va en premier lieu dans les rubriques « Nos actions », « Communiqués » et « Événements ». Cette répartition confirme le rôle de vitrine joué par le site qui offre de l'information sur les actions du Mouvement du Nid-France et de ses délégations.

Le site génère par ailleurs une lettre d'information mensuelle qui résume nos actualités. Le nombre des abonnés a plus que doublé, atteignant en décembre 2015 près de 550 abonnés.



Réseaux sociaux



Facebook est une bonne caisse de résonance pour les articles de *Prostitution et Société* et les actions de l'association. Plus de 2 200 personnes « aiment » notre page Mouvement-du-Nid-France. La plupart de nos délégations disposent dorénavant de leur propre page Facebook et l'utilisent pour la promotion de leur action. Nous sommes bien présents sur **Twitter**, doublant notre nombre de « followers » qui atteint près de 2 000. À l'occasion du passage au Sénat de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des victimes, notre campagne [#lesenatdoitentendre](https://twitter.com/lesenatdoitentendre) relayant témoignages et analyses a obtenu un énorme succès : ces 30 tweets ont été relayés plus de 1 000 fois et touché plus de 40 000 internautes. Tweeter nous sert également à commenter en direct des émissions de télé, des événements, des débats...



prostitutionetsociete.fr : un contenu unique utilisé en France et à l'étranger

Le site de notre revue trimestrielle conserve d'année en année un nombre de visites élevé, 373 000 par an (soit 31 000 par mois) – une augmentation de 1 % par rapport à 2014.

Le recueil et la diffusion des témoignages des personnes prostituées étant un aspect essentiel et précieux de notre action, nous sommes fiers de constater que la rubrique « Témoignages » attire un bon cinquième des visiteurs. La rubrique « Éclairages » (nos analyses de fond) est la seule à l'égaliser en terme de fréquentation. Notre pari a réussi : faire entendre le plus possible la parole des personnes prostituées et partager des analyses parfois complexes...

Nos visiteurs sont attentifs au traitement original de l'actualité que nous leur apportons, aux réflexions sur les politiques publiques en France et dans le monde, et même aux critiques de films que nous leur conseillons... C'est donc un contenu varié et exigeant que porte notre site prostitutionetsociete.fr.

Nous sommes également heureux de voir de nombreux sites personnels ou associatifs, y compris à l'étranger, qui militent dans des domaines proches des nôtres, reprendre volontiers les articles que nous publions.



Rencontre, prévention, sensibilisation...

Internet, une nouvelle corde à notre arc

Ces dernières années, nous constatons le développement de l'offre prostitutionnelle sur les réseaux. Notre **délégation du HAUT-RHIN**, qui a conduit en 2014 le projet-pilote « *Aller à la rencontre des personnes prostituées via internet* », fait ce diagnostic : « *la prostitution qualifiée "d'escorting" n'est plus la seule à l'œuvre sur internet. On observe un nombre de plus en plus élevé de personnes étrangères que les réseaux déplacent de ville en ville.* » Et s'alarme : « *Sur le trottoir, s'il est indéniable qu'il existe des rivalités, il se crée également des liens d'échange, d'entraide... Sur internet, les personnes n'ont pas de contact entre elles et il nous est difficile de les rencontrer (...). Il est important de se rendre sur les lieux de prostitution que constituent les sites d'annonces.* »

Depuis 2001, la délégation a maintenu une veille sur Internet, indispensable pour suivre les évolutions du phénomène. En 2015, elle remarque que le type d'offres sur les sites d'annonces évolue et tend de plus en plus à ressembler à la prostitution de rue. On peut dire que la différence qui réside encore entre la prostitution de rue et celle d'internet pourtant qualifiée « d'escorting » est la manière d'entrer en contact avec les « clients », via écrans interposés.

Dans le Haut-Rhin et dans d'autres délégations, nous avons à cœur d'aller à la rencontre de ce public qui se retrouve souvent seul face à la pratique prostitutionnelle et nous travaillons sur la piste d'un « chat », une discussion en direct où les personnes prostituées elles-mêmes viendraient initier le contact.

Dans l'**HÉRAULT**, la **délégation** a organisé une « cellule Internet » pour étendre son champ d'action – contact, prévention, plaidoyer, sensibilisation – tout en l'adaptant aux contextes spécifiques au web. Ces dernières années, cette dimension s'est étoffée, ciblant l'activité liée à la prostitution sur Internet de la ville de Montpellier.

Les militantEs envoient des mails aux personnes prostituées qui postent des annonces sur Internet, en leur tenant le même discours que s'ils les rencontraient physiquement dans la rue : ils présentent l'association et expliquent leur démarche. Des dialogues émergent peu à peu. « *Souvent les militantEs relancent la discussion pour prendre des nouvelles, et petit à petit le fameux lien se crée aussi* », se réjouit la délégation. Le contact via Internet peut sembler difficile, mais la délégation souhaite persévérer et découvrir d'autres moyens pour atteindre les personnes. En effet, « *une immense partie de la prostitution ne se trouve pas dans la rue, mais en ligne, et le Mouvement du Nid se doit de toucher ces personnes-là également.* »

Les militantEs de l'Hérault interviennent aussi sur des forums de discussion, où une part préoccupante de participantes envisagent la prostitution pour cause de soucis financiers. En réponse, « *ces personnes ne reçoivent que des encouragements à sauter le pas, on parle d'argent facile et de plaisir... On peut se demander si certains auteurs de ces messages ne sont pas des proxénètes à l'affût et s'ils ne vont pas contacter la personne en privé pour lui proposer un essai* », déplore la délégation de l'Hérault, désormais présente sur ces forums : « *Nous contactons la personne de façon privée, répondant à sa question en l'informant, sans jamais occuper le rôle de moralisateur* ».



Enquête ProstCost : la synthèse dans une brochure et une vidéo



L'étude ProstCost, que nous avons menée avec la société Psytyl (qui avait précédemment établi le coût des violences conjugales en France), est une première. Elle renverse le mythe d'une prostitution productrice de richesse pour estimer son coût économique et social pour le pays. Pour diffuser largement ses résultats et les rendre accessibles à tous, nous avons conçu deux outils de synthèse, une vidéo de 10 minutes (déjà consultée plus de 400 fois) et une brochure, diffusée à 1 600 exemplaires en 2015.

La vidéo est disponible à l'adresse youtu.be/2N4Xcl7Mza0.

La brochure est disponible en français et en anglais auprès du Mouvement du Nid et en téléchargement sur le site prostcost.wordpress.com.



DVD *Les survivantes*

Rosen et Laurence ont été victimes de la prostitution. Leurs récits intimes contredisent les fantasmes sur ce qu'on dit être « le plus vieux métier du monde » et le soi-disant libre choix de celles qui l'exercent. Les deux femmes racontent avec courage la maltraitance et l'inceste qu'elles ont subis durant leur enfance et qui les a « formatées ». Elles témoignent de la honte de soi, du dédoublement de personnalité, de la drogue et de l'alcool pour tenir le coup. Elles parlent des « clients », de leur mépris et de leur violence, des actes sexuels accomplis à la chaîne, sans désir ni plaisir.

D'autres témoignent. Myriam décrit le sentiment de souillure dont elle n'arrive pas à se débarrasser ; Nathalie dénonce les portes qui se ferment quand elle cherche de l'aide pour arrêter. Elle parle du combat permanent qu'elle doit mener pour ne pas céder à la voix intérieure qui lui rabâche, en écho aux paroles des clients : « Tu n'es bonne qu'à ça ».

Rosen et Laurence sont aujourd'hui engagées dans le combat abolitionniste. Elles ont fondé en France le Mouvement des Survivantes, comme il en existe dans plusieurs pays. Hubert Dubois les a accompagnées pendant plus d'un an, les filmant lors de conférences, d'interventions dans les écoles de travailleurs sociaux et en milieu carcéral. Ces femmes parlent au nom de toutes celles qui sont enfermées dans la violence, le silence et la honte.

« Décidées à porter la voix de toutes celles qui se taisent, ces deux battantes témoignent, analysent leur expérience, aident d'autres femmes à se reconstruire. Le film capture la sincérité crue de leur parole. » *Télérama*

« À voir pour en finir avec les clichés autour de la prostitution. » *La Voix du Nord*

« Prostitution, la plus vieille violence du monde. Les récits de Laurence et Rosen contredisent les fantasmes. » *Actualités sociales hebdomadaires*



Un dépliant de promotion



Ce dépliant permet de découvrir en un coup d'œil notre action auprès des personnes prostituées et contre le système prostitueur.

Il reprend, un à un, les éléments qui font aujourd'hui la force de l'association en France et dans le monde et a pour objectif d'atteindre le grand public.

Les clients de la prostitution, l'enquête

Qui sont ces hommes qui paient pour le sexe ? Pour la première fois, les « clients » prennent la parole. Et leurs discours, auxquels répondent ici des personnes prostituées, sont un mélange de fantasmes, de peur et d'ignorance, de malaise et de contradictions.

Partant de la première enquête sociologique française sur les « clients » de la prostitution (2004), Claudine Legardinier, journaliste et Saïd Bouamama, sociologue, rompent le silence qui a toujours pesé sur les « clients ». État des lieux implacable et salutaire, cette enquête remet en cause nos modèles éducatifs et soulève des questions majeures à l'heure où le système prostitutionnel se banalise, pour le plus grand profit de l'industrie du sexe.



Communiqués de presse nationaux

11 février 2015

Le Mouvement du Nid se réjouit de la poursuite d'un processus transpartisan qui honore la France !

La proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel inscrite au Sénat

À l'heure où le procès Carlton illustre définitivement la violence et l'obstacle à l'égalité femmes-hommes que constitue la prostitution, le Mouvement du Nid se réjouit de l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

En accédant à la demande du Gouvernement, le président Gérard Larcher et les présidents de groupe honorent le travail effectué depuis quatre ans par des parlementaires de tous bords dont Guy Geoffroy (député UMP), Maud Olivier (députée PS), Chantal Jouanno (sénatrice UDI), Laurence Cohen (sénatrice communiste) ou encore Eva Sas (députée EELV).

Aux côtés des quatre femmes, parties civiles au procès Carlton, et accompagnant chaque année plusieurs milliers de personnes prostituées dans 32 départements, le Mouvement du Nid enjoint les Parlementaires à adopter au plus vite un **texte global et cohérent dont les mesures protectrices** sont attendues depuis 14 mois sur le terrain : renforcement de la lutte contre le proxénétisme, alternatives et protection offertes aux personnes prostituées, y compris aux victimes étrangères de la traite des êtres humains, interdiction de l'achat d'un acte sexuel, mobilisation pour la prévention.

L'adoption et la mise en œuvre rapide de ses mesures permettraient de franchir un cap historique **pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**. C'est d'ailleurs ce à quoi nous invite le Parlement européen qui, pour la première fois en février 2014, a solennellement qualifié la prostitution d'obstacle à l'égalité femmes-hommes et par conséquent de violation de la charte européenne des droits fondamentaux.

Le Mouvement du Nid salue enfin la volonté et l'unité du Gouvernement qui, par la voix de sa Secrétaire d'État aux droits des Femmes, Pascale Boistard, s'était engagé à ce que la proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

25 mars 2015

La Sorbonne donne le micro à un proxénète : une initiative cynique et indéfendable

Lettre ouverte au Président de l'Université Paris IV, Barthélémy Jobert, suite à l'invitation du proxénète américain Dennis Hof lors d'un débat le 11 mars 2015.

Le nom de la maison close principale de M. Hof, imprimé sur la brochure, assimilait déjà les femmes prostituées à des lapines. (...) Hof a filé la métaphore du « ranch » américain en appelant ces femmes « my cows » : « mes vaches ». Nous vous rappelons que le « ranch » est un lieu d'élevage extensif de bétail (...) parqué, marqué voué à la consommation.

Réduire des personnes à des traits animaliers est un moyen de les déshumaniser. (...) **Nous sommes là dans un registre sexiste d'une extrême violence que votre équipe pédagogique aurait dû immédiatement identifier.** Il était du devoir de votre université, lieu d'enseignement public, de mettre fin à ce flot de misogynie ou au moins de le relever, de le qualifier et de le condamner fermement.

(...) M. Hof prétendait parler au nom des femmes prostituées « travaillant » sous ses ordres. On se demande quel patron peut se permettre un tel numéro de ventriloque !

Un débat sans contradiction valable ne peut pas recevoir le nom de « débat ». (...) Où étaient les enseignants-chercheurs, pour encadrer la prise de parole de ce délinquant aux yeux de la loi française ? Pourquoi ce débat a-t-il été maintenu alors que la contradictrice n'avait pas été remplacée ? Pourquoi personne n'a pensé à compenser l'absence de Julie Bindel avec la lecture d'un de ses articles consacrés aux conséquences terribles du proxénétisme légal au Nevada (...) Pourquoi ne pas avoir transformé cet exercice, comme le disent les anglo-saxons, en un *teachable moment*, un moment d'enseignement sur la réalité de la prostitution et du trafic d'êtres humains dans le monde ?

C'est la deuxième année consécutive que l'université de la Sorbonne organise un débat autour de la réouverture des maisons closes, et à chaque fois à proximité de la Journée des Droits des Femmes. (...) Nous nous interrogeons donc sur le message que votre établissement souhaite véhiculer au sujet des femmes et de leurs droits. (...) ces initiatives s'inscrivent dans une réflexion très en retard par rapport au débat public sur la prostitution.

26 mars 2015

Répression pour les victimes et impunité pour les auteurs : le Sénat travaille 16 mois pour revenir 10 ans en arrière !

Réunis en Commission spéciale mercredi 25 mars [...] les sénateurs ont annoncé leur intention : ne surtout pas toucher à l'impunité des « clients » et rétablir au contraire la répression à l'encontre des personnes prostituées.

Le Mouvement du Nid dénonce avec la plus grande vigueur cette tentation de revenir à une politique archaïque et injuste qui va à l'encontre des engagements croissants contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité femmes-hommes des Gouvernements, de droite et de gauche, en France et en Europe, depuis 15 ans.

« Nous sommes consternés de constater que ceux qui, pendant 16 mois, ont fait obstruction à la pénalisation des clients afin de soi-disant protéger les personnes prostituées, proposent aujourd'hui de s'attaquer directement à elles en maintenant le délit de racolage » a déclaré Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid.

« Il y a quelques semaines seulement, à l'occasion du procès Carlton, la France réalisait à l'écoute des personnes prostituées accompagnées par le Mouvement du Nid, à quel point la prostitution était une violence dont les clients prostitueurs sont les premiers responsables. Et voilà qu'aujourd'hui, le Sénat leur répond : "pas question de pénaliser les clients, nous maintenons la répression contre les personnes prostituées" » a renchéri Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.

La Commission spéciale, nouvellement présidée par le sénateur UMP Jean-Pierre Vial, a en effet donné un avis favorable à l'amendement UMP visant à rétablir le délit de racolage, et un avis défavorable à l'amendement socialiste visant à interdire l'achat d'un acte sexuel.

Alors que l'Assemblée nationale avait construit de façon transpartisane un texte global, cohérent et ambitieux, le Mouvement du Nid déplore les 16 mois perdus au Sénat pour aboutir au statu quo, c'est-à-dire à la pénalisation des personnes prostituées et à l'impunité de ceux qui exploitent leur précarité pour leur imposer un acte sexuel par l'argent.

« Parce que les victimes du système prostitutionnel [...] demeurent abandonnées par les politiques publiques françaises, le Mouvement du Nid appelle solennellement le Sénat à être à la hauteur de l'enjeu représenté par cette proposition de loi pour la construction d'une société plus juste et moins violente » conclut Jacques Hamon, président du Mouvement du Nid-France.

29 mars 2015

Xavier Emmanuelli, Axel Kahn et plusieurs médecins pressent les sénateurs/trices de souscrire au modèle abolitionniste

Le Mouvement du Nid-France salue la publication dans le *Journal du dimanche* (28/03/15) d'une tribune intitulée « Dépénaliser les prostituées, pénaliser les acheteurs de sexe ! » [...]

Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social, Axel Kahn, membre du Comité consultatif national d'Éthique, Israël Nisand et Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol dénoncent : « La prostitution est en soi une atteinte grave à la santé physique et psychologique (...) Univers de violences [...] la prostitution est incompatible avec la définition de la santé sexuelle donnée par l'OMS ».

Les signataires, engagés dans les domaines du soutien aux victimes de violences sexuelles [...] appellent les sénateurs/trices à voter la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel : « Nous soutenons l'adoption rapide de politiques publiques permettant de renforcer la lutte contre le proxénétisme (...) de supprimer les mesures répressives à l'encontre des personnes prostituées et leur offrir un accès à de véritables alternatives, y compris pour les personnes étrangères, et enfin d'interdire l'achat d'un acte sexuel. »

Le Mouvement du Nid-France, qui rencontre et/ou accueille 6 000 personnes prostituées par an constate que ces personnes souffrent d'atteintes à leur santé physique et psychique. Ces préjudices varient (...) mais ont toujours des conséquences désastreuses et font obstacles à la sortie de la prostitution.

La santé des personnes prostituées ne doit plus être réduite au seul risque sanitaire. Elle exige la construction d'alternatives pour ces personnes, d'en finir avec ces facteurs aggravants que sont leur pénalisation et l'impunité dont bénéficie les « clients », ceux qui exigent les passes sans préservatifs et multiplient les actes de violences.

Elles nous disent

Marion : *Là-dedans, on perd pied. On n'a plus d'identité, plus de repères. Aller voir un médecin est difficile ; dire ce qu'on fait. On s'arrange entre copines, on se passe des médicaments.*

Noémie : *Mon corps a commencé à se couvrir de plaques d'eczéma tellement je ne supportais plus qu'on me touche.*

Fiona : *J'ai fait 8 établissements en Belgique. [Dans] le dernier, il y avait deux Brésiliennes, réputées « tout faire sans ». C'était la publicité du bordel. Une des deux (...) bossait 8 heures d'affilée. Sans préservatif. Ni les patrons ni les clients n'y voyaient d'inconvénient, au contraire !*

[Témoignages extraits de *Prostitution et Société* n° 179, dossier Prostitution, la santé dégradée]

30 mars 2015

PPL prostitution au Sénat : un vote réac, déshonorant et irresponsable !

16 mois de travail n'auront servi qu'à revenir au statu quo : le Sénat rétablit le délit de racolage et rejette la pénalisation des « clients ».

« *Nous dénonçons avec la plus grande vigueur un vote qui ne peut être qualifié autrement que de machiste et réactionnaire* », a déclaré Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid, à la sortie du vote. « *Le Sénat a choisi de protéger l'impunité complète des "clients" et préfère encore pénaliser les personnes prostituées plutôt que de remettre en cause ces hommes qui imposent un acte sexuel par l'argent* ».

Dès le 8 juillet 2014 en commission spéciale, 75 % des sénateurs ayant voté pour la pénalisation des clients étaient des femmes alors que 75 % des sénateurs ayant voté contre étaient des hommes. Le classement mondial sur l'égalité femmes-hommes produit par le Forum Économique Mondial en 2014, indiquait que la Suède, la Norvège et l'Islande, trois premiers pays au monde à avoir dépénalisé les personnes prostituées et pénalisé les « clients », faisaient partie des quatre pays au monde les plus avancés en matière d'égalité femmes-hommes.

Le Mouvement du Nid salue la mobilisation remarquable de nombreuses sénatrices de tous bords [...] « *De Laurence Cohen (CRC) à Chantal Jouanno (UDI), en passant par Michelle Meunier, Claudine Lepage, Maryvonne Blondin (PS) et plusieurs de leurs collègues, les discours des sénatrices abolitionnistes auront marqué les débats et ringardisé les justifications d'un maintien du délit de racolage* » a souligné Jacques Hamon, président du Mouvement du Nid. « *Ce sont ces voix fortes et claires que l'Histoire retiendra* ». Ces sénatrices ont pu compter sur le soutien et la détermination de la Secrétaire d'État aux droits des Femmes, Pascale Boistard, de plusieurs sénateurs, dont Roland Courteau et Philippe Kaltenbach, qui se sont honorés par leur mobilisation contre l'exploitation des plus vulnérables par les clients de la prostitution.

À l'inverse, et il faut aussi le souligner, le délit de racolage a été rétabli par un amendement UMP qui n'a été voté que grâce au recours de l'UMP au scrutin public qui lui a permis de faire voter en groupe près de 150 sénateurs alors qu'on n'en comptait pas plus de 5 en séance.

Le Mouvement du Nid reste mobilisé et confiant pour la suite du processus parlementaire, qui ne pourra maintenir ce retour déshonorant au statu quo alors que des dizaines de milliers de victimes de la prostitution attendent d'être enfin reconnues comme telles et soutenues dans leurs efforts de reconstruction et d'accès aux droits.

1^{er} juin 2015

À Lyon, 2 juin 1975- 2 juin 2015 : 40^{ème} anniversaire de l'occupation de l'église Saint Nizier à Lyon par les personnes prostituées

Répression des personnes prostituées, impunité des « clients », 40 ans après, l'injustice perdure !

Il y a 40 ans, jour pour jour, le Mouvement du Nid accompagnait cent femmes prostituées, dont leur leader Ulla, dans l'occupation de l'église Saint-Nizier à Lyon, afin de dénoncer la répression policière à leur encontre. Poursuivies pour délit de racolage actif et même menacées de prison pour certaines d'entre elles en raison de la récidive du délit caractérisé par une « attitude de nature à provoquer la débauche », elles faisaient part de leur intention de ne pas quitter les lieux tant que les poursuites à leur encontre ne seraient pas levées.

Présent à leurs côtés pendant l'occupation de l'église, comme depuis le début du mois d'avril, le Mouvement du Nid relayera les revendications des personnes prostituées auprès de la préfecture du Rhône, des médias, mais aussi du Gouvernement.

Mais les décennies passeront sans que les politiques publiques en matière de prostitution prennent leurs responsabilités à l'égard des victimes de ce système de violence et d'exploitation, réprimées comme des criminelles alors que les « clients » bénéficient de l'impunité.

40 ans après cette mobilisation, le Mouvement du Nid déplore avec vigueur l'immobilisme et l'irresponsabilité du Sénat qui a choisi le 30 mars 2015 de maintenir une politique répressive à l'encontre des personnes prostituées tout en préservant l'impunité des clients de la prostitution.

Présente en 2009 devant l'église Saint-Nizier, à l'invitation du Mouvement du Nid qui avait organisé un procès citoyen du délit de racolage, « Ulla » avait déclaré : « *c'est la police qui fait la loi, cela me rappelle des souvenirs et je suis déçue. J'ai l'impression de me retrouver trente ans en arrière.* »

Pour sortir de cette impasse, une politique progressiste et pragmatique se dessine avec la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel... Le Mouvement du Nid, toujours présent dans 32 départements auprès de 5 000 personnes prostituées, appelle les parlementaires à :

- supprimer toute forme de répression à l'encontre des personnes prostituées et à leur offrir de véritables moyens de protection, d'accompagnement social et d'alternatives à la prostitution,
- condamner enfin ceux qui exploitent la précarité et la vulnérabilité de femmes, d'hommes et enfants, pour leur imposer un acte sexuel par l'argent, en interdisant tout achat d'un acte sexuel.

3 juin 2015

Assemblée nationale : la proposition de loi de nouveau cohérente avec l'abrogation du racolage et la pénalisation des « clients »

Une majorité large et transpartisane de députéEs confirme l'abrogation du délit de racolage et l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel dans la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel examinée en deuxième lecture à l'Assemblée le 12 juin 2015. Le Mouvement du Nid demande aux députéEs, aux sénateurs/trices et au Gouvernement d'aboutir !

Le Mouvement du Nid se réjouit de l'adoption en commission spéciale à l'Assemblée nationale d'une version rééquilibrée de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

En confirmant l'abrogation du délit de racolage, en réintroduisant l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel, et en renforçant les dispositions de protection et d'accompagnement social, les députéEs ont redonné tout son sens à une proposition de loi qui répond aux besoins des victimes et des associations qui les accompagnent.

Le Mouvement du Nid rappelle cependant que la première version de la proposition de loi avait été adoptée dès décembre 2013 et déplore le temps perdu pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique globale de lutte contre le système prostitutionnel et de soutien à ses victimes. En conséquence, le Mouvement du Nid appelle solennellement les députéEs, les sénateurs/trices et le Gouvernement à permettre une adoption définitive et rapide de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

La résolution du Parlement européen du 26 février 2014 considérant la prostitution et son exploitation comme « incompatibles avec la Charte européenne des droits fondamentaux » et l'adoption récente de législations équivalentes au Canada (décembre 2014) et en Irlande du Nord (juin 2015) sont venues conforter la dynamique initiée par une large majorité à l'Assemblée nationale en 2013. Il est maintenant temps de conclure.

12 juin 2015

PPL : Le Mouvement du Nid salue une révolution des politiques publiques en matière de prostitution !

Inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les clients, renforcement des droits des victimes, y compris étrangères, politique de sortie de la prostitution : ce vendredi 12 juin 2015, l'Assemblée nationale a confirmé son engagement pour une véritable révolution des politiques publiques en matière de prostitution.

Présent depuis plusieurs décennies dans 30 départements français, auprès de 5 000 personnes prostituées, le Mouvement du Nid milite pour une profonde refonte des politiques publiques en matière de prostitution. « *La prostitution, ce sont avant tout des hommes qui exploitent la précarité des personnes prostituées pour leur imposer un acte sexuel par l'argent. En rétablissant cette dimension dans la proposition de loi, en abrogeant le délit de racolage, les députéEs affirment qu'il est temps de mettre fin à la répression des victimes et à l'impunité des clients* », a déclaré Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid.

Les députéEs françaisEs ont saisi ce vendredi 12 juin 2015 cette occasion historique de faire avancer une loi révolutionnaire qui met fin à 76 ans de répression infondée des personnes prostituées [...], engage pour la première fois la responsabilité pénale des « clients », met en place une politique assumée d'accompagnement vers la sortie de la prostitution, étend considérablement les droits des victimes de proxénétisme et de traite des êtres humains, y compris pour les personnes étrangères, supprime la conditionnalité de l'octroi d'un titre de séjour à l'obligation de dénoncer les réseaux de proxénétisme.

« *Après avoir affirmé à l'unanimité que le système prostitutionnel était une violence sexiste et sexuelle et faisait obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes, les députéEs ont fait de ces principes la base de politiques publiques cohérentes* », a renchéri Claire Quidet, porte-parole de l'association.

« *Les mouvements de jeunesse progressistes, des collectifs prestigieux de médecins, de magistratEs et avocatEs, plus de 200 maires et conseillerEs municipaux mais aussi de très nombreux responsables politiques de tous bords partagent aujourd'hui notre conviction que la prostitution est avant tout une exploitation injuste des plus précaires et des plus discriminés, la société est donc prête à soutenir les victimes du système prostitutionnel et à lutter contre ceux qui les exploitent* », explique Jacques Hamon, président du Mouvement du Nid.

Les inégalités femmes-hommes au Sénat font obstruction à la sanction des « clients » de la prostitution

Un communiqué unitaire est signé par 60 associations de terrain agissant pour l'égalité femmes-hommes et en soutien aux victimes de toutes les violences sexuelles et sexistes (viol, inceste, prostitution, mutilations sexuelles, harcèlement sexuel, violences conjugales).

Les hommes sénateurs sont solidaires pour faire obstruction à la sanction des clients de la prostitution... Démonstration, en cinq faits et une illustration flagrante, du sexisme de la « Chambre haute ». Parce que contrairement au Sénat,

- la société française n'est pas composée de 74 % d'hommes ;
- la moyenne d'âge des Français.e.s n'est pas de 65 ans ;

Nous, associations de lutte contre les violences sexuelles et sexistes :

- apportons tout notre soutien aux sénateur.ice.s progressistes qui se battent pour la dépenalisation des personnes prostituées et la sanction de l'achat d'un acte sexuel : Pour les futures générations, pour l'égalité femmes-hommes, tenez bon !

- encourageons l'Assemblée nationale et le Gouvernement à faire aboutir définitivement la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Vous vous demandez pourquoi le Sénat bloque depuis décembre 2013 l'adoption définitive de la proposition de loi visant à dépenaliser les personnes prostituées et à sanctionner l'achat d'un acte sexuel ? La réponse est sociologique et statistique : la « Chambre haute » est composée de 74 % d'hommes et de 26 % de femmes. Sa moyenne d'âge est de 65 ans.

Or, au Sénat, comme dans la société, les chiffres sont explicites (voir nos cinq faits ci-dessous). Les femmes et les jeunes sont favorables à la pénalisation des « clients » de la prostitution, alors que les hommes, surtout âgés, défendent encore le droit de disposer sexuellement et financièrement du corps des femmes.

C'est donc sans surprise qu'on notera que dans tous les groupes politiques, la mobilisation en soutien à la PPL est animée principalement par des femmes courageuses : Laurence Cohen (CRC), Brigitte Gonthier-Morin (CRC), Michelle Meunier (SOC), Maryvonne Blondin (SOC), Claudine Lepage (SOC), Chantal Jouanno (UDI), Valérie Létard (UDI), Fabienne Keller

(LR), Joëlle Garriaud-Maylam (LR) ou Sophie Primas (LR).

Mais au Sénat, les femmes sont rarement présidentes (ni de groupes, ni de Commission spéciale). Et c'est donc aussi sans surprise qu'on retrouve des présidents de tous bords pour défendre les privilèges masculins : Jean-Pierre Godefroy (SOC), ancien président de la Commission spéciale, Jean-Pierre Vial (LR), nouveau président de la Commission spéciale, Didier Guillaume, président du groupe socialiste, Bruno Retailleau, président du groupe LR, François Zocchetto, président du groupe UDI.

LE CRITÈRE DÉTERMINANT : LE SEXISME

- FAIT 1 : Le 8 juillet 2014 en commission spéciale, 75 % des sénateur.ice.s ayant voté pour la pénalisation des clients étaient des femmes alors que 75 % des sénateur.ice.s ayant voté contre étaient des hommes

- FAIT 2 : Dès 2012, le sondage Harris Interactive « Les Français et la prostitution » montrait que 59 % des femmes étaient favorables à la pénalisation des clients de la prostitution. À l'inverse seuls 32 % des hommes y étaient favorables.

- FAIT 3 : Dans son classement mondial sur l'égalité femmes-hommes, publié en octobre 2014, le Forum Économique Mondial indiquait que la Suède, la Norvège et l'Islande, trois premiers pays au monde à avoir dépenalisé les personnes prostituées et pénalisé les clients, faisaient partie des quatre pays au monde les plus avancés en matière d'égalité femmes-hommes. Premier pays à avoir introduit une législation abolitionniste, La Suède comptait, dès 1999, 48 % de femmes au Parlement.

LE FACTEUR AGGRAVANT : L'ÂGE

- FAIT 4 : Dès 2012, le sondage Harris Interactive « Les Français et la prostitution » montrait que 65 % des 18-34 ans (femmes et hommes confondus) étaient favorables à la sanction des clients de la prostitution. À l'inverse 64 % des 50-64 ans étaient contre la sanction des clients de la prostitution.

- FAIT 5 : Il y a 7 ans d'écart de moyenne d'âge entre les sénateur.ice.s qui ont signé l'amendement de pénalisation des clients de prostitution (plus jeunes et à 56 % des femmes) et ceux qui ont signé l'amendement supprimant la pénalisation des clients de la prostitution (plus âgés et à 77 % des hommes).

12 octobre 2015

PPL prostitution, les sénatrices de tous bords ouvrent un front commun !

Ce lundi 12 octobre 2015, le Mouvement du Nid se réjouit du dépôt simultané de trois amendements identiques (SOC, CRC, UDI-UC) visant à maintenir la sanction des clients de la prostitution, écartée en Commission spéciale !

Maryvonne Blondin (SOC), Claudine Lepage (SOC), Michelle Meunier (rapporteuse SOC) et trente de leurs collègues socialistes ont déposé un amendement de maintien de l'article 16.

Laurence Cohen (CRC), Brigitte Gonthier-Maurin (CRC) et onze de leurs collègues communistes ont fait de même.

Chantal Jouanno (UDI-UC), présidente de la Délégation aux droits des Femmes du Sénat, a aussi déposé un amendement rétablissant l'interdiction de tout acte sexuel imposé par l'argent. En première lecture, neuf de ses collègues, dont Valérie Létard (UDI-UC) et Catherine Morin-Des-sailly (UDI-UC) avaient soutenu la sanction des « clients » de la prostitution.

En première lecture au Sénat, le 30 mars 2015, trois sénatrices Les Républicains avaient voté pour la sanction des clients de la prostitution : Fabienne Keller (LR), Joëlle Garriaud-Maylam (LR) et Sophie Primas (LR). Nous les encourageons à déposer un amendement en ce sens et à mobiliser leurs collègues pour mettre enfin un terme à l'impunité de ceux qui exploitent financièrement et sexuellement les plus précaires pour leur imposer un acte sexuel par l'argent.

14 octobre 2015

Le Mouvement du Nid- France se réjouit de la détermination gouvernementale et du soutien transpartisan en faveur de la loi

Le Mouvement du Nid salue la détermination du Gouvernement et la mobilisation de femmes parlementaires de tous bords et des deux assemblées !

Alors que le Sénat examinera cet après-midi en seconde lecture la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et le soutien à ses victimes, le Mouvement du Nid salue la détermination du Gouvernement à faire aboutir rapidement ce texte et permettre ainsi la mise en œuvre des mesures attendues par les victimes et les associations qui les accompagnent.

« En déposant hier un amendement gouvernemental rétablissant la sanction pénale de l'achat d'un acte sexuel et en annonçant simultanément le doublement de la ligne budgétaire dédiée au soutien aux personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains, le Gouvernement envoie un signal fort de mobilisation pour l'adoption définitive de la loi » s'est félicité Jacques Hamon, président du Mouvement du Nid.

Au même moment, huit femmes parlementaires de tous bords et des deux assemblées publient un appel pour l'adoption de la loi. Le Mouvement du Nid se réjouit de cette initiative transpartisane signée par Catherine Coutelle, députée socialiste, Chantal Jouanno, sénatrice UDI, Maud Olivier, députée socialiste, Michelle Meunier, sénatrice socialiste, Nicole Ameline, députée Les Républicains, Marie-George Buffet, députée communiste, Valérie Létard, sénatrice UDI et Laurence Cohen, sénatrice communiste.

Le Mouvement du Nid en appelle à la responsabilité de tous les sénateurs pour voter aujourd'hui en séance plénière un texte de loi global et cohérent, c'est-à-dire incluant notamment l'inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les clients de la prostitution.

15 octobre 2015

Sénat : la qualité des débats n'a pas suffi contre l'incohérence et la mauvaise foi

Le passage en 2^{ème} lecture au Sénat de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel a esquissé un projet de société ambitieux, sabordé par Les Républicains et les absents. Vivement la CMP et le dernier mot à l'Assemblée nationale pour le rétablir définitivement !

Des avancées malgré le vote incohérent de la majorité sénatoriale Les Républicains

La séance a permis plusieurs avancées, dont certaines historiques. Elle a mis fin à 76 années de répression contre les personnes prostituées en abrogeant définitivement le délit de racolage. Elle a renforcé les mesures de protection des personnes prostituées, y compris étrangères. « *Nous nous félicitons d'avoir été entendus sur plusieurs points par les sénateur.ice.s et tout particulièrement par celles et ceux présentEs en séance* » a déclaré à cet égard Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.

Mais la majorité Les Républicains a voté en bloc pour le maintien de la répression à l'encontre des personnes prostituées et contre l'engagement de la responsabilité pénale des « clients » proxénètes.

« *Votant en bloc, par scrutin public, Les Républicains ont perdu sur le délit de racolage qui est abrogé. Nous nous en félicitons. Mais ils ont aussi gagné en préservant l'impunité des "clients"* » dénonce Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid. « *Au final, les présents en séance, de tous bords, auront esquissé un projet de société ambitieux visant à protéger les personnes prostituées et à mettre fin à l'impunité des proxénètes. Cette ambition a été sabordée par le vote en bloc des Républicains et des absents. Nous sommes persuadés que la CMP aboutira à une loi globale et cohérente.* »

La seconde lecture au Sénat aura été marquée par un fossé entre la qualité des interventions en séance, très largement favorables à une loi globale incluant l'inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les clients proxénètes, et les votes en bloc, par scrutin public, des absents.

Le projet de société des Républicains : maintenir la pénalisation des personnes prostituées et préserver l'impunité des clients proxénètes !

La palme de l'incohérence et de la mauvaise foi revient aux votes en bloc des Républicains. Alors qu'ils s'opposaient farouchement à la sanction des « clients » en invoquant le risque de précarisation des personnes prostituées, les sénateur.ice.s républicains ont voté en bloc pour le maintien du délit de racolage. **Autrement dit, pour protéger les personnes prostituées, ils préfèrent pénaliser les victimes que les auteurs !**

18 novembre 2015

PPL prostitution : Les sénateurs Républicains refusent d'acter l'abrogation du délit de racolage, le dernier mot est donné à l'Assemblée nationale !

À l'occasion de la Commission Mixte Paritaire réunissant mercredi 18 novembre sept parlementaires de chaque assemblée, les sénateurs et sénatrices Républicains ont refusé d'adopter un texte sans maintien du délit de racolage. Le délit de racolage avait pourtant été abrogé le 14 octobre au Sénat par une majorité d'éluEs. En conséquence, le président de la CMP, Guy Geoffroy (député LR), a pris acte de l'impossibilité d'un consensus en CMP.

Le dernier mot sera donc donné à l'Assemblée nationale, pour l'adoption d'un texte global incluant l'inversion de la charge pénale des personnes prostituées vers les « clients » proxénètes.

Tout en saluant la perspective d'une adoption rapide de la loi, ouverte par l'échec de la CMP et l'engagement de la procédure du « dernier mot », le Mouvement du Nid regrette que la majorité transpartisane établie à l'Assemblée nationale n'ait pas pu être reproduite au Sénat. « *En refusant d'endosser l'abrogation du délit de racolage, la majorité LR au Sénat s'exclut elle-même du vote d'une loi historique qui offre enfin protection et alternatives aux personnes prostituées tout en sanctionnant ceux qui les exploitent financièrement et sexuellement* » a déclaré Grégoire Théry, Secrétaire général du Mouvement du Nid.

Sélection de presse



De la presse écrite nationale et locale à la télévision et la radio, en passant par les sites internet d'information et d'opinion, l'action du Mouvement du Nid a été relayée au gré de l'actualité et des débats en 2014 (une centaine de mentions médias).

Les journalistes et relais d'opinion sont de plus en plus nombreux à nous contacter. Nous nous efforçons de leur répondre avec efficacité, sans simplifier et trahir nos positions. En fonction de leurs sollicitations, l'association intervient au niveau national par l'intermédiaire de sa porte-parole ou invite une délégation départementale à s'exprimer.

Dans cette page et les suivantes, vous trouverez quelques extraits de presse révélateurs des médias qui parlent de nous.



Plus de
50 mentions
médias



Le représentant de l'association Le Nid, qui soutient les femmes voulant s'extraire du monde de la prostitution, a ému l'audience en rappelant l'horreur de cette pratique.

Envoyé spécial à Lille

Quel que soit le jugement que rendra, dans plusieurs semaines, le tribunal de Lille, il est une réalité qui sert de toile de fond au procès de l'affaire dite du Carlton : des prostituées ont participé aux «soirées libertines» visées par la prévention. Sur le banc des parties civiles, présent depuis le premier jour, discret, juste à sa place, le mouvement Le Nid assiste aux débats, représenté par son délégué régional, Bernard Lemettré, et Me Emmanuel Daoud.

Les associations parties civiles outrepassent parfois les prérogatives auxquelles le bon sens et le bon goût devraient les attacher. A côté des êtres de chair et de sang, elles prétendent représenter «La Victime», mais se contentent souvent de soigner leur notoriété, telles des coucous judiciaires. Rien de cela avec Le Nid, dont la vocation est de venir en aide aux prostituées, de les tirer de leur asservissement et de favoriser leur réinsertion.

Le président appelle au micro M. Lemettré. C'est un monsieur âgé, avec une bonne tête de grand-père pas sévère mais attentif aux bonnes manières et, surtout, un air bienveillant. Il porte la Légion d'Honneur et quand il aura fini de déposer, on se dira qu'il ne l'a pas volé, lui, ce petit bout de ruban rouge.





Nîmes : exhibition, altercations... les prostituées indésirables

il y a 488 jours



FABIEN ARNAUD



TWITTER G+ 0

"Certaines se cachent par peur de la police. Il nous est plus difficile de les aider"

S'il va dans le sens des attentes immédiates des riverains, l'arrêté est accueilli de façon mitigée par les associations. Pour André Bresson, militant au Mouvement du Nid, "on désigne une fois encore les prostituées comme des coupables et des délinquantes", là où il faudrait s'en prendre au système prostitutionnel. "J'entends les riverains mais braquer les projecteurs sur les prostituées ne règle pas le problème", plaide ce partisan d'un "projet abolitionniste global" associant police, justice et services de réinsertion, "parce qu'un acte sexuel, au XXIe siècle, n'a pas à s'acheter".

Société

Prostitution: Le délit de racolage réintroduit par le Sénat

FRANCE Les associations qui viennent en aide aux prostituées dénoncent une «politique archaïque et injuste»...

154 Facebook 0+ Google+ 0 LinkedIn 0 0 Pinterest 0 0 Twitter IMPRIMER ENVOYER



Des prostituées dans une rue de Lyon, en 2012. - C. VILLEMARIN / 20 MINUTES

20 Minutes avec agences

Publié le 27.03.2015 à 12:51
Mis à jour le 27.03.2015 à 12:51

Le Sénat «travaille 16 mois pour revenir dix ans en arrière», a déploré, ce jeudi, le Mouvement du Nid, qui lutte contre la prostitution. En effet, lundi, une commission du Sénat a réintégré le délit de racolage passé dans la proposition de loi examinée par les sénateurs, qui ont, par contre, rejeté la pénalisation des clients.

«Les sénateurs ont ainsi annoncé leur intention: ne surtout pas toucher à l'impunité des clients 'prostituteurs' et rétablir, au contraire, la répression à l'encontre des personnes prostituées», a célébré le Mouvement du Nid, dénonçant une «politique archaïque et injuste».

Prostitution: Les prostituées opposées à la pénalisation des clients

Amendement PS contre amendement UMP

Alors que la proposition de loi sur «la lutte contre le système prostitutionnel», adoptée en décembre 2013 par l'Assemblée nationale, prévoyait notamment l'abrogation du délit de racolage (instauré en 2003 par Nicolas Sarkozy) et la pénalisation des clients de prostituées par une amende de 1.500 euros, la commission spéciale a profondément modifié le texte ce mercredi soir.

Présidée par le sénateur UMP Jean-Pierre Vial, après la démission du sénateur PS Jean-Pierre Godefroy, elle s'est donc donnée un avis favorable à un amendement UMP rétablissant ce délit de racolage, et un avis défavorable à un amendement socialiste visant à interdire l'achat d'acte sexuel.

«Une victime et non comme une coupable»

«Nous sommes consternés de constater que ceux qui, pendant 16 mois, ont fait obstruction à la pénalisation des clients afin de soi-disant protéger les personnes prostituées, proposent aujourd'hui de s'attaquer directement à elles en maintenant le délit de racolage», a déclaré, de son côté, Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid qui, comme les associations qui viennent en aide aux prostituées, jugent que ce délit de racolage a contribué à préciser davantage les prostituées, en les poussant vers la clandestinité.

Le délit de racolage a ainsi été réintroduit, selon le rapporteur, la sénatrice socialiste Michèle Meunier, par un amendement adopté en commission spéciale. Michèle Meunier qui s'est, d'ailleurs, dit «navrée» que ce délit réapparaisse, jugeant cela «un peu désespérant alors que le texte visait à considérer la personne prostituée comme une victime et non comme une coupable».

mots-clés : prostitution

DÉCRYPTAGE

Prostitution : le grand bond en arrière du Sénat

Par Sylvain Mouillard — 30 mars 2015 à 22:30 (mis à jour le 01 mars 2015 à 11:57)



Le vote s'est joué à une voix près. Photo Alfredo Sestini, AFP

La proposition de loi prévoyait d'abroger le délit de racolage, emblématique des années Sarkozy mais très critiqué. Les sénateurs l'ont rétabli, mais ont refusé toute pénalisation des clients.

Prostitution : le grand bond en arrière du Sénat

Le mouvement du Nid, opposé à la prostitution, redoutait un retour «dix ans en arrière». Le Sénat ne l'a pas démenti, en détricotant largement la proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel. La chambre haute, à droite depuis septembre, a rétabli dans la nuit de lundi à mardi le délit de racolage, emblématique des années Sarkozy, et rejeté toute pénalisation des clients. C'est un coup d'arrêt pour ce projet porté par les parlementaires socialistes, qui espéraient inverser le rapport de forces en faisant des prostituées des victimes et non des délinquantes. L'association féministe les «eFRONTÉ-e-s» s'est dite «écœurée» que «le Sénat décide de criminaliser les personnes prostituées via le délit de racolage passif, et de déresponsabiliser totalement les clients prostitueurs».

Les sénateurs ont adopté le texte par 162 voix contre 42 (et 125 abstentions). Le texte devrait repartir en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. En cas de désaccord entre les deux chambres, les députés auront le dernier mot. «Notre détermination et notre confiance restent intactes, notre but reste le même : permettre aux quelque 90% de personnes prostituées victimes de la traite, dans leur immense majorité des femmes, de sortir enfin de ce véritable esclavage moderne», ont souligné les députés socialistes Catherine Couelle et Maud Olivier. Retour sur les points clés votés par les sénateurs.

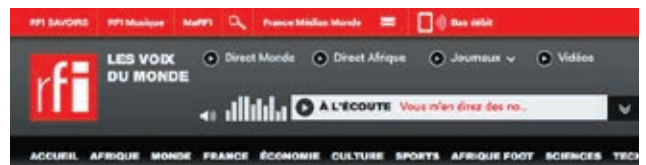
Le délit de racolage rétabli

Même les parlementaires de droite ne semblaient pas vraiment pas convaincus par ce qu'ils s'apprêtaient à voter. «C'est vrai que le délit de racolage est peut-être mal adapté», a expliqué pendant les débats Joëlle Garriaud-Maylam, représentante des Français de l'étranger. «Il y a matière à approfondir sur ce sujet», a tempéré Jean-Pierre Vial, le président de la commission spéciale. Pourtant, ils ont tous voté d'une seule voix pour rétablir ce délit créé en 2003 et supprimé en première lecture à l'Assemblée. «Les forces de l'ordre doivent avoir les moyens de remonter les réseaux, s'est justifié Jean-Pierre Vial. Sans le rétablissement du délit de racolage, nous nous trouverions en état d'apesanteur.» A gauche, on dénonçait en revanche un dispositif inefficace, qui ne «permet pas de démanteler les réseaux» mais «fragilise et criminalise les prostituées» (Laurence Cohen).

Déjà écartée par la commission spéciale du Sénat en juillet, la pénalisation des clients, remise sur la table par plusieurs amendements, a de nouveau été rejetée. Selon Jean-Pierre Vial, cela «comportait plus de risques que de bénéfices». Des risques également pointés par certaines associations de prostituées (Strass, Bus des femmes, etc.) et d'autres qui leur viennent en aide (Act-up, Médecins du Monde), craignant de voir les filles poussées vers la clandestinité et encore plus à la merci des rares clients. A l'inverse, pour la sénatrice socialiste Michelle Meunier (PS), il fallait «réaffirmer clairement la position abolitionniste de la France et permettre d'affirmer concrètement que nul n'est en droit d'exploiter la précarité et la vulnérabilité ni de disposer du corps d'autrui pour lui imposer un acte sexuel par de l'argent».

Les autres mesures

Le texte prévoit aussi de développer l'aide aux prostituées qui souhaitent sortir des réseaux. Il ne soumet plus la possibilité d'obtenir un titre de séjour à un dépôt de plainte contre les proxénètes (lire *Libération* de ce mardi). Il insiste néanmoins sur la nécessité de présenter un «projet d'insertion sociale et professionnelle» pour être assisté par les pouvoirs publics et les associations. Les sénateurs ont aussi voté en faveur d'un amendement permettant le blocage administratif des «sites internet favorisant la traite des êtres humains et le proxénétisme». Une mesure dans le prolongement de la loi antiterroriste de décembre 2014, qui prévoit le blocage des sites terroristes sans intervention d'un juge.

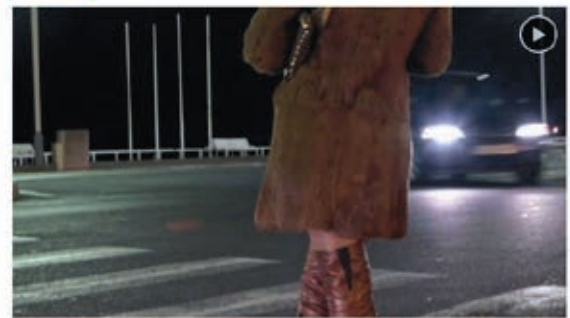


DÉBAT DU JOUR

Quelle politique adopter à l'égard de la prostitution?

Par François Bernard
Diffusion : lundi 30 mars 2015

Audiotexte



Une prostituée d'Europe de l'Est attend ses clients sur la promenade des Anglais à Nice. REUTERS/Eric Gaillard

Partager sur Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.

Le Sénat discute, le 30 mars 2015, une proposition de loi visant à pénaliser les clients des prostituées. La question divise les parlementaires et les associations. Les prostituées y sont, en majorité, opposées. On parle également de réintroduire le délit de racolage passif. Le débat déchaîne une nouvelle fois les passions. Faut-il abolir la prostitution, l'encadrer, la pénaliser et, dans ce cas, qui doit être poursuivi ?

Pour en parler :

- Loiraine Questiaux, avocate et chargée de mission aux Affaires juridiques du Mouvement du Nid
- Tim Leicester, coordinateur du programme Lotus-bus de Médecins du monde
- Catherine Marx, écrivain, auteur de l'ouvrage *Les différents visages de la prostitution, débat citoyen* (Éditions de l'Éveil, 2014).

Prostitution, plusieurs mesures pour accompagner ceux qui veulent en sortir

MARINE LAMOCRETTE, le 30/03/2015 à 16h51

La proposition de loi sur la prostitution, discutée les 30 et 31 mars au sénat, comporte un important volet sur l'accompagnement et la réinsertion.



Un immeuble de la rue de la Harpe permet aux prostituées de solliciter des clients et d'échanger avec le passant des parisiens. 7501207 (AFP) © 2015

La proposition de loi sur la prostitution, discutée les 30 et 31 mars au sénat, provoque un affrontement dur. Pour ses auteurs, il faut sanctionner le client par une amende, sur le modèle suédois, autrement dit tarir la demande pour faire reculer la prostitution. Pour d'autres, notamment au sein du groupe UMP du sénat, la mesure est injustifiée.

Les opposants à la logique « abolitionniste » – pourtant actée par la France par une résolution solennelle fin 2011 – sont nombreux. Ils pourraient faire trainer le parcours parlementaire du texte jusqu'à ce que celui-ci soit enterré, notamment dans l'éventualité d'une alternance politique en 2017.

» À lire : [La résolution adoptée par l'Assemblée nationale](#)

« Les personnes prostituées en sont les premières victimes »

Difficile, à ce stade, de dire quel sera le destin de ce texte symbolique. Mais en attendant, une chose est sûre : l'important volet social qu'il contient ne s'applique pas. « Les personnes prostituées en sont les premières victimes », déplore Grégoire Théry, le secrétaire général du Mouvement du Nid.

Ces mesures d'accompagnement, visant notamment à la réinsertion des personnes prostituées, auraient pourtant des répercussions concrètes sur ce public, dont une large majorité est victime de la traite.

» À lire : [Les sénateurs modifient le texte sur la prostitution en commission](#)

Un système de protection et d'assistance

Ce volet social est fondé sur un « système de protection et d'assistance, assuré et coordonné par l'administration », dit le texte initial. Celui-ci prévoit d'ailleurs la création, au niveau départemental, d'une instance spécifique chargée de coordonner les actions vis-à-vis des personnes prostituées, réunissant le parquet, la police, la gendarmerie, la préfecture, les élus locaux et les associations.

« Cela semble une mesure techno mais en fait, c'est très concret, souligne Grégoire Théry. Cela permettra aux acteurs de terrain de se connaître, de travailler dans le même sens et d'être au plus près des besoins des personnes ».

Un « parcours de sortie »

Au cœur de l'accompagnement : un « parcours de sortie », après d'une association agréée. Une fois dans cette démarche, la personne prostituée qui décide d'en finir avec cette vie et de revenir dans le système social et fiscal, pourra tout d'abord bénéficier d'une remise totale ou partielle d'Impôts. « Ce type de mesures existe déjà pour les personnes indigentes » relève Grégoire Théry. L'idée est de ne pas maltraiter, par un redressement fiscal, la capacité de réinsertion des prostituées.

La proposition de loi prévoit ensuite un soutien financier transitoire, grâce à la création d'un fonds dont les crédits proviendront, entre autres, des biens et produits du proxénétisme. Les prostituées étrangères pourront, de leur côté, obtenir un titre de séjour provisoire de quelques mois (renouvelable), sans que celui-ci soit conditionné à la dénonciation de leur réseau, comme c'est le cas aujourd'hui.

Enfin, le texte prévoit que les personnes reconnues victimes du proxénétisme par la justice puissent obtenir une indemnisation de l'État lorsque le proxénète est insolvable.

Le délit de racolage toujours en vigueur

Dernier point clé : le délit de racolage. En attendant le vote du texte, qui pourrait le supprimer, ce délit reste en vigueur sur le territoire.

Ainsi, loin d'être considérées comme des victimes, en vertu de l'engagement abolitionniste de la France, les prostituées risquent toujours deux mois de prison et 3 750 € d'amende si elles se livrent à du racolage même passif « en vue d'inciter à des relations sexuelles » tarifées.

Un délit décrié

Pourtant, ce délit créé en 2003 est décrié de toutes parts. Non seulement il n'a pas permis de lutter contre le proxénétisme – certains pensaient que les informations obtenues auprès des prostituées en garde à vue pouvaient être utiles, mais cela n'a pas été le cas, compte tenu des pressions pesant sur leurs épaules. Mais il s'est aussi avéré délétère pour la santé et la sécurité des personnes.

Fin 2012, un rapport de l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) a montré que le délit de racolage rendait le travail des associations plus difficile. Enfin, une condamnation pour racolage, inscrite sur le casier judiciaire « constitue un obstacle » pour la réinsertion, notent les auteurs de la proposition de loi.

La dépêche AFP (31/03/15)

PARIS, 31 mars 2015 (AFP) - Le choix du Sénat de rétablir le délit de racolage et de supprimer la pénalisation des clients, points forts de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la prostitution, est « réac, déshonorant et irresponsable », a dénoncé mardi le Mouvement du Nid.



Dans la nuit de lundi à mardi, le Sénat, à droite depuis septembre, a adopté, par 165 voix pour et 44 contre, le texte profondément modifié que les députés socialistes avaient voté en décembre 2013 à l'Assemblée nationale. Le texte initial prévoyait d'abroger le délit de racolage instauré par Nicolas Sarkozy en 2003, et d'instaurer en contrepartie une pénalisation des clients.

« Le Sénat a choisi de protéger l'impunité complète des clients et préfère encore pénaliser les personnes prostituées plutôt que de remettre en cause ces hommes qui imposent un acte sexuel par l'argent », déplore Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid, qui prône l'abolition de la prostitution.

Le Mouvement du Nid, qui dénonce un vote « machiste et réactionnaire », rappelle que « dès le 8 juillet 2014 en commission spéciale, 75% des sénateurs ayant voté pour la pénalisation des clients étaient des femmes alors que 75% des sénateurs ayant voté contre étaient des hommes ».

Le texte devrait repartir en deuxième lecture à l'Assemblée. En cas de désaccord entre les deux chambres, les députés auront le dernier mot.

Prostitution : faut-il pénaliser les clients ?

Le Monde.fr | 04.04.2015 à 06h52 • Mis à jour le 12.06.2015 à 12h10



Durée : 09:34 | Images : Le Monde.fr / Donald Walther

Les sénateurs ont vidé de sa substance la proposition de loi de lutte contre le système prostitutionnel, lundi 30 mars : ils ont rétabli le délit de racolage passif, que le texte supprimait, et ont éliminé la pénalisation des clients du texte de loi. Faut-il pénaliser les clients ? Cette mesure donne-t-elle des armes de négociation aux prostituées avec leurs clients ou, au contraire, favorise-t-elle les réseaux et la précarisation ? Débat avec Françoise Gil, sociologue et auteur de *Prostitution : fantasmes et réalités*, et Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du nid.

Le Monde.fr

Abonnez vous à partir de 1 €

Réagir Ajouter

Partager (129)

Twitter

Le Mans

Quest France
Jeudi 30 avril 2015

« Le besoin d'argent n'est pas la seule raison »

Entretien



François Wioland,
Délégué du mouvement du Nid dans les Bouches-du-Rhône.

À Marseille et Aix, vous accueillez régulièrement des étudiant(e)s qui se sont prostitué(e)s.

Surtout depuis 2012, quand Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre des Droits des femmes, s'est déclarée en faveur de l'abolition de la prostitution. Cela a généré énormément de réactions et d'articles dans les médias. Et donné de la visibilité au mouvement du Nid. Des étudiants nous ont contactés, disant « Je n'arrive pas à m'en sortir, pouvez-vous m'aider ? ». On a alors organisé des conférences

de sensibilisation et fait de la prévention en milieu scolaire et universitaire. Malgré cela, on est incapable de mesurer l'ampleur du phénomène.

Qu'est-ce qui peut conduire à la prostitution ?

Impossible de faire des généralités : chaque chemin qui y mène est unique. Mais dans le milieu étudiant, elle a une particularité : plus encore que les autres, les jeunes veulent absolument cacher cette période de leur vie. Lorsqu'ils se lancent dans la vie professionnelle, leur obsession, c'est que ça ne se sache jamais ! Quand on veut quitter la prostitution, on doit changer de téléphone, de mail, parfois de ville. Sinon, c'est la relance assurée, avec promesse d'augmentation des tarifs. Ce qui prouve bien que les clients exploitent la vulnérabilité des jeunes !

Avez-vous identifié des facteurs communs ?

Les besoins d'argent ou une rupture avec la famille sont toujours mis en

avant. Mais il n'y a pas que ça, sinon, tous les étudiants en situation de précarité basculeraient dans la prostitution ! Il y a un terrain. Pour une fille, l'image que son père lui renvoie, la fragilité de sa construction narcissique. Des abus sexuels, aussi parfois. Pour un garçon, l'entrée dans la prostitution peut passer par une attraction homosexuelle. Un jeune qui n'est pas reconnu dans son homosexualité par son entourage trouvera par le biais de la prostitution, une sorte de reconnaissance, au début du moins. Les garçons sont souvent les plus détruits.

Il faut un facteur déclenchant ?

Toujours ! Une émission de télé ou un film qui montre les soi-disant bons côtés de la prostitution. Une copine qui assure que « c'est formidable et qu'on arrête quand on veut ». Ou alors le petit copain, qui un jour, demande de le dépanner, ou de rembourser une dette en couchant avec quelqu'un. Enfin, il y a la petite annonce pour un salon de massage

ou celle d'un monsieur qui loue une chambre soit disant gratuitement. Il y a bien sûr contrepartie, en nature !

Quelle conséquence sur ces jeunes gens ?

Une image d'eux-mêmes extrêmement dégradée. Ce qui crée la violence, c'est la répétition de rapports sexuels non désirés. Et puis il y a l'isolement. À l'université, quand ils sortent avec des gens de leur âge, ils ne peuvent pas évoquer ce qui pourtant les touche le plus. Ils sont obligés de mentir. Il leur est aussi extrêmement difficile d'avoir des relations affectives et encore plus sexuelles avec des gens de leur âge.

Quelle aide leur apportez-vous ?

On vient vers eux les mains vides. En leur proposant du temps et de l'attention. Ça tranche avec leur quotidien où ils sont des marchandises aux yeux des clients, des proxénètes, et à leurs propres yeux. Nous, nous sommes là pour les écouter et rompre leur solitude. Et interroger la société : « Est-ce que c'est ce monde-là que nous voulons pour nos jeunes ? ». C'est de notre responsabilité à tous.

Recueilli par
Laurence PICOLO.

Le Nid Association reconnue d'utilité publique, elle est implantée dans toute la France pour agir sur les causes et les conséquences de la prostitution. À la fois sur le terrain (6 000 contacts établis), elle est aussi un mouvement de société menant des actions de prévention et de sensibilisation et militant pour l'abolition de la prostitution. Au Mans : 02 43 85 89 98.

PROSTITUTION

« Ça pourrait les relations humaines »

Rosen Hicher, ancienne prostituée, est à Strasbourg à l'invitation du Nid pour partager ses réflexions avec des lycéens, des élus et des acteurs de la vie sociale et économique, dans le but de faire avancer l'abolition de la prostitution.

Rosen Hicher affiche sur son visage les marques de plus de vingt ans passés à se prostituer, ainsi que le poids des abus sexuels dans l'enfance, de la violence conjugale et du combat mené pour élever ses six enfants. Mais ses yeux clairs et serens dégagent une force certaine. Celle d'une femme qui a mené beaucoup de combats et qui s'apprête à en conduire d'autres, dont celui de l'abolition de la prostitution.

Elle a marché 800 km de septembre à octobre, pour rallier Paris à partir de Saintes, afin de sensibiliser et mobiliser les gens sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et pénalisant le client. Une proposition de loi qui, arrivée au Sénat et débattue le 1^{er} avril dernier, a vu sa substance complètement inversée puisque le délit de racolage a été rétabli pour les personnes prostituées et la pénalisation du client abandonnée...

« Une dépendance à l'argent »

« Je me suis engagée pour l'abolition de la prostitution, explique Rosen Hicher. Quand je suis tombée dans la prostitution, j'étais déjà abolitionniste. La prostitution n'est pas quelque chose que l'on souhaite pour ses enfants ou sa famille ! »

Pour elle, la prostitution a été l'aboutissement d'une vie marquée par un kidnapping paternel dans l'enfance, des abus sexuels, de la violence conjugale... « Bref, tout ce qui fait une bonne pute... », lâche-t-elle. Ayant perdu son emploi, Rosen Hicher commence à se prostituer à l'âge de 31 ans, pour nourrir ses enfants. « Je m'étais dit, je le fais pendant quinze jours ou trois semaines, et j'y suis restée pendant 22 ans ! »,



Rosen Hicher, ancienne prostituée, est à Strasbourg pour mener le combat de l'abolition de la prostitution.

Photo L'Alsace/Dominique Gutekunt

constate-t-elle. Elle en sort en 2009.

Pendant ses dix dernières années de prostitution, elle a entamé des recherches sur le fait prostitutionnel, interrogé ses clients, d'autres femmes, et effectué un véritable travail de recherche à l'intérieur de la prostitution. « Il y avait une véritable unanimité : jamais mes enfants, jamais ma femme. Pour les clients, il y a les hommes, les femmes et les putes. Et moi, j'étais une pute. »

Elle poursuit : « La prostitution, c'est une dépendance à l'argent, une peur du vide et du manque, la peur de ne plus être aimée par son prochain. » Mais c'est aussi la honte, qui fait qu'on ne peut pas en parler. « Ce n'est pas à la personne

prostituée d'avoir honte, souligne-t-elle. La honte est pour ceux qui vendent les femmes et ceux qui les achètent ! Négocier un acte sexuel est une violence extrême. Cette violence, on ne la voit que lorsqu'on sort de la prostitution. Avant, on est seulement dans la survie, on ne voit rien d'autre. Et le client entretient la prostitution. » C'est pour cela qu'elle voudrait voir pénaliser le client par la loi, pour le responsabiliser et qu'il comprenne qu'il est un des acteurs de la prostitution. Et qu'on ne lui dise surtout pas que les personnes prostituées peuvent choisir leurs clients et gérer cette activité comme un métier ordinaire : « Quand on se prostitue, on n'est plus un être humain. On est un objet, un corps, un morceau de viande... Un corps, ça ne choisit pas ! »

de... Un corps, ça ne choisit pas ! »

Les clients qui venaient la voir n'étaient pas en quête d'amour, mais d'achat d'une prestation sexuelle. « Ils recherchent en permanence le changement, pour eux aussi cela devient une addiction, estime-t-elle. On n'est pas des pays ni des assistantes sociales, car on a aucun intérêt à faire changer des clients qui ont des demandes particulières qui se monnaient bien. C'est notre fonds de commerce. »

Pour autant, Rosen Hicher n'en veut pas aux clients. Elle en veut aux politiques, et aux sénateurs, « qui ne se souviennent pas que, dans la prostitution, les femmes sont vendues, exploitées dans des réseaux. Ce

n'est pas un jeu, alors pourquoi, aujourd'hui, c'est encore la femme qu'on met à l'amende ? » Et elle relève que, pendant sa marche, elle n'a pas été reçue par un maire sénateur... qui avait été son client il y a 25 ans. Et qui a voté le 1^{er} avril la loi dénatée et amendée (*).

« Un viol qui se répète »

Mais Rosen Hicher n'a pas l'intention de renoncer à faire avancer la cause abolitionniste. À Strasbourg, elle est allée à la rencontre de lycéens pour parler de son expérience de la prostitution. Et d'ici vendredi, elle va rencontrer des étudiants, des doctorants, des acteurs de l'emploi et de l'insertion, des associations féministes et des élus alsaciens signataires des deux appels abolitionnistes, datés de 2012 et de 2014. Elle a rassemblé autour d'elle d'autres femmes prostituées, dans le réseau des Survivantes. Et elle a reçu le soutien de femmes prostituées alsaciennes.

« Je me souviens de mon premier client, après c'est toujours le même, insiste-t-elle. Le premier client, c'est un viol, et après ça se répète. Toute relation dans la prostitution détruit tout autour de vous... Ça pourrait toutes les relations humaines. »

G. D.-A.

(*) Comme l'ont voté les sénateurs alsaciens appartenant à l'UMP, dont Guy-Dominique Kennel qui avait pourtant signé l'appel abolitionniste de 2012. Tout comme Fabienne Keller, absente le jour du vote au Sénat. Jacques Bigot, sénateur PS du Bas-Rhin, également signataire de l'appel, a préféré s'abstenir lors du vote au Sénat plutôt que de voter contre.

La prostitution en France coûte 1,6 milliard d'euros par an à la société

LE 28/09/15 À 09H46

C'est la conclusion de l'étude « Proscost » financée par la Commission européenne et réalisée par le Mouvement du Nid, qui vient en aide aux prostituées, et la société d'experts Psytel.

La prostitution coûte 1,6 milliard d'euros par an à la société française, estime le Mouvement du Nid, qui vient en aide aux prostituées, et la société d'experts Psytel (statisticiens, économistes, etc.), dans une étude dévoilée jeudi. Baptisée « Proscost », cette étude financée par la commission européenne tente d'établir le coût économique et social de la prostitution en « prenant à revers le mythe d'une prostitution créatrice de croissance », expliquent les deux structures.

La population prostituée compterait 37.000 personnes en France. La grande majorité (62%) officient sur internet, 30% dans la rue et 8% dans des bars à hôtesses ou salons de massage. Les auteurs qui ont identifié « 29 postes de coûts » (coûts humains, conséquences sociales, etc.) à partir notamment de données nationales, d'études et d'enquêtes existantes, d'analyses d'experts et d'interviews de prostituées, évaluent à 3,2 milliards le chiffre d'affaires de la prostitution. En se basant sur le nombre de prostituées estimé et leurs gains mensuels moyens supposés, ils aboutissent à un revenu annuel moyen d'environ 87.700 euros par prostituée.

Mais l'argent des clients est en bonne partie soustrait au circuit de l'économie classique et en partie envoyé à l'étranger. Cette évasion fiscale est évaluée à 853 millions d'euros. « Si les clients de la prostitution dépensaient leur argent dans n'importe quelle autre activité, la société française économiserait chaque année plusieurs centaines de millions d'euros de dépenses liées aux conséquences de la prostitution et augmenterait ses recettes fiscales », soulignent les auteurs.

Lire aussi

Calcul du PIB : Bruxelles pousse à intégrer drogues et prostitution (30/09/2014)

A NOTER

En 2014, la Commission européenne a proposé aux États membres de l'Union européenne d'accroître leur « richesse nationale » en incluant les activités illicites, dont la drogue et la prostitution dans leurs calculs du PIB (voir ci-dessus). En France, l'INSEE a refusé de se plier à la demande européenne en expliquant que la prostitution s'apparentait moins à une prestation de services librement consentie qu'à une exploitation des personnes les plus précaires.

Coût humain

En comparaison, les dépenses sociales (hébergement d'urgence, allocations sociales, actions de prévention, etc.) dont bénéficient les prostituées sont estimées entre 50 et 65 millions et les fonds publics alloués aux associations qui leur viennent en aide ne s'élèvent qu'à 2,4 millions d'euros, déplorent les auteurs qui militent pour l'abolition de la prostitution.

Ils chiffrent aussi à 311 millions d'euros le « coût humain » pour les prostituées, soulignant notamment que celles-ci sont six fois plus exposées au viol que le reste de la population et douze fois plus au risque de suicide.

Les conséquences sociales indirectes (placements des enfants, perte de production due aux incarcérations pour proxénétisme, homicides et suicides...), pèsent quant à elles à 306 millions, dont 228 millions d'euros pour les décès liés à la prostitution. Les frais de police et justice sont eux évalués à 35 millions et les frais de santé (consultations médicales, IVG, médicaments, addictions) à 86 millions. ●

Plus de 40 mentions médias

Info AGENCE | LE 28/09/15 À 09H46

- f
- t
- g+
- in
- o

CUS

- 15 problèmes de santé
- actualité
- finance

Commission européenne

LIRE AUSSI
Bruxelles pousse à intégrer dans le calcul drogues et prostitution

LIRE AUSSI
Londres va prendre en compte la contribution des activités illicites à la richesse nationale



ÇA VOUS REGARDE

Prostitution : le pari impossible des abolitionnistes ?

Diffusé le 11/06/2015

Les invités d'Amélie Ardouin en obédience ce soir sur le plateau de Ça vous regarde :

Invités :

Sergio Coronado, député écologiste des Français de l'étranger

Janine Mousu-Linou, directrice de recherche au Cevofof et auteure de La prostitution, Éditions Deloq, février 2015

Lorraine Quebrou, chargée des affaires juridiques au mouvement du Nid

Charles de Courson, député UDI de la Marne

Question J00 - Faut-il sanctionner les clients de prostituées ? Votez sur LeJ00!

DIFFUSIONS SUR LCP TNT

Jeudi 11 juin 2015 à 19:48

Jeudi 11 juin 2015 à 23:00

DIFFUSIONS SUR LCP 24/24

Jeudi 11 juin 2015 à 19:48

Jeudi 11 juin 2015 à 23:34

EN DIRECT

REÉCOUTER



Retrouver toute l'actu, les analyses, les débats

ÉCOUTER LE DERNIER JOURNAL

ACCUEIL > ACTU > SOCIÉTÉ

L'Assemblée nationale vote, une nouvelle fois, la proposition de loi sur la prostitution

par Laetitia de Germon @ vendredi 12 juin 2015 11:37, mise à jour le vendredi 12 juin 2015 à 11:48

"Les personnes prostituées ont besoin d'être accompagnées pour trouver des alternatives", estime Claire Quidet, de l'association Le Nid, à Celyne Bayt-Darcourt



LE BUZZ

300 prostituées à Montpellier

Le Mouvement du Nid, une association de défense des prostituées, estime qu'il y aurait environ 100 prostituées concentrées sur l'avenue de Toulouse et le quartier d'Assas. Deux cents autres seraient éparpillées dans la ville.

Montpellier : la chasse à la prostitution est ouverte

Pour s'attaquer aux nuisances liées à la prostitution, le maire entend promulguer un arrêté à la mi-octobre. Les associations redoutent que la mesure ne fasse que repousser le problème.

Des préservatifs, il y en a partout, même dans les haies, comme des boules de Noël sur un sapin", lance, exaspérée, une habitante de l'avenue de Toulouse. Scènes de film X dans les recoins, préservatifs usagés, cris, vrombissement de voitures... À Montpellier, de nombreux riverains se plaignent de nuisances liées à la prostitution. Mercredi 26 août, la Ville de Montpellier annonce mettre en place, dès octobre et pour une durée d'un an, un arrêté municipal de "limitation des troubles générés par la prostitution". "Le but est d'intervenir sur les troubles générés par la prostitution, explique Philippe Saurel, le maire de Montpellier. Nous mettons des contraventions aux voitures qui sont en double file, par exemple." Des amendes pour racolage ? Pour le maire, il n'en est pas question : "On n'intervient pas sur le racolage, mais il y aura davantage de rondes de police." Dans le projet d'arrêté municipal, que *La Gazette* s'est procuré, il est précisé qu'il sera désormais "interdit aux personnes se livrant à la prostitution de stationner ou de se livrer à des allées et venues répétées" dans



quatre secteurs de Montpellier (voir la carte). En clair, Philippe Saurel, entend mettre la pression sur les prostituées et leurs clients, en les incitant à aller se rencontrer ailleurs. Cet arrêté sera-t-il efficace ? Qu'en pensent les riverains et les associations ?

Amendes. Du côté des riverains, on attend de voir, en restant tout de même un peu sceptique. "En 2010, il y a eu un moment d'apaisement qui a duré un an et demi environ, explique une habitante de l'avenue de Toulouse. La police avait mis un coup de pression. Ensuite les prostituées sont revenues. Ça n'a pas réglé

le problème, mais, au moins, ça l'a déplacé pendant quelque temps." Jean Almarcha, président du comité de quartier Croix-d'Argent, est sur la même position : "La prostitution se déplace en fonction de l'action de la police. Les prostituées ont été délogées des Arceaux, donc elles viennent sur l'avenue de Toulouse."

L'annonce des projets de la Ville contre la prostitution a suscité une levée de boucliers des associations qui viennent en aide aux prostituées. Le Mouvement du Nid explique dans un communiqué que l'arrêté va "augmenter la précarité des prostituées avec des amendes à payer, limiter les rencontres avec les associations puisqu'elles devront se cacher, et multiplier les agressions dans des zones reculées".

Toulouse et Lyon. Toulouse, la capitale de la future grande région, a déjà mis en place un arrêté municipal anti-prostitution dans certains quartiers en août 2014. Jugée efficace, cette mesure est prolongée au mois de mars 2015 et étendue à d'autres secteurs de la ville. "Un certain nombre de prostituées ont quitté la ville, d'autres se sont dispersées

ailleurs", se félicite Olivier Arsac, adjoint à la sécurité à Toulouse. À Lyon, un premier arrêté municipal de ce type est mis en place en 2003, déplaçant les prostituées en périphérie de la ville. En octobre 2014, l'arrêté municipal est élargi à d'autres secteurs. Partout, les associations critiquent ces arrêtés : "Cette mesure ne met pas fin au problème de la prostitution, ça sert juste à soulagier les riverains et à déplacer la prostitution vers d'autres secteurs", regrette Jean-Louis Bévélacqua, du Nid.

COÛT
La prostitution coûterait à l'État français 1,6 milliard d'euros, selon une étude publiée en mai dernier par le Mouvement du Nid et la société Psytel. Plus d'un tiers de cette somme, soit 485 millions d'euros, serait lié aux coûts médicaux et aux conséquences sociales.

Pour le Mouvement du Nid, la solution se trouve uniquement dans la pénalisation des clients. "Pour régler le problème, il faut tarifier la source financière, donc le client", souligne Jean-Louis Bévélacqua. En mars dernier, le Sénat, majoritairement à droite, a retoqué la loi sur la prostitution en supprimant l'amende de 1 500 € infligée aux clients. En juin, les députés ont rétabli ce que les sénateurs avaient annulé. Mais avant d'être applicable, la loi doit de nouveau être examinée par le Sénat... En cas de nouveau désaccord, ce sont les députés qui auront le dernier mot. — Simon Challier

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR DOUZE MOIS

L'arrêté municipal, intitulé "Limitation des troubles générés par les activités de prostitution", a été transmis à la préfecture le 27 août et devrait entrer en vigueur dès le mois d'octobre. Dans ce document, il est stipulé qu'"il est interdit aux personnes se livrant à la prostitution de stationner ou de se livrer à des allées et venues répétées, à pied ou avec un véhicule, sur les secteurs, places, rues, jardins, espaces de stationnement et voies privées ouverts à la circulation" dans quatre secteurs de la ville (voir carte). Cette interdiction sera applicable de 18h à 7h du matin pour une durée de douze mois.

Bernard Lemette, aux côtés des prostituées

FLORENCE QUILLE (à Lille), le 17/09/2015 à 8h53

Échanger par email

Cet ancien de la Jeunesse ouvrière chrétienne, engagé depuis quarante ans dans le mouvement du Nid, livre son témoignage dans un ouvrage à paraître fin septembre.



Bernard Lemette se bat pour aider les prostituées à « briser leurs chaînes ». (Max Rousseau/ETHO/OPQ/VOIX DU NORD)

Le regard bleu pétillant, la voix douce, Bernard Lemette nous reçoit dans son petit bureau du Parvis Saint-Maurice à Lille. Entre deux rendez-vous à la Police des Frontières, concernant le dossier de plainte de deux jeunes nigérianes victimes de trafic d'être humain, il prend le temps de se poser pour évoquer son combat de toujours : la lutte contre la prostitution. Quarante ans déjà que le délégué régional du mouvement du Nid accompagne les prostituées qui souhaitent « raccrocher ». Il les écoute, les soutient, les aide à se reconstruire.

Pourquoi lire La Croix ?

La Croix s'efforce de donner des éléments de compréhension sur des sujets graves.

C'est au Brésil que Bernard Lemette découvre pour la première fois les ravages de la prostitution. Ce jeune marié qui avait quitté très tôt les bancs de l'école pour travailler dans la boucherie, abandonne sa ville natale de Wattrelos, dans le Nord, pour s'engager auprès des paysans sans terre.

seul soignant pour 10 000 habitants

En pleine forêt amazonienne, il intervient comme agent de santé dans les villages les plus reculés du Nordeste brésilien. « J'étais le seul soignant pour 10 000 habitants. Les premiers médecins se trouvaient à cinquante kilomètres de là. Les conditions étaient très difficiles : il m'est arrivé de traverser un marigot debout sur le dos d'un cheval pour aller aider une femme à accoucher ! Elle avait neuf de tension mais nous en sommes sortis vainqueurs. J'ai reçu le don de soigner et la force de faire face à des situations jamais rencontrées. Ce don tient à ma manière d'être avec les autres : ma confiance en eux les rend capables de franchir les étapes, et les aide à se soigner eux-mêmes. »

la fougue de sa grand-mère

C'est au contact de sa grand-mère maternelle Marie que Bernard Lemette s'est forgé son caractère. « Mes parents m'ont transmis les valeurs humanistes, et ma grand-mère sa fougue et cette volonté de ne rien lâcher. » Marie était une force de la nature, courageuse et indépendante d'esprit qui ne reculait devant rien. Pendant la guerre, elle n'hésitait pas à franchir la frontière pour se ravitailler en Belgique et alimenter sa famille et les femmes de prisonniers. « Elle était à la fois pleine de violence et de générosité, pensant constamment à aider les autres. J'ai hérité du côté conciliant de mon père et de la puissance de vie de ma grand-mère Marie. »

De retour en France après sa mission brésilienne, il se trouve à Lyon lors de l'occupation des églises par les prostituées, en 1975. Touché par leur combat, il décide de rejoindre le mouvement du Nid, association qui accompagne les femmes dans leur sortie de prostitution et sensibilise l'opinion publique.

« Je meurs si je reste dans un bureau ! »

Il crée une antenne régionale à Lille, avant d'être nommé coordinateur national du mouvement en 1983. « J'ai accepté le poste à condition de poursuivre mon action à Lille, confie-t-il. Je suis un homme de terrain... Je meurs si je reste dans un bureau ! Sans cette présence sur les trottoirs et dans les structures d'insertion, ma mission perd son sens. Je n'ai pas de diplôme. C'est le terrain qui m'a formé ! »

À 79 ans, il se bat inlassablement au côté des prostituées pour les aider à « briser leurs chaînes ». Sur son bureau, des piles de dossiers témoignent de l'ampleur de la tâche : l'antenne lilloise suit actuellement 145 femmes nigérianes arrivées à Lille après avoir été vendues à des proxénètes. Dépôt de plainte, accompagnement au tribunal, mise à l'abri si nécessaire...

présent au procès du Carlton

Ce catholique nourri aux valeurs des Cœurs Vaillants et de la jeunesse ouvrière chrétienne est devenu diacre en 1971. « Ma foi me porte dans mon engagement, témoigne-t-il. Lorsque je rencontre des femmes qui d'un seul coup se lèvent et se tiennent droites, je vois là les signes concrets de la résurrection du Christ. »

> Lire aussi : Affaire du Carlton : Dominique Strauss-Kahn est relaxé

En février dernier, il était présent au procès du Carlton, aux côtés de Jade et de trois autres prostituées venues témoigner contre Dominique Strauss-Kahn. Invité à s'exprimer devant le tribunal, le délégué régional du Nid a apporté une touche d'humanité aux débats.

« J'ai parlé du poids de la honte, de la souffrance de ces femmes à la barre, de la plaie rouverte que représentait pour elles ce procès. Le fait que leur parole ait été rendue possible est une victoire : quelque chose pour elles a été réparé. »

un nouveau combat

Aujourd'hui, Bernard Lemette s'apprête à livrer un nouveau combat : dans quelques semaines, le projet de loi sur la suppression du délit de racolage passif doit repasser en commission mixte devant sénateurs et députés avant son adoption à la fin de l'année.

> Lire aussi : Loi prostitution : l'Assemblée rétablit la pénalisation des clients

En mars dernier, les sénateurs avaient amendé le texte pour rétablir ce délit tout en assurant aux clients une impunité totale. Une position révoltante pour le défenseur des prostituées qui va une nouvelle fois fourbir ses arguments.

FLORENCE QUILLE (à Lille)

« Je veux juste qu'elles s'en sortent » Editions Michel Lafon, 256 p., 17,95 €.

Questions à Annelise Morel

Alsace : un réseau régional pour l'insertion des personnes prostituées

Les deux délégations alsaciennes du Mouvement du Nid ont présenté le 5 octobre, à Strasbourg, un projet pilote de création d'un réseau régional d'acteurs pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de prostitution. Explications d'Annelise Morel, chargée de mission régionale.

Quelle est la genèse de ce projet ?

L'idée est née au sein de la commission régionale de lutte et de prévention de la prostitution et de la traite des êtres humains, mise en place par la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et qui réunit une grande diversité d'acteurs - justice, santé, police, associations, collectivités locales... Trois groupes de travail ont été créés, l'un sur la santé, un autre sur la prévention et un troisième sur l'insertion professionnelle. C'est à la suite des réflexions de ce dernier que les délégations alsaciennes du Mouvement du Nid ont déposé, en 2014, un projet régional, financé par la Direccte (1), visant la création d'un réseau de partenaires pour favoriser l'accès à l'emploi et la formation des personnes en situation de prostitution ou ayant connu la prostitution. Au départ prévu pour six mois, ce projet a été prolongé jusqu'à la mi-février 2016.

Comment avez-vous créé ce réseau ?

Il a d'abord fallu identifier, au niveau régional, les structures du champ socioprofessionnel qui pouvaient, à un moment donné d'un parcours d'insertion professionnelle, déclencher une solution, pas uniquement pour l'accès à l'emploi, mais aussi en amont : en matière de formation, d'apprentissage du français, de solutions de garde d'enfants... Nous avons repéré 166 acteurs - structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), associations, organismes de formation, membres du service public de l'emploi -, que nous avons invités à une demi-journée d'échanges et d'informations sur le projet. L'idée était de créer des ponts entre nos structures et de formaliser les coopérations existantes ou nouvelles. La forme de chartes d'engagements a été rapidement retenue car elle permettait de valoriser la mobilisation de nos partenaires. Un temps de signature officielle d'une quarantaine de chartes déjà rédigées sera organisé le 15 octobre et permettra de réunir le réseau.

En quoi ces engagements consistent-ils ?

Les engagements de chaque structure sont différents et coconstruits. A titre d'exemple, elles peuvent procéder à des aménagements, comme passer de procédures d'entretiens collectifs de recrutement à des entretiens individuels. Les retours sur les candidatures rejetées peuvent déboucher sur un travail avec la personne sur les points de blocage. Nous avons également demandé aux partenaires d'intervenir auprès de groupes de bénéficiaires, notamment pour déconstruire les stéréotypes sur certains métiers. Les structures s'engagent à identifier un référent, formé par le Mouvement du Nid, dans l'objectif de renforcer l'accompagnement de la personne, mais aussi d'anticiper certains risques de rupture. Un « facilitateur » a été désigné au sein de Pôle emploi au niveau régional pour faire l'interface entre l'association et les différentes agences.

Sur quoi les formations portent-elles ?

Sur les représentations et la réalité de la prostitution, les difficultés rencontrées par le public et auxquelles les futurs référents peuvent être confrontés, comme la difficulté à s'inscrire dans un projet, le rapport à soi, à l'autre, à l'argent, à la temporalité, les problèmes périphériques à l'emploi. Nous nous sommes aperçus que même lorsqu'ils interviennent dans le champ de l'insertion, nos partenaires connaissent peu notre public.

Où les actions en sont-elles ?

26 personnes nous ont déjà fait part de leur souhait d'insertion professionnelle. Pour certaines, il s'agit d'abord de travailler sur cette mobilisation, de vérifier si leurs freins à l'emploi, administratifs notamment, ont été réglés. Pour d'autres, les choses se sont déjà mises en place : une vient d'entrer dans une SIAE, deux ont passé des tests pour entamer une formation, une a obtenu un contrat de six mois dans une entreprise de l'économie sociale et solidaire souhaitant travailler avec les femmes victimes de violence... Nous allons consolider, élargir ce réseau et développer des outils d'information auprès des publics sur les lieux de prostitution. Ce projet pilote anticipe les dispositions sur l'insertion sociale et professionnelle du projet de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, qui doit être bientôt examiné en seconde lecture au Sénat. *

Propos recueillis par M. L.B.

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

EN DIRECT | RÉÉCOUTER UNE ÉMISSION

VOUS ÊTES SUR : RCF

CHANGER

VOUS ÉCOUTEZ

15H30 : 16H00 | L'ÉCHAPPÉE BELLE | Le chapelet de Lourdes

LES ÉMISSIONS ACTUALITÉ SPIRITUALITÉ CULTURE VIE QUOTIDIENNE PODCASTS ÉVÈNEMENTS DOS

Vous êtes ici : Accueil > Portraits > Vous êtes formidables souvent > « Je suis révoltée par la destruction de la personne »

« Je suis révoltée par la destruction de la personne »



Présentée par Laurent Vilboux

S'ABONNER À L'ÉMISSION

VOUS ÊTES FORMIDABLES SOUVENT | MERCREDI 28 OCTOBRE 2015 À 18H30 | DURÉE ÉMISSION : 45 MIN



Militante active pour le respect de la femme et contre la prostitution, Marie-Renée Jamet milite au sein du « Mouvement du nid » depuis 42 ans

l'Humanité.fr

À LA UNE POLITIQUE SOCIÉTÉ SOCIAL-ÉCO CULTURES ET SAVOIR SPORTS MONDE PLANÈTE EN DÉBAT VOS DROITS

L'ACTUALITÉ Loi Travail El Khomri #Lhumanitecestnous Cancer Fête De L'Humanité 2016 Cgt

SOCIÉTÉ PROSTITUTION ABOLITION PROSTITUTION

Un chemin pour quitter le trottoir

Prostitution

ALEXANDRE FACHE MERCREDI, 14 OCTOBRE, 2015 L'HUMANITÉ



AFP

Alors que la loi antiprostitution revient aujourd'hui au Sénat, un projet inédit mené en Alsace aide les victimes à trouver un travail « normal ».

Mulhouse, envoyé spécial. C'est un modeste immeuble à la façade rose saumon, situé à quelques encablures du centre de Mulhouse (Haut-Rhin) et de son imposante gare centrale. Dans un petit deux-pièces en rez-de-chaussée, le Mouvement du Nid y reçoit, deux fois par semaine, des prostituées qui tentent de se construire un avenir hors du trottoir. Une démarche qui ne va pas de soi pour ces femmes (et quelques hommes), en grande majorité étrangères, « à qui on n'a jamais demandé ce qu'elles voulaient, dont on a toujours nié le désir », rappelle Christine Blec, vice-présidente de cette association qui milite depuis des décennies pour l'abolition de la prostitution. « On ne peut pas se contenter d'apporter du réconfort à ces femmes, d'adoucir les violences qu'elles subissent, il faut les aider à trouver une porte de sortie concrète, un chemin vers l'autonomie financière qui ne passe pas par la prostitution », argumente cette énergique bénévole, par ailleurs éducatrice spécialisée à Bourtzwiller, l'un des quartiers populaires de la ville.

À la Une



Le front syndical fissure le clan gouvernemental



« L'Humanité » naturellement au côté du mouvement contre la loi travail



Philippe Martinez : « La modernité, c'est le progrès social, pas la loi travail ! »



Casse du droit du travail, non merci !



Plaider pour la destruction de l'Urssaf afin d'enrichir Uber



L'encadrement du salaire des patrons rejeté à l'Assemblée

SUR LE MÊME SUJET

- Prostitution : Amnesty défend la dépenalisation
- Des jeunes abolitionnistes lancent une campagne d'éducation
- Prostitution : Les sénateurs UMP en plein racolage sarkozyste

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national/8 bis, rue Dagobert/BP 63/F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40 — F 01 42 70 01 34
E nidnational@mouvementdunid.org S <http://www.mouvementdunid.org> - <http://www.prostitutionetsociete.fr>

ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE

1 rue Châtillon / 57000 Metz
Permanence le jeudi de 15 h à 17 h
T 03 87 36 27 06 — P 06 78 40 57 51
E lorraine-57@mouvementdunid.org

31 avenue Clemenceau / 68100 Mulhouse
Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h
T 03 89 56 63 25
E alsace-68@mouvementdunid.org

1 quai Saint-Jean / 67000 Strasbourg
Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h
T 03 88 32 77 67 — F 03 88 32 77 67
E alsace-67@mouvementdunid.org

AQUITAINE

Contactez le Secrétariat national
T 01 42 70 92 40
E aquitaine-33@mouvementdunid.org

AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

133 avenue de la République /
63051 Clermont-Ferrand Cedex 2
T 04 73 98 27 77 — P 06 66 39 99 02
E auvergne-63@mouvementdunid.org

70 rue Rachais / 69007 Lyon
Permanence le lundi de 14 h à 16 h et le mercredi de 10 h à 12 h
P 06 33 40 94 98
E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

BRETAGNE

Cité Allende - 12 rue Colbert / 56100 Lorient
Permanence les 2^e et 4^e jeudis du mois de 16 h 30 à 18 h 30
T 02 97 83 24 39 — P 06 86 54 00 94
E bretagne-56@mouvementdunid.org

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon
Permanence téléphonique le vendredi de 13 h à 16 h et sur rdv
T 03 81 83 02 03 — P 06 59 24 47 66
E franchecomte-25@mouvementdunid.org

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans
Sur rendez-vous
T 02 38 81 74 83
E regioncentre-45@mouvementdunid.org

11 rue des Ursulines / 37000 Tours

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous
Permanence le mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
T 02 47 05 63 88
E regioncentre-37@mouvementdunid.org

ILE-DE-FRANCE

Coordination régionale :
8 avenue Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 85
E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris
Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de 10 h 30 à 18 h
T 01 42 82 17 00
E iledefrance-75@mouvementdunid.org

Essonne :
10 allée Guy-Boniface / 91330 Yerres
T 01 60 46 61 67
E iledefrance-91@mouvementdunid.org

Hauts-de-Seine :
BP 84 / 92243 Malakoff Cedex
T 01 46 57 62 17
Secrétariat : 8 av. Gambetta / 75020 Paris
T 01 43 66 54 76
E iledefrance-92@mouvementdunid.org

Val de Marne : 8 av. Gambetta / 75020 Paris
P 06 42 58 85 92
E iledefrance-94@mouvementdunid.org

LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

2 rue Germain - Hôtel de Gérone /
34000 Montpellier
T 04 67 02 01 23 — F 04 67 02 01 23
E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

6 rue Salomon Reinach / 30000 Nîmes
Permanence le jeudi de 16 h à 18 h
T 04 66 28 65 94 — F 04 66 28 65 94
P 06 85 33 23 19
E languedocroussillon-30@mouvementdunid.org

14 rue du Sénéchal / 31000 Toulouse
Permanence le mercredi de 14 h 30 à 18 h et sur rdv
P 06 38 75 10 29
E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

HAUTS-DE-FRANCE

15 parvis Saint-Maurice - BP 231 /
59002 Lille Cedex
Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30
T 03 20 06 14 08 — P 06 85 21 89 71
E nordpasdecals-59@mouvementdunid.org

NORMANDIE

1 rue Nicolas Oresme - BP 6298 /
14067 Caen cedex 4
Sur rendez-vous
P 06 27 92 25 68
E normandie-14@mouvementdunid.org

137 rue St-Julien / 76100 Rouen
Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 au 11 avenue Pasteur - 76000 Rouen
P 06 89 25 81 92
E normandie-76@mouvementdunid.org

PAYS-DE-LA-LOIRE

Espace Gisèle Halimi -
30 avenue Félix Gesnelay / 72100 Le Mans
T 02 43 85 89 98 — P 06 78 59 64 78
E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

21 allée Baco / 44000 Nantes
Permanence les 2^e et 4^e mardis du mois de 18 h 30 à 20 h
P 06 32 57 66 41
E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Avignon
Sur rendez-vous
T 04 90 85 86 75

2 rue de la Loubière / 13006 Marseille
Permanence le mardi de 14 h à 17 h
T 04 91 92 04 84
E paca-13@mouvementdunid.org

13 rue du Congrès / 06000 Nice
P 06 41 80 71 28
E paca-06@mouvementdunid.org

18 place de la Visitation - Appt I.3 /
83000 Toulon
Permanence le mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sur rdv
T 04 94 92 29 80 — F 04 94 92 29 80
P 06 45 00 23 65
E paca-83@mouvementdunid.org

À L'ÉTRANGER

Côte d'Ivoire
C.A.M.
Plateau Boulevard Clozel
Près de la <Sorbonne>
[Externat Saint-Paul]
BP : 04 BP 1658 Abidjan 04
T (225) 20 21 25 26 / 67 29 92 01
E nidcotedivoire@yahoo.fr

Portugal
Associação <O Ninho>
rua Luciano Cordeiro 5920
1150-212 Lisboa
T (351) 1 353 02 73 — F (351) 1 352 74 44

Crédits illustrations : A. Danngar (2, 11, 75), Préfecture d'Indre-et-Loire (2, 26), Desiderata (3, 69), Thomas Simon (8), Marc Hellebois (10), Leopal (14, 19, 20, 21, 68), Stefano Corso (16), Tours59 (37), Préfecture du Loir-Et-Cher (40), Interlude (42), FIFDH Gard (42), Collectif 8 mars d'Indre-et-Loire (43), Ville de Strasbourg (43, 46, 48), 4 bouts de bois (44), Lifetime (46), Voltage Pictures (47), Zonta (54), CCFD (54), Cap international (55), Ministère de la Justice (62), Barreau de Paris (62), Angel Anastacio Fernandez (63), Isala (65), J. Olivier (70), Tic tac et Co (72, 73)



Association reconnue d'utilité publique et agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
et le Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 8 bis rue Dagobert - BP 63 - 92114 Clichy cedex

Tél. : 01 42 70 92 40 - Fax : 01 42 70 01 34 - courriel : nidnational@mouvementdunid.org

sites internet : www.mouvementdunid.org - www.prostitutionetsociete.fr